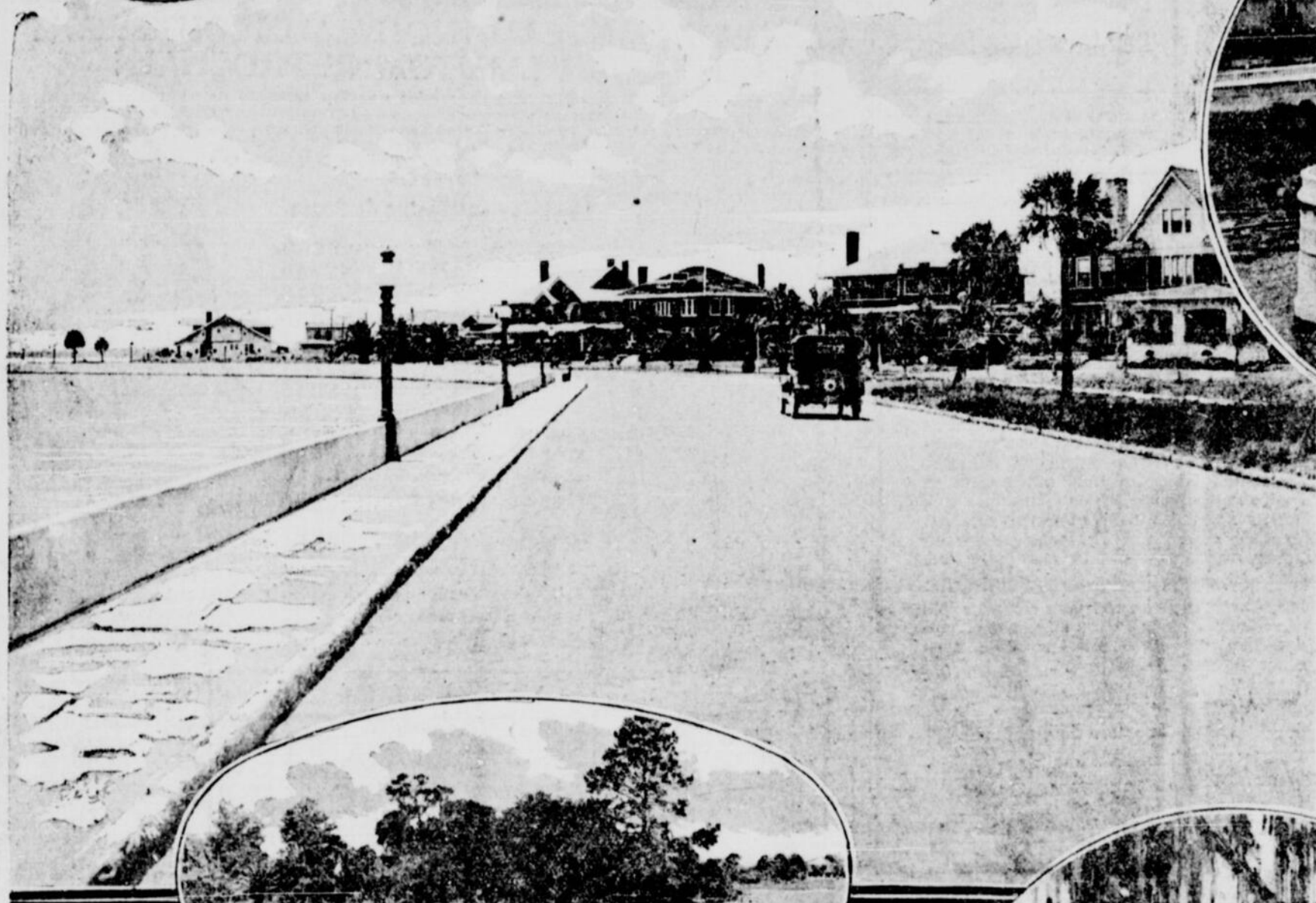
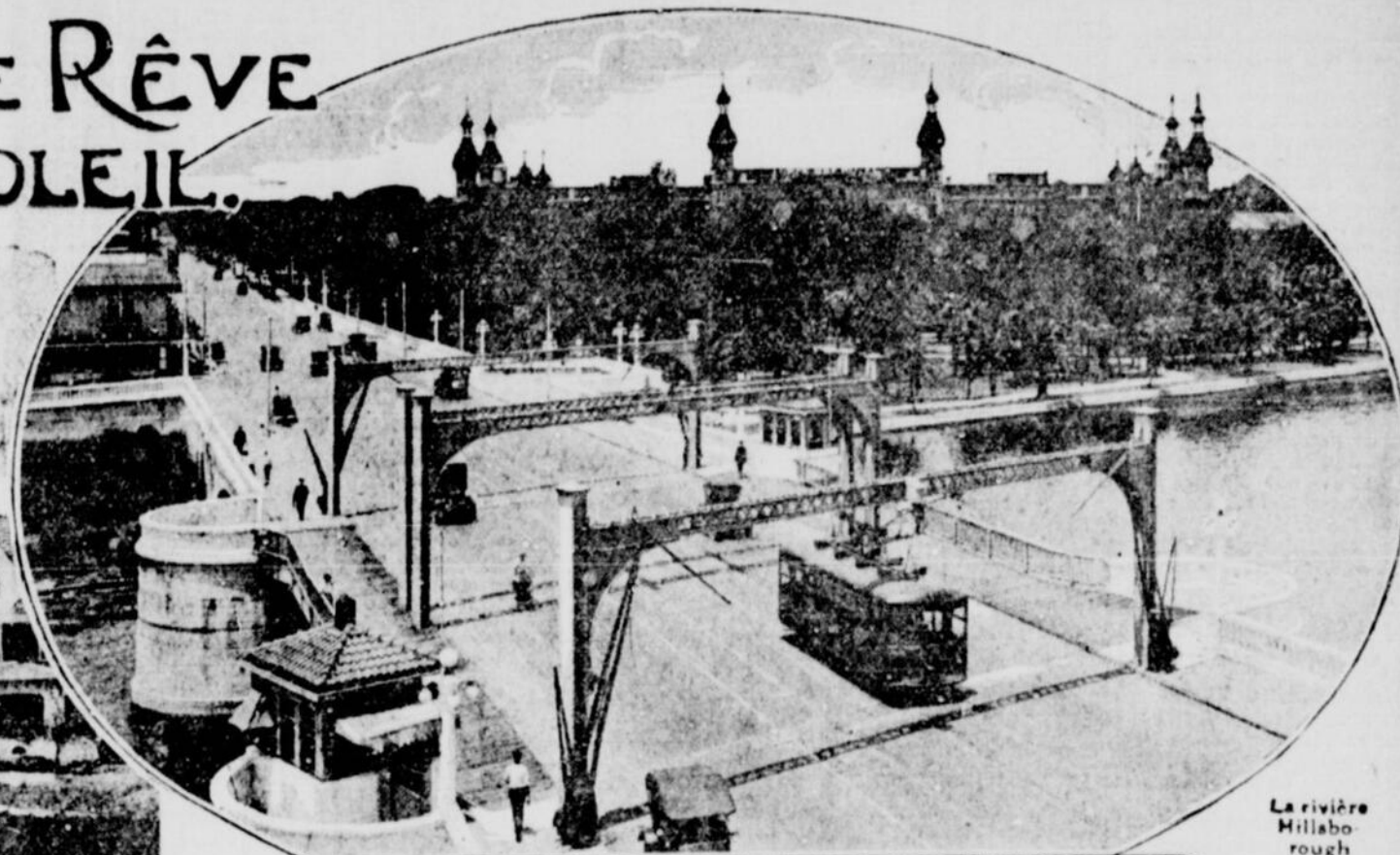


Que notre patriotisme soit éclairé et réponde à l'idéal qui anime toujours la race. Que notre amour du sol et des institutions de chez nous s'inspire de l'exemple des grandes vertus ancestrales.

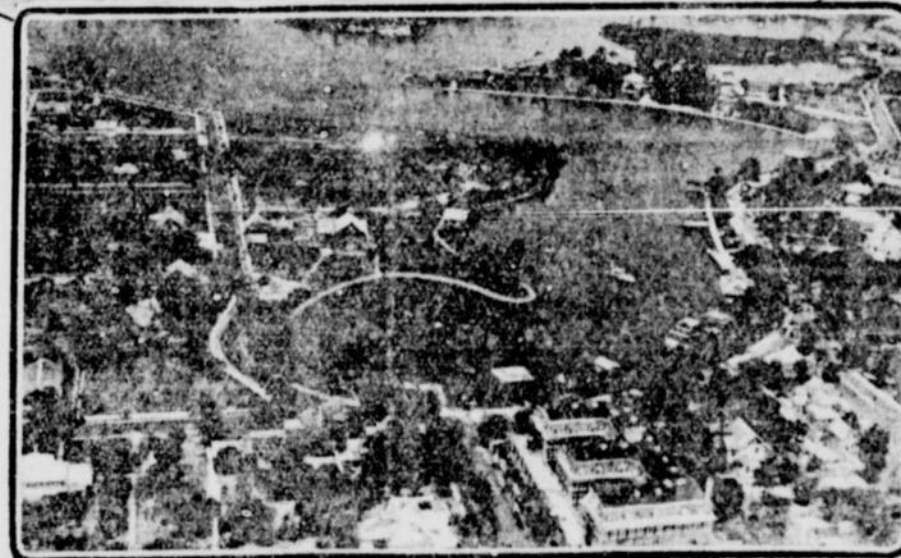
La Floride, PAYS DE RÊVE ET DE SOLEIL.



Tampa Promenade sur le bord de la mer à Tampa.



La rivière Hillsborough que traverse le pont Lafayette. Au fond on aperçoit l'hôtelier de la Baie de Tampa.



Vue panoramique de Tarpon Springs en Floride.



La pointe d'Hawkins à Tarpon Springs en Floride.



Une forêt de chênes dont les panaches verts sont un immense parasol qu'a dessiné la nature.



Une forêt de palmiers près d'Oldsmar en Floride.

LA FLORIDE est le refuge de ceux qui veulent fuir les hivers rigoureux et qui désirent continuer à vivre dans un éternel été. C'est encore la région où les malades vont passer leur convalescence et respirer les parfums capiteux des fruits et des fleurs.

La Floride est arrosée par les eaux du golfe du Mexique au sud et par celles de l'océan Atlantique à l'est.

Son climat est très chaud bien que pas nuisible.

La température durant l'année est de 70.8. Il y tombe en moyenne durant les douze mois de l'an, 54 pouces de pluie.

Les endroits qui sont les plus à la mode chez les touristes sont Saint-Augustin, Ormond, Daytona, Palm Beach, Miami, Tampa et White Springs.

En ces derniers temps, la Floride est devenue très prospère en ce qu'elle a modernisé ses voies de communication entre les diverses municipalités environnantes. Les voyageurs peuvent maintenant plus facilement se déplacer et se rendre d'une ville à une autre.

La capitale, Tallahassee est très pittoresque et contient des régions que le répertoire anglais appelle "spectacular". Un projet de construire un canal qui réunirait le golfe du Mexique à l'océan Atlantique est sur le point d'être réalisé.

Les photographies que nous publions dans notre page frontispice donneront une idée peut-être faible de la beauté de ce pays qui semble être emprunté à la féerie et à une page des Mille et une Nuits.

Ce magnifique pays fut exploré en 1516 par Ponce de Léon, un explorateur espagnol. Il fut cédé en 1763 à la Grande-Bretagne par l'Espagne en échange de l'île de Cuba. Il fut repris en 1781 par les Espagnols. En 1821 la Floride était cédée aux Etats-Unis.

Sa population en 1910 était de 752,619.

La principale ressource de la Floride est le coton sans oublier les fruits tropicaux. Les oiseaux sont nombreux et très beaux. Parmi les animaux sauvages, on remarque l'alligator, le crocodile, le lynx et les ours.

Les lacs sont aussi très nombreux et forment entre eux des chaînes très artistiques qui forment tableau.

Les touristes peuvent donc faire des randonnées intéressantes, mais hélas! les riches seuls ont accès en cette région de rêve et de soleil.

Les hôtels sont fastueuses et pourvues de toutes les améliorations ultra-modernes. Bref, c'est un pays de merveille et de beautés.

Les résidences sont princières et affectent les dessins de castels moyenâgeux. Les routes sont merveilleuses et les automobilistes peuvent accomplir des voyages sur des chemins qui ressemblent à ceux de la province de Québec, nous voulons parler des beaux.

La gent riche ne manque d'aucune distraction.

Des clubs, des casinos, des cafés existent partout.

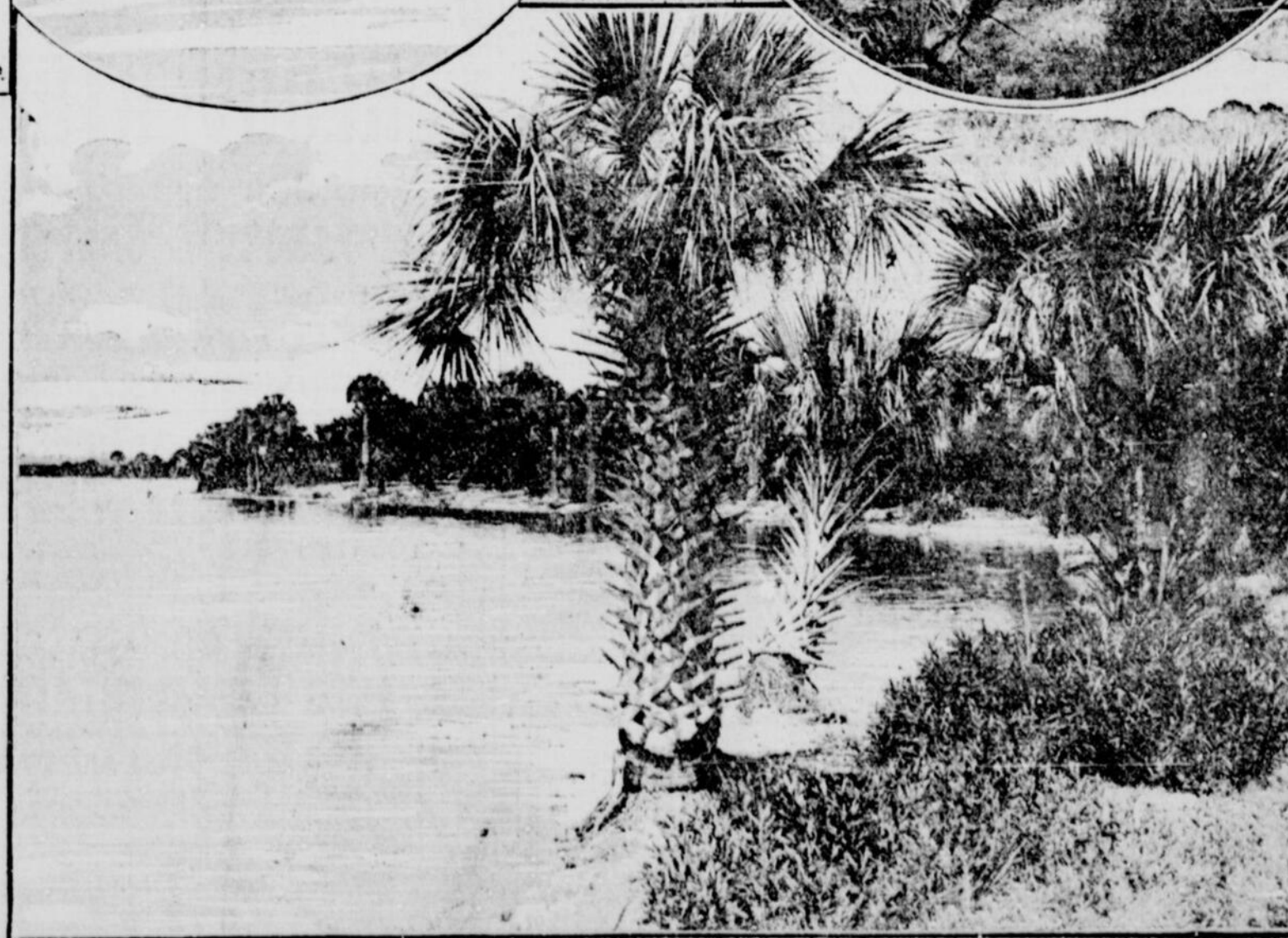
On nous dira peut-être qu'il y a des régions qui manquent de fertilité et qui sont malsaines, mais elles sont situées loin des centres.

La Floride est un éden, un paradis et un immense été.

Les descriptions que nous pourrions en faire ne rendraient certes pas justice à cette région. Pour le juger, il faut y aller et se renseigner "de visu".

La Floride est un pays où chacun peut se reposer des tracas de la vie.

C'est un beau pays!



Tampa Un coin qui ne manque pas de beauté. Ce paysage est situé dans le comté de Hillsborough.

MONDANITES

Mlle Réjane Marsan, est partie hier soir pour New-York où elle sera l'invitée de sa tante la comtesse de Beaujeu.

Le président de la République et Mme Millerand, ont offert le 12 décembre, au déjeuner en l'honneur de M. Henry Bordeaux, Chéron, de Flès et Oseph Bédier, académicien élu à l'Académie française.

M. Théodore Botrel et son accompagnateur, M. Lucien de Guercr, sont descendus à l'hôtel Julien's.

M. Alexandre Jacques est revenu de Windsor, où il a passé les fêtes de Noël.

Me J.-A. Dubuc, retourna à Winnipeg, la semaine prochaine.

Mme Dubuc passera encore plusieurs semaines à Montréal, chez sa mère, Mme Henri Dorion.

M. John Cunningham était de passage à Ottawa, la semaine dernière.

M. Léo-Pol Morin s'embarquera le 20 au Havre pour revenir au Canada, où il donnera plusieurs concerts.

Mme Charles-Emile Delage, est en voyage d'un mois à New-York et Hartford, Conn.

M. et Mme C. A. Wilson, sont à l'hôtel Windsor pour l'hiver.

Thé chez M. et Mme Arthur Thibaudau à l'occasion des Rois. L'orchestre Durette prêtait ses concours.

M. et Mme A. Lavoie, ont remarqué MM. et Mme Alphonse Thibaudau, Albert Thibaudau, Lionel Thibaudau, Georges Chartrand, Nellie Moore, Wilfrid Pepin, Alfred Thibaudau, Henri Crépeau, P. Fisher, Noël DeMaye, Wilfrid Beaudoin, Arthur Lavoie, etc.

M. et Mme A. Goulet recevaient le soir des Rois en l'honneur de M. et Mme Charles Goulet, étaient présents: Mme J. T. Goulet, M. et Mme Paul Goulet et leur fils Jacques.

Mme Paradis de Victoriaville, Mme Paquet, Mlle B. Rippe, Jeanne Goulet, Corinne, Pauline et Marguerite Blouin, MM. Léo, Crépeau, Philippe Marion, Henri, Georges, Paul Blouin.

M. et Mme Nazaire Aucoin, de Sainte-Victoire de Richelieu recevaient quelques amis à l'occasion de la fête des Rois. Un joli programme fut exécuté par Mlle Annette Dufaut, M. René Benoit, Béatrice Laroche, MM. Nazaire Aucoin, fils, Hector Saint-Martin, Jos. Lavalée, Ed. Leblanc, étaient présents: MM. et Mmes Nazaire Aucoin, Alexis Letendre, Mmes Jos. Lemoine, W. Leblanc, MM. Cyrille Aucoin père, Nazaire Aucoin, fils, de Saint-Amand, Sisk, Edmond LeBlanc, de la Garde Dollard de Montréal, Mlle Marie Anne Aucoin, Régina Aucoin, Rose Anna LeBlanc, Fabiola, Adèle, Héloïse Potvin, Alice Saint-Martin, Annette Dufaut, Anna Paulhus, Béatrice Laroche, Scellie et M. René Benoit, Rosia, Florida et Léa Lemoine, Louisa Ethier et MM. Arthur et Joseph Aucoin, Nazaire et Paul Letendre, Damase, Antonio de Henri Girouard, Hector, Adrien et Albert Saint-Martin, Paul Grenon, Jos. Ethier, Léodas Lemoine, Arthur Parant, Exias Saint-Martin, Nap. Saint-Martin, Jos. Lavalée, Donatien Potvin, Zéphir Jacob, Rosario Jacob, Albert Millette, Ls LeBlanc.

Mme Philippe Landry et Mlle Marguerite Taché qui ont passé quelques jours au Vieux port ont été après-midi au Québec.

Convocations. Il y aura réunion de couture à l'Hôtel Français le lundi 18 janvier. Toutes les dames et les jeunes filles sont priées de s'y rendre.

A la réunion de couture des patronesses de l'Institution des Sourdes-Muettes, mercredi prochain, M. l'abbé Deschamps, présentera les souvenirs de son récent voyage en Europe.

Ottawa. Mme J. Wilfrid Gauvreau est partie pour Kingston.

La "foire du bon voisinage" qui doit avoir lieu à Rideau Hall ce soir, promet de remporter un très grand succès. L'Exposition demandée que l'on soit en tenue de ville et elles sont ravies de l'occasion qui leur est offerte de rencontrer la population d'Ottawa. Le Rotary Club a mis plusieurs automobiles à la disposition des organisateurs pour transporter les visiteurs de l'arrêt du tramway à Rideau Hall.

Une nouvelle Présidente. Mme Shepherd a été élue présidente active du Club libéral des dames de Westmount, à la réunion d'hier après-midi au Victoria Hall.

Mme Paul Mercier, épouse de député de Westmount-Saint-Henri au fédéral, est présidente honoraire du Club.

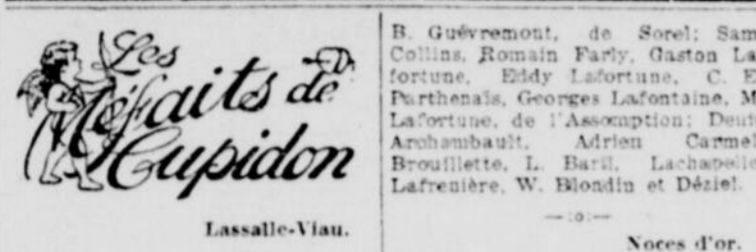
Le comité général se compose comme suit: vice-présidente Mme C. LeBoeuf; secrétaire, Mme Phelan; trésorière, Mme John Archibald; comité exécutif: Mmes McMaster, C. Hirst, Weir, Hoffman, A. D. Danson, H. Fortier, S. Jacobs et Mlle Sheridan.

Me A. R. McMaster fit une causerie et le thé fut servi.

MARIAGE BROUSSEAU-LEPAGE



M. JOSEPH-ADOLPHE BROUSSEAU et Mme BROUSSEAU, née Lepage, Alice-Florina, photographiés à la sortie de l'église du Très-Saint-Nom-de-Jésus de Maisonneuve l'après-midi de leur mariage.



Le révérend Père Bourque, O.P., bénissait ce matin à sept heures en l'église de Notre-Dame de Grâce, le mariage de Mlle Valette Viau, fille de M. et de Mme Théo. Viau, avec M. Jean Lassalle, fils de M. Eugène Lassalle, directeur du Conservatoire Lassalle et de Mme Lassalle. M. Bruneau Bourgeau accompagnait sa cousine et M. Jean Lassalle avait pour témoins son père, M. Eugène Lassalle et M. Achille Herzevitz, M.P.P. La mariée portait une robe-tailleur en serge française marine, un chapeau en paille et satin noirs et un manteau en hudson garni de martre d'Alaska; son bouquet de corsage se composait d'orchidées. Immédiatement après la cérémonie, M. et Mme Jean Lassalle partirent pour voyage.

Lavoie-Laframboise. Jeudi matin fut célébré en l'église Saint-François d'Assise de Québec, le mariage de Mlle Bernadette Laframboise, fille de M. et de Mme W. Laframboise, avec le docteur J.-Victor Lavoie, fils de M. et de Mme E. Lavoie. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé J. A. Beaudet, de Nicolet, cousin de la mariée. M. Laframboise accompagnait sa fille et M. Lavoie était le témoin de son fils. La mariée portait une robe en crépe de canton gris perle acier, un chapeau en panne de même nuance garni d'autruche et un manteau en mouton de Perse garni de martre d'Alaska; son bouquet se composait de roses-thé et d'orchidées.

Pendant la messe le programme musical fut exécuté par Mlle Bernadette Lavoie, M. J.-A. Savard et la chorale des Enfants de Marie. Immédiatement après la cérémonie le docteur et Mme Lavoie partirent pour New-York où ils s'embarqueront le 15 janvier à bord du "Paris" pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

Prochains mariages. Le mariage de Mlle Kathleen O'Brien, fille de M. S. Mullarkey, O'Brien, avec M. Louis-J. Marchand, fils de M. Louis Marchand, sera célébré le 19 janvier prochain.

On annonce pour le 19 janvier prochain le mariage de Mlle Jeanne Lecours, fille de M. et de Mme Félix Lecours, avec M. Joseph Cinq-Mars, fils de M. et de Mme Alfred Cinq-Mars. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église Saint-Louis de France à huit heures et trente.

Piançailles. M. et Mme O. Archambault, rue Saint-Hubert, annoncent les fiançailles de leur fille Lucienne, avec M. Arthur Paradis, professeur de violon, à Québec. La fiancée portait une robe en velours perlée avec touffe de roses à la taille. Les salons étaient décorés de roses-thé, d'oeillets blancs, de narcisses et de fougères. Au cours de la soirée, un programme musical très varié fut exécuté. A minuit on partagea le gâteau des Rois.

Reception. A la réception qui eut lieu ces jours derniers, chez M. et Mme Pierre Guévremont, à l'occasion du mariage de leurs deux filles, Mme Alexandra Leduc, née Guévremont, Laurette, et Mme Ludger Turcotte, née Guévremont, Rose-Hélène, on remarquait: MM. et Mmes Eugène Guévremont, Collins Guévremont, Timothée Leduc, J. B. Leduc, Reilly, de Carufel, Siméon Morin, Eugène Morin, Mmes Louis Bélangier, José, Blondin, Mlle Antonia Laframboise, Marguerite Guévremont, F. Grenier, E. Morin, A. Morin, Elisabeth Morin, Letendre, Lachapelle, B. Larue, Duval, A. Larue, MM. Noël Guévremont, Ludger Turcotte, Téléphore Farly, J.

Un joli programme musical fut exécuté. Remarqué parmi les invités: l'abbé J. E. Brien, curé; M. Aldéric Lavigne, ex-abbé; M. Charles-Edouard Flamand, avocat, et Mme Flamand; MM. et Mmes Nap. Parthenais, Albert Parthenais, Henri Parthenais, Mlle Angéline Parthenais, Anna Parthenais, Eva Parthenais, Odette Parthenais, Marguerite Parthenais, Annette Parthenais, MM. Napéon Parthenais, Benjamin Parthenais, Alexandre Parthenais, Charles-Edouard Parthenais, Gaston Parthenais, Roger Parthenais, Alfred Parthenais, Roland Parthenais, Marcel Parthenais, Ronald Parthenais, M. et Mme William Rivest, Mlle Desnoises et Edna Rivest, MM. Conrad et Léo Rivest, Mlle Thérèse et Juliette Hébert, MM. et Mmes Eugène Flamand, Daniel Sarovait, Mlle Annette, Marguerite, Mariette et Simone Sarovait, MM. Forand, Hector, Léo, Paul, Edouard Sarovait, Mme Achille Sarovait, M. et Mme Alphonse Desrochers, Mlle Simone Craig, MM. Adrien et Albert Craig, Mlle Antonia Forget, M. A. Courtémarche, M. et Mme Désiré Quasard, Mlle Annette Théasdale.

Nous rappelons à nos lecteurs et nos lectrices que c'est avec grand plaisir que nous insérons les communications de mariages, fiançailles, noces d'or.

B. Guévremont, de Sorel; Sam Collins, Romain Farly, Gaston LaFortune, Eddy LaFortune, C. E. Parthenais, Georges LaFontaine, M. LaFortune, de l'Assomption; Deuts Archambault, Adrien Carmel, Brouillette, L. Bard, Lachapelle, Laframboise, W. Blondin et Désiel.

Une Présidente Honoraire. Mlle PAUL MERCIER épouse du nouveau député fédéral de Westmount qui a été choisie comme présidente honoraire du club libéral des dames de Westmount dont Mme Shepherd est la présidente active.

Une Présidente Honoraire



Mlle PAUL MERCIER épouse du nouveau député fédéral de Westmount qui a été choisie comme présidente honoraire du club libéral des dames de Westmount dont Mme Shepherd est la présidente active.

Nous rappelons à nos lecteurs et nos lectrices que c'est avec grand plaisir que nous insérons les communications de mariages, fiançailles, noces d'or et d'argent, pourvu que ces communications soient signées et écrites d'un seul côté du papier.

Quelque Chose à vous Rappeler Quand vous Commencez le Nettoyage de la Maison

Les ateliers de nettoyage à sec et de teinturerie de Dechaux possèdent maintenant un nouveau département, pour servir les ménagères. Ce département s'occupe de la réfection des portières ou autres tentures. Nous avons maintenant un personnel habile dans ce genre de travail, et nous pouvons vous donner des prix qui, comparativement, seront trouvés très raisonnables. Ce département de réfection de draperies occupe un étage, et est outillé modernement pour manipuler tout genre de confections de draperies.

Prenez-en note, de sorte que lorsque vous commencerez votre ménage vous nous envoyiez vos draperies et tentures pour les faire nettoyer et nous consulter en même temps sur le travail de réfection.

TELEPHONEZ : EST 5000 Succursales de réception de dépôts 661 RUE MONTCALM 197 et 710 rue Ste-Catherine Est



628 rue Beaudry (Siège social) Montréal.

THE GREENWICH SHOP AND TEA ROOM

467 rue Guy (2 portes au nord de l'hôtel Corona) "Un petit coin du village Greenwich transplanté à Montréal" Cadeaux extraordinaires et suggestions décoratives. La salle de thé sert de beaux thés d'après-midi et de substantiels lunchs et soupers domestiques à partir de midi jusqu'à après le théâtre le soir. LILLIAN W. MENDELSSOHN, Hôteuse.

GRANDE REOUVERTURE Ce Soir à 6.30 P.M. BUSTANOBY & CASTELLANI

Luxueux Restaurant 58-60 Rue CRESCENT (Juste un peu plus bas que la rue Ste-Catherine) Plus beau que jamais Possédant un cachet de distinction Nouvelles Attractions Merveilleuses Nous donnons des repas aux gourmets les plus difficiles TOUS LES JOURS D'INER \$2.50 (Couvert compris) SOUPER A LA CARTE PRIX MODERES DINER et SOUPER AVEC REPRESENTATIONS Musique de Danse Entraînante Par un orchestre dans une classe par lui-même. Le meilleur du continent. Sous la direction du pianiste bien connu M. VICTOR RODRIGUEZ, ancien directeur au Casino de Paris et au Casino de la Touche. Pour réserver ses places, téléphoner à Uptown 5153-5131

Isadora Duncan marie sa fille à un Bolchéviste

(Presse Associée Canadienne) MOSCOU, 14. — Irma Duncan, cette jeune fille de 20 ans, adoptée par la célèbre danseuse Isadora Duncan, vient d'annoncer ses fiançailles pieuses avec Ilya Ilyich Snelder, fils d'un 'umble tailleur. Le jeune Snelder est la bonne fortune de rencontrer Isadora Duncan et sa suite, lorsqu'ils vint en 1920 dernier. En homme obligant, il s'offrit à transporter les colis des voyageurs. Bref, il se montra si débrouillard, que sa présence fut jugée indispensable. Aucune des innombrables formalités qu'exige la vie compliquée des Soviets ne lui parut trop repugnante pour servir ses nouveaux maîtres. Mlle Irma, qui est d'origine allemande, vit avec Isadora Duncan depuis sa plus tendre enfance. C'est aussi une étoile de la danse.

M. Henry Marks part pour l'Europe

Monsieur et Mme Henry Marks, de l'avenue Belmont, Westmount, le mercier bien connu de Montréal, partent demain soir pour un voyage de trois mois en Europe. Ils visiteront les principales villes de la France, d'Italie, la Suisse, Bruxelles et Berlin ainsi que les principales villes de la Grande-Bretagne. M. Marks part pour prendre un repos bien mérité mais aussi dans un but commercial dans l'intérêt de son commerce. M. et Mme Henry Marks partent demain soir pour New-York, d'où ils s'embarqueront mercredi sur le superbe S. S. Paris pour l'Europe. La PATRIE leur souhaite bon voyage et un heureux retour.

LONDRES, 14. — Le correspondant de l'Agence Reuter à Sydney, Australie, mande que le petit yacht américain "Speejack" est arrivé en cette ville d'une importante mission océanographique où il a recueilli d'abondantes informations historiques et scientifiques pour certaines institutions américaines.

Le meilleur médicament qui soit au monde pour les reins.



CES JOLIS MANTEAUX NOUVEAUX COUTERONT PLUS CHER L'AUTOMNE PROCHAIN

Nous vous conseillons fortement d'acheter votre nouveau manteau de fourrures sans retard. En l'achetant maintenant vous aurez non seulement le plaisir de porter dès cet hiver un modèle de la saison prochaine, mais vous économiserez réellement de l'argent. Les prix sont très fermes et augmentent certainement beaucoup l'automne prochain. Tous les manteaux que nous étalons sont des modèles les plus nouveaux de 1922.

Table listing various fur coats and their prices, including Manteaux en Mouton de Perse, Manteaux en Seal d'Hudson, Manteaux en Seal Français, and SPECIAUX.

CUMMINGS & CUMMINGS, LIMITED Rues St-Paul et St-Sulpice. En arrière de l'église Notre-Dame. OUVERT LE SAMEDI APRES-MIDI

Nous Avons en Magasin des Carpettes

Dans les meilleurs tissés WILTON — ANGLO SOROUK — AXMINSTER — VELOURS — BRUXELLES, etc. Tous sont offerts pendant notre vente de Janvier à des prix beaucoup plus bas que leur valeur régulière. Vous ne devriez pas manquer cette occasion.

Table listing various carpets and their prices, including Belles carpettes en tapistry, Carpettes Bruxelles, and Carpettes Wilton.

Pianos Pratte — Williams — Kleber — Chaminade — Disques Victor "La Voix de son Maître" N. G. Valiquette 471-477 STE-CATHERINE EST

MORENCY FRÈRES LTÉE. DORURES - ENCADREMENTS TABLEAUX - RESTAURATION - OBJETS D'ART Tél. Est 3202 346 STE-CATHERINE EST

TEMPERATURE CE MIDI

MAXIMUM	10
MINIMUM	10
BAROMETRE	75.97

Voyez l'annonce de Murphy page 23



La Patrie

DERNIERES NOUVELLES

POINCARÉ S'APPUIERA SUR LES CONSERVATEURSET LES ROYALISTES

La constitution du nouveau cabinet français sera probablement annoncée ce soir. — Socialistes et Communistes refusent d'y adhérer.

POUR PACIFIER DES ESPRITS

(Presse Associée Canadienne)

PARIS, 14. — L'ancien Président Poincaré a annoncé hier qu'il présenterait probablement son nouveau cabinet ce soir.

Il a donné cette information aux délégations des principaux groupes du Parlement à qui il a donné audience hier soir.

"Comme vous l'avez appris, a-t-il dit, M. Lloyd George est profondément anxieux d'avoir une entrevue avec le successeur de M. Briand et celui-ci est nommé lorsqu'il passera par Paris, à sa rentrée de Cannes. Je lui ai dit que je serai heureux de le rencontrer à l'ambassade anglaise."

"Comme notre conversation durera apparemment plusieurs heures et parviendra à toutes les démarches, mon intention est de choisir demain les collaborateurs dont j'ai besoin. Il se peut cependant que mon cabinet ne soit pas formé avant dimanche soir."

"Le Parlement ayant décidé de s'ajourner jeudi prochain, il devra dans ce bref intervalle me familiariser avec les débats en cours entre les Alliés, particulièrement les délibérations de Cannes."

"De nouvelles conférences seront probablement nécessaires dans un proche avenir. Elles ont leur utilité mais je crois qu'il serait préférable de convoquer le Conseil suprême seulement après que les Ambassadeurs auront terminé leur mandat. A mon humble avis, le Conseil suprême ne devrait se réunir qu'après les échanges de signatures."

M. Poincaré a déclaré aux députés qu'il ne soupait pas que personne pût s'imaginer qu'il allait constituer un simple ministère politique. "Personne ne nie la gravité de la crise, dit-il. Les heures que nous vivons sont presque aussi alarmantes que celles de 1914. L'union est plus nécessaire que jamais. Il importe surtout de promouvoir le désarmement des esprits. Il ne faut plus nous arrêter à des considérations de personnes."

"Le paix est l'œuvre irréversible qu'il nous faut accomplir. Elle doit être faite au bénéfice de la France et non pas dirigée contre l'un ou l'autre parti."

Quelqu'un s'étant permis de rappeler à M. Poincaré que l'entrée de certains radicaux socialistes dans le ministère souleverait des objections, le nouveau premier lui a répondu: "Je suis libre de toute affiliation de parti, mais je puis vous rappeler que tous les cabinets français alors que j'étais l'honneur d'occuper l'Élysée comprenaient des radicaux socialistes."

TACHE ARDUE

M. Poincaré, a-t-on appris, s'est heurté à de graves difficultés en constituant son cabinet, et a dû recourir surtout sur la droite conservatrice, les Socialistes et Communistes, qui ont toujours été d'instables adversaires du Gouvernement, se tiennent également à l'écart. En conséquence, la majorité de M. Poincaré sera assurée par les Royalistes et les membres de la Droite et du Centre, groupes qui présentent une grande homogénéité. L'Union française, qui avait précédemment soutenu M. Lloyd George à son passage à Paris aujourd'hui, M. Poincaré a précisé:

"Je n'ai aucun titre à rencontrer M. Lloyd George à moins que mon cabinet ait agréé au préalable par le Président, mais j'espère être en mesure d'y réussir."

"Une autre difficulté rencontrée par l'ancien Président fut l'opposition d'une section de la Chambre à l'élision d'un trop grand nombre de sénateurs dans le ministère."

Comme on lui demandait s'il renouvellerait M. Lloyd George à son passage à Paris aujourd'hui, M. Poincaré a précisé:

"Je n'ai aucun titre à rencontrer M. Lloyd George à moins que mon cabinet ait agréé au préalable par le Président, mais j'espère être en mesure d'y réussir."

"Une autre difficulté rencontrée par l'ancien Président fut l'opposition d'une section de la Chambre à l'élision d'un trop grand nombre de sénateurs dans le ministère."

Comme on lui demandait s'il renouvellerait M. Lloyd George à son passage à Paris aujourd'hui, M. Poincaré a précisé:

"Je n'ai aucun titre à rencontrer M. Lloyd George à moins que mon cabinet ait agréé au préalable par le Président, mais j'espère être en mesure d'y réussir."

"Une autre difficulté rencontrée par l'ancien Président fut l'opposition d'une section de la Chambre à l'élision d'un trop grand nombre de sénateurs dans le ministère."

Comme on lui demandait s'il renouvellerait M. Lloyd George à son passage à Paris aujourd'hui, M. Poincaré a précisé:

"Je n'ai aucun titre à rencontrer M. Lloyd George à moins que mon cabinet ait agréé au préalable par le Président, mais j'espère être en mesure d'y réussir."

"Une autre difficulté rencontrée par l'ancien Président fut l'opposition d'une section de la Chambre à l'élision d'un trop grand nombre de sénateurs dans le ministère."

Comme on lui demandait s'il renouvellerait M. Lloyd George à son passage à Paris aujourd'hui, M. Poincaré a précisé:

"Je n'ai aucun titre à rencontrer M. Lloyd George à moins que mon cabinet ait agréé au préalable par le Président, mais j'espère être en mesure d'y réussir."

"Une autre difficulté rencontrée par l'ancien Président fut l'opposition d'une section de la Chambre à l'élision d'un trop grand nombre de sénateurs dans le ministère."

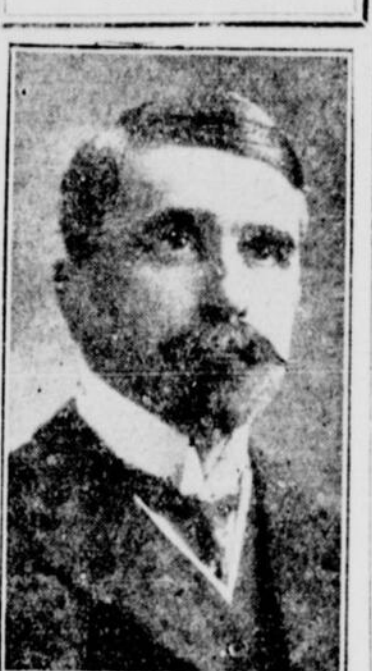
Comme on lui demandait s'il renouvellerait M. Lloyd George à son passage à Paris aujourd'hui, M. Poincaré a précisé:

"Je n'ai aucun titre à rencontrer M. Lloyd George à moins que mon cabinet ait agréé au préalable par le Président, mais j'espère être en mesure d'y réussir."

"Une autre difficulté rencontrée par l'ancien Président fut l'opposition d'une section de la Chambre à l'élision d'un trop grand nombre de sénateurs dans le ministère."

Comme on lui demandait s'il renouvellerait M. Lloyd George à son passage à Paris aujourd'hui, M. Poincaré a précisé:

EN FRANCE



L'HON. M. PHILIPPE ROY, haut commissaire en France, qui présentera le gouvernement canadien aux fêtes du troisième centenaire de Molière qui commencent aujourd'hui même.

L'ETAT AVAIT BESOIN DE LUI...

NEW-YORK, 14. — William Gombert parce qu'il refusa de répondre à la sommation de venir servir comme juré fut condamné à un amendement de \$100. Mais, il crut pour échapper à cette mesure injuste, écrite au juge tout la lettre suivante: "Je regrette de ne pouvoir satisfaire à votre réquisition, car je suis l'époux de M. L. Laves à Sing-Sing, l'Etat a besoin de mes services tel."

CHEQUE DE \$150,000 SIGNE PAR HARDING

Lubie d'un dément qui présente un chèque dactylographié au nom du PRESIDENT

Elizabeth, N. J. 14. — "Donnez-m'en \$500 en billet de un dollar" demanda un étranger de haute taille, alors qu'il présentait un chèque au montant de \$150,000 au guichet de la banque Port de Ste-Elizabeth. Le chèque était fait à la machine à écrire, portant la signature de "Warren G. Harding". Le blanc était celui d'une banque de Washington.

Quand on informa l'étranger que malheureusement M. Harding n'avait pas de compte à cette banque et que de plus on n'acceptait jamais de chèques avec une signature faite à la machine à écrire, notre homme fit la remarque qu'il était âgé de cinquante ans sans pouvoir en retirer un sou. Il sortit en vifrageant contre le système des banques.

Un peu plus tard, la police arrêtait un individu qui dit s'appeler John Gabrielle, âgé de 44 ans, domicilié au No. 437 rue Marshall. On trouva dans ses poches de son veston le chèque tout froissé. Gabrielle déclara qu'il faisait toujours ses affaires avec des billets de complaisance. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'il était dément.

L'UNION JACK ET LES ARMOIRIES

LONDRES, 14. — On se demandait maintenant que l'Irlande a accepté le statut d'un état libre au sein de l'Empire s'il n'y aura pas lieu de remanier l'Union Jack et les armoiries de la Grande Bretagne.

TOIT EMBLEMES REPRESENTATIF DE L'IRLANDE EN SERA EFFACE

LONDRES, 14. — On se demandait maintenant que l'Irlande a accepté le statut d'un état libre au sein de l'Empire s'il n'y aura pas lieu de remanier l'Union Jack et les armoiries de la Grande Bretagne.

L'inflation des salaires des ouvriers en Suède

STOCKHOLM, 14. — Toutes les avances faites par les patrons des principales industries pour effectuer des revisions de salaires d'après accord avec leurs employés ont échoué. En conséquence, ceux-ci ont avisé par l'entremise de leurs unions syndicales que 250,000 ouvriers syndiqués à leur emploi, que le contrat collectif actuellement en vigueur sera abrogé dans les industries du bâtiment, du génie, du bois, de la soie et des tissus.

MESSAGE DE LLOYD GEORGE

PARIS, 14. — L'ancien président du conseil Briand a reçu hier un message du premier ministre Lloyd George exprimant en termes sympathiques son espoir que le nouveau cabinet français sera bientôt annoncé.

ON TENTE DE LES DEVALISER EN PLEIN JOUR ET CELA DEVANT QUINZE TEMOINS

Deux commis de banque porteurs de \$3,780, attaqués hier après-midi. — Les apaches ne réussissent point.

LUTTE TRAGIQUE

Deux jeunes commis de banque ont été victimes hier après-midi d'un attentat qui rappelle les plus audacieux exploits des bandites de New-York.

EN PLEIN JOUR

L'attentat a été commis vers 1 h. 10 en présence d'une quinzaine de personnes.

Les deux victimes sont René Fournier, 16 ans, domicilié 2920 rue des Ecoles et Lucien Mayer, 14 ans, 2832 avenue DeJormier. Ce sont deux employés de la Banque d'Hochedaga, succursale 2267 avenue Papineau.

Vers une heure, ils furent chargés par le gérant, M. H. Desrochers, de transporter une somme de \$3,780 à la succursale No 1126 avenue Mont-Royal, dont le gérant est M. A. Laplante. L'argent fut déposé dans une valise et les deux jeunes gens se mirent en route.

EN ROUTE

Ils montèrent dans un tramway de l'avenue Papineau se dirigeant vers le sud mais une fois rendus à la voie du Pacifique, ils furent descendre car la ligne des tramways est interrompue à cet endroit pour reprendre un peu plus bas.

L'ATTENTAT

Comme le tramway dans le tramway, deux individus les rejettent brusquement en arrière et tombèrent dessus à coups de poings dans la figure.

Le jeune Mayer, qui portait la valise, se jeta dessus à plat ventre, afin que les bandits ne puissent la lui enlever.

Son compagnon, Fournier, sortit son revolver pour tirer sur les malfaiteurs, mais l'arme était au cran d'arrêt. L'un des bandits lui saisit le poignet et le jeune messager, malgré ses efforts désespérés, ne put faire fonctionner l'arme. Toute cette scène ne fut l'affaire que de quelques secondes.

CITIZEN COURAGEUX

Témoin de l'attentat, un des passagers, M. Albert Vézina, boucher, 30 avenue Papineau, sauta au bas du tramway pour porter secours à deux jeunes gens.

Il réussit à empocher l'un des bandits dans l'autre ayant fait un geste menaçant, il craignit d'être abattu d'une balle de revolver et lâcha prise. Le bandit en profita pour prendre la fuite sans de près par son compagnon désarmé par la résistance courageuse des deux jeunes gens. L'argent étant saisi.

BANDITS EN AUTO

Les deux malfaiteurs sautèrent dans une automobile qui les attendait à quelques pas de là. Il y avait un chauffeur dans la machine dont le moteur n'avait pas cessé de fonctionner.

Dès que les bandits eurent sauté dans la voiture, celle-ci, conduit par le chauffeur-complais, démarra à toute vitesse et gagna le bas de l'avenue Papineau.

DES COUPS DE FEU

Dans l'intervalle, le jeune Mayer avait eu le temps de mettre son arme à point et il tira plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Les jeunes banquiers, qui portaient des blessures à la figure, prirent un tramway et se rendirent à la pharmacie Morin, angle Mont-Royal et Papineau, où on leur prodigua tous les soins nécessaires. La police du poste No. 14 fut prévenue par téléphone et les agents Plante et Tremblay, dépêchés sur les lieux, par le lieutenant Marcoux accompagnèrent les deux messagers jusqu'à la succursale No 1126 avenue du Mont-Royal. L'argent, que les deux jeunes gens avaient courageusement protégé, fut remis aux officiers de l'insurrection.

LES BLESSURES

Le jeune Fournier portait des blessures au nez et à la bouche, tandis que son compagnon Mayer, avait une lèvre fendue.

Le capitaine Morin, du poste No. 14, chargea les agents Tremblay et Mailleux de faire une enquête sur les lieux. Les détectives Beauchamp et Sloan s'occupent également de la cause.

EN BON SIGNALLEMENT

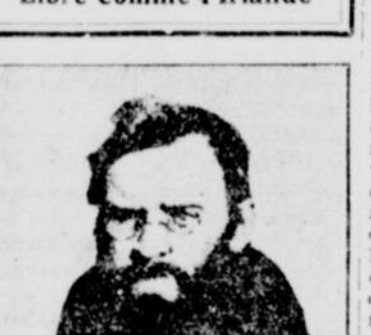
Les policiers ont un bon signallement des bandits. Il s'agit de deux jeunes gens âgés de 29 à 25 ans. L'un est gros et grand, l'autre de

Inauguration d'une statue du Pape à Constantinople

(Presse associée canadienne)

Constantinople, 14. — Une statue du Souverain Pontife Benoît XV vient d'être dévoilée dans la Basilique du Saint-Esprit en témoignage de gratitude pour la charité inépuisable manifestée par le saint Père au cours des hostilités. Le Sultan s'est inscrit en tête de la liste des souscripteurs avec l'héritier présomptif, Abdul Medjid Effendi et les princes impériaux.

Libre comme l'Irlande



LE R. P. DOMINIQUE, capucin, conseiller spirituel de Terence MacSwiney, ancien maire de Cork (Irlande), qui est parmi les 30 prisonniers emprisonnés qu'il ont vu les portes de la prison de Parkhurst s'ouvrir devant lui.

Il déclara hier soir que l'attentat avait été bien organisé et que les deux jeunes commis transportaient l'argent à la succursale de la banque de l'avenue Mont-Royal, 1126 avenue Mont-Royal, quand il est dit plus haut. Le transport de l'argent est une affaire de routine et n'est pas toujours effectué par les deux commis. Le gérant a lui-même transporté de l'argent à plusieurs reprises, de même que le "ledger keeper".

Les deux jeunes gens sont des employés permanents. Mayer est ce qu'on appelle un "junior clerk" et Fournier est préposé aux "collections". Le premier est au service de la banque depuis deux ans et son compagnon depuis trois ans. Ils étaient armés tous les deux.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

LE DIVORCE EN PAYS SOVIET EST FACILE

L'affaire se bâcle généralement en quelques minutes. — Justice simple et EXPEDITIVE

(Presse associée canadienne)

Riga, Letvie, 14. — S'il faut en croire M. Parley Christensen, de Chicago, candidat à la présidence des Etats-Unis sous l'étiquette de fermier-ouvrier aux élections de 1920, tout profane de la Russie soviétique pourrait divorcer jusqu'à trois fois. M. Christensen a passé tout récemment un mois à Moscou pour se documenter sur les rouages du divorce dans le phalanstère communiste.

"C'est chose facile que de divorcer en Russie soviétique, déclaré-t-il. Je crois comprendre cependant qu'on n'y peut divorcer plus de trois fois. Si quelqueun, homme ou femme, qui a divorcé plus de trois fois inscrit une nouvelle instance, il trouve cette fois la partie très dure."

"J'ai assisté à une audience de divorce. Les procédures furent des plus simples. En moins d'une demi-heure le divorce était prononcé. A leur apparition à la barre, l'homme et la femme furent interrogés séparément par le magistrat. Il les interrogea finalement ensemble et chercha à les persuader que leur querelle était une affaire de rien et qu'ils feraient mieux de continuer leur vie commune. Mais leurs vues étaient toutes différentes de sorte que le magistrat n'eût d'autre alternative que de leur faire signer un certificat de divorce."

M. Christensen a également visité plusieurs "clubs populaires" qui sont l'équivalent de nos clubs sportifs en Amérique. On y juge les délits de droit commun.

Les magistrats étaient habillés de la façon la plus frustre et certains siégeaient en manches de chemise.

"En général, a déclaré M. Christensen, je fus étonné de l'impartialité de ces cours."

QUI DECOUVRI L'AMERIQUE ?

Paris, 14. — La ville de Dieppe réclame l'honneur d'avoir donné le jour au va-tout de l'Amérique, un navigateur du nom de Jean Cousin qui aurait traversé les mers quatre ans avant Christophe Colomb. Cette thèse historique compte en France de chaudes défenses. L'entreprise de Cousin aurait été payée par des marchands normands qui voulaient lui faire commerce "à l'ouest des côtes africaines."

QUEBEC PROTEGERA CONTRE MONTREAL SES TRESORS

Les échevins de Montréal se casseraient le nez sur les portes de la Législature.

LES CELIBATAIRES

Québec, 14. — Le gouvernement de Québec n'aurait pas du tout l'intention de faire cadeau d'une partie de ses revenus à la ville de Montréal, par voie de subsides ou autrement, selon que la chose semblait avoir été suggérée par le conseil de ville de Montréal. C'est ce qu'on répète, dans les milieux parlementaires, d'ordinaire bien informés.

Et le fait que les échevins de Montréal ont décidé de présenter une requête à la Législature au lieu de lui soumettre un bill, comme ils l'ont fait, n'a pas outre mesure nos gouvernements. On s'attendait depuis longtemps, à ce que Montréal, à court d'argent, s'attaquerait à la trésorerie provinciale pour se faire remettre les fonds nécessaires.

A l'avenir, dit le gérant, on se servira de l'automobile de la banque pour effectuer les transports d'argent.

Les détectives, au cours de leur enquête, ont après qu'autrefois les divers sommes d'argent étaient transportées au bureau de la rue St-Jacques, par Fournier et le gérant. Plus tard, on se servait de l'auto de la banque, mais le chauffeur déclara que la succursale de l'avenue Papineau était trop éloignée et difficile à atteindre par les mauvais temps.

L'auto des bandits est un Studebaker. Comme le numéro de la licence était couvert d'un bandeau grisâtre, on n'a pu le déchiffrer. L'auto est descendu l'avenue Papineau et a tourné à l'avenue LaSalle, du côté ouest.

Une auto répondant à la description de la machine des bandits a été vue à plusieurs reprises passant en face de la succursale au cours de l'avant-midi.

Le gérant a ajouté que Mayer avait eu une heureuse inspiration en se jetant sur la valise alors que des personnes plus âgées n'auraient pu le faire. Les deux bandits ont pu être arrêtés par le gérant qui avait eu le temps de saisir le revolver et de tirer plusieurs coups de feu dans la direction de l'auto, mais sans l'atteindre.

GRIFFITH ESTIME AGIR SANS DELAI

LE FEMINISME



MADAME MARGARET PATTERSON, femme médecin, qui vient d'être nommée juge en conservatrice à Toronto. Le Dr Patterson est très connue dans les cercles professionnels d'Ontario.

LE PARLEMENT N'OUVRIRA QUE LE 25 FEVRIER

Ottawa, 14. — Une proclamation a été affichée à la Gazette Officielle prolongeant la date de l'ouverture du Parlement annoncée d'abord pour le 17 janvier jusqu'au 25 février. On sait que ces prolongations sont de simples formalités.

Le cabinet a reconnu les vues des représentants du ministère du Travail et l'entente l'espoir d'un compromis, grâce auquel la faction extrémiste des cheminots sera tenue en respect du moins pour l'instant. Le presse de Dublin est unanime à reconnaître que ce serait un rude coup pour le nouveau gouvernement s'il devait, dès le premier jour de son existence, se trouver aux prises avec une crise qui menacerait l'existence et la prospérité de la nation.

Les derniers préparatifs en prévision de l'ouverture de Dublin Castle et du retrait des forces d'occupation sont terminés. Un premier contingent d'auxiliaires s'est retiré hier soir et plusieurs autres n'attendront plus que des ordres pour quitter la place dans les 24 heures. Des déplacements de troupes de large envergure seront effectués la semaine prochaine.

Les départs d'auxiliaires s'effectuèrent par échelons dans le courant de la semaine prochaine. On prévoit qu'à Dublin même, 1,000 auxiliaires et 700 "Black and Tans" se retireraient au cours de la prochaine quinzaine.

L'arrangement des prisonniers politiques irlandais s'est poursuivi normalement hier. Ceux qui ont été libérés des geôles anglaises et écossaises sont attendus à Kingston aujourd'hui.

HECATOMBE FERRO-VIAIRE A NEW-YORK

UN AGUILLEUR EST BLESSE PAR UN TRAIN.

NEW-YORK, 14. — Le tunnel de la East River a été, hier soir, le théâtre d'un bien pénible accident de chemin de fer qui faillit coûter la vie à un aiguilleur, Clifford A. Bliss qui, souffrant de graves blessures à la suite d'une chute d'un train du Long Island, réussit à ramper jusqu'à un point où un gardien le ramassa presque évanoui et demonté.

Après, ce matin, Transi par le froid, le malheureux se plaignait de douleurs internes et souffrait d'une fracture de deux vertèbres et du bras droit.

Il était à bord d'un train allant entre deux commis, lorsqu'il perdit l'équilibre en ne sachant comment et tomba sur la voie, échappant par miracle à l'écrasement. Il dit avoir éprouvé une bonne distance en s'élevant de ses genoux et de ses mains meurtries, avant en plus d'éviter une collision d'un fort volume qu'il lui fallait longer. A tous les deux minutes environ un train passait, dont le tourbillon le soulevait du sol glacé où il se traînait péniblement.

A plusieurs reprises, il se débattait, mais parvint à atteindre un puits d'air de la ligne avouant, du côté de Manhattan.

Frappe par une locomotive

Frappe par une locomotive à la traverser à niveau de la rue Ste-Marguerite, vers 7 heures, hier matin, alors qu'il se rendait à son ouvrage, Paul Héroux, 52 ans, 2013 rue Boadreau, un employé du Grand-Tronc, a reçu de graves coups à la tête et au dos. On l'a transporté à l'hôpital général où il est sous traitement. Héroux marchait sur la voie ferrée, dit-on, et ne put s'en éloigner assez tôt pour éviter l'accident.

Un léger incendie

Un léger incendie a causé quelque dommage vers 8 heures, hier soir, à la résidence de M. C. R. Hocmer, 61 rue St-Joseph, à Dorval. Le feu s'était déclaré dans la cave. L'intervention rapide des pompiers de Dorval dirigés par le chef Leclavallier, empêcha les flammes de faire de dégâts considérables.

Il assume ses fonctions aujourd'hui même. — Re-traite de l'armée britannique.

DE VALERA

DUBLIN, 14. — Le traité anglo-irlandais créant l'Etat libre d'Irlande a été unanimement ratifié, ce matin, par le parlement. Eamon de Valera et ses partisans qui s'opposaient au traité au "Dail Eireann", étaient absents.

DUBLIN, 14. — La session qu'il s'ouvre aujourd'hui au Parlement d'Irlande méridionale, en vue de ratifier le traité de paix anglo-irlandais, suscite un extrême intérêt. Elle a été convoquée hier par Arthur Griffith. Tous les députés élus, y compris ceux des six comtés de l'Ulster, Eamon De Valera et son clan, y sont invités. On ne croit pas cependant qu'aucun des Républicains irréductibles y assiste.

Le traité promet d'être ratifié sans incidents, à moins que quelqu'un de ses adversaires ne décide, à la dernière minute, d'assister à la séance.

Immédiatement après la ratification, un gouvernement provisoire sera établi, c'est-à-dire, que M. Griffith et son nouveau cabinet inaugureront simplement leurs fonctions officielles.

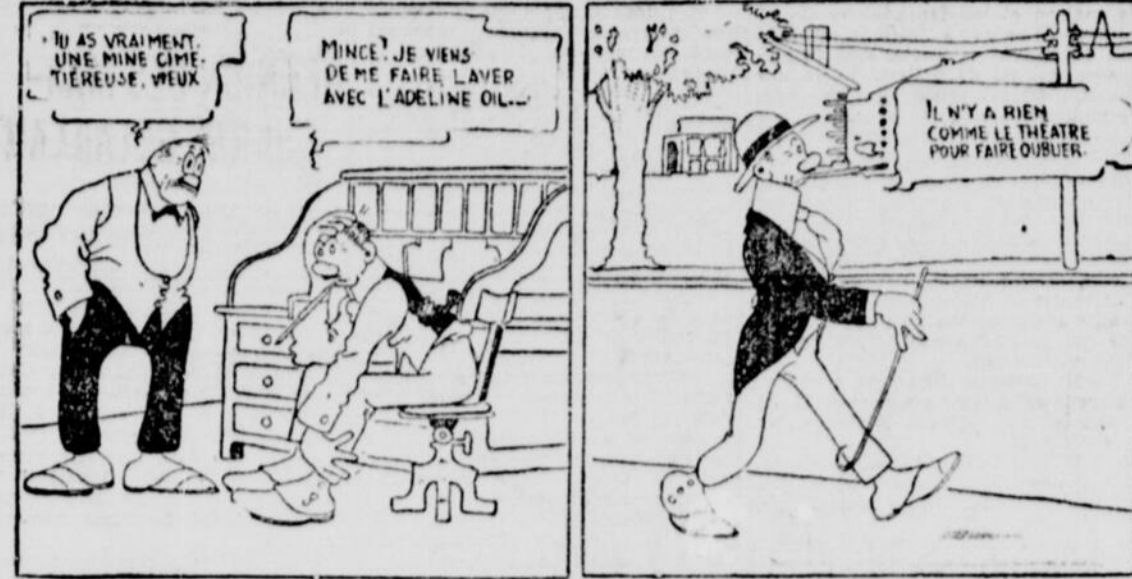
Le programme initiatif du gouvernement provisoire sera d'arrêter les détails de la remise du pouvoir des autorités britanniques au gouvernement irlandais. Le cabinet irlandais a tenu, hier, une importante séance plénière à "Mansion House" où il a discuté non seulement son programme, mais les moyens de prévenir la grève de cheminots en perspective.

Le cabinet a reconnu les vues des représentants du ministère du Travail et l'entente l'espoir d'un compromis, grâce auquel la faction extrémiste des cheminots sera tenue en respect du moins pour l'instant. Le presse de Dublin est unanime à reconnaître que ce serait un rude coup pour le nouveau gouvernement s'il devait, dès le premier jour de son existence, se trouver aux prises avec une crise qui menacerait l'existence et la prospérité de la nation.

Les derniers préparatifs en prévision de l'ouverture de Dublin Castle et du retrait des forces d'occupation sont terminés. Un premier contingent d'auxiliaires s'est retiré hier soir et plusieurs autres n'attendront plus que des ordres pour quitter la place dans les 24 heures. Des déplacements de troupes de large envergure seront effectués la semaine prochaine.

Les départs d'auxiliaires s'effectuèrent par échel

Césaire



Par Chas. McManus



POUR LE RHUME
Le Produit Original
BAUME BENGUE
Méfiez-vous des contre-façons
SOULAGE LA DOULEUR
\$1.00 le tube
Chez tous les marchands ou par la maille
THE LEXINGTON MILLS CO LIMITED, MONTREAL

LES ECHECS

A propos du tournoi mémorabel de samedi dernier. — Le record du monde battu à Montréal. — La liste officielle des joueurs qui ont pris part au tournoi. — Problème et solution.

Eh bien! mes amis, pour dire que ce fut une séance d'échecs, c'en fut vraiment une!

Comme théâtre, la magnifique grande salle de gymnase du palais de la rue Cherrier, gracieusement mise à la disposition des organisateurs.

Comme acteurs, plus de 150 joueurs venus des quatre coins de la ville et de la banlieue pour rompre une lance avec le champion américain.

Comme spectateurs, des intéressés, des figures de nos succès, accourus pour assister à cette joute mémorable. Et du monde tout autour, du monde sur le parquet, presque grappé autour du champion, du monde autour des tables qui formaient deux grands rectangles dans le gymnase, du monde partout, du monde jusque dans les galeries.

Et le maître Marshall aurait pu se dire, prenant le train de retour pour les Etats-Unis, à l'instar du grand conquérant romain: Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu!

Je suis venu dans ma vieille bonne ville de Montréal, où j'ai passé les plus belles années de ma jeunesse, où j'ai appris les premiers rudiments du Noble Jeu, où je compte de si bons et si sincères amis, où je rencontre tant de familiers, figures amies de nos luttes héroïques d'autrefois. J'ai vu les joueurs de Montréal, j'en ai vu, j'en ai vu, j'en ai vu, j'en ai vu un alignement d'adversaires en artilles simultanées comme jamais cela ne s'est vu dans l'histoire des échecs, j'ai vu les officiels de la belle association canadienne-française m'accueillir comme un des leurs. J'ai vu les représentants de tous les clubs m'ouvrir cordialement les bras en me fournissant l'occasion de battre le record du monde.

En effet, la journée du 7 janvier 1922 restera mémorable non seulement dans les annales de nos échecs de Montréal, mais dans celles du monde entier.

La métropole du Canada vient d'avoir l'honneur de battre le record mondial en opposant 155 joueurs en parties simultanées à un maître international, dans un bref journal, qui, occupant d'écrits aux Etats-Unis, ont déjà publié d'élogieux commentaires à ce sujet et nul doute que la nouvelle fera le tour de l'Europe.

La séance proprement dite commença à 3.30 heures, après les quelques entretiens préliminaires. C'est M. Joseph Sawyer, président de la section des Echecs du National, qui présenta le maître Marshall et il le fit en termes délicats et bien choisis. Le président général de l'association du National, M. Grégoire, prononça une allocution de bienvenue au champion américain. Puis M. Alfred Lambert, président de la Dominion Chess Association et président de la Chambre de Commerce de Montréal, prononça un très joli discours dans lequel il fit avec admirablement quelques notes biographiques sur le héros de la circonstance.

Et le maître se mit précipitamment à l'oeuvre passant à grande allure devant chacune des tables, sans oublier naturellement de faire son coup avec autant de vitesse que de précision.

Vers les six heures, d'un commun accord, le champion et ses adversaires décidèrent de prendre un léger goûter sans quitter les tables et le combat continua bon train entre le sandwich et la tasse de café.

A neuf heures, soixante pour cent des joueurs avaient désarmé, à dix heures il n'en restait plus qu'une trentaine et à onze heures, 15 seulement traînaient leurs dernières cartouches. A 11.30 heures la lutte était terminée avec le résultat phénoménal que j'ai mentionné plus haut.

Voici les noms des joueurs qui ont réussi à gagner leurs parties ainsi que ceux qui ont obtenu la remise. Je publie ci-dessous la liste officielle de tous les joueurs qui ont pris part à ce tournoi mémorable.

PARTIES GAGNEES (8)
par
Beauchemin, P., Blanchard, L., Falconer, G., Garelick, A., Gaudette, J., Kirkham, E. B., Nuremberg, E., Rawlings, W. A.

PARTIES ANNULEES (21)
par
Archambault, Joseph, Beaudry, Raymond, Bertrand, Henri, Carrière, Alexis, Enzer, N., Forest, Albert, Germain, Clément, Guozalez, B., Gowans, T., Lidsky, H., Maréchal, Georges, Orton, J. R., Prince, Lorenzo, Rombech, N., Rawlings, W., Rochelleau, G., Sawyer, Jos., Schwartz, H., St-Pierre, Dr Alex., Willings, J., Winfrey, Dr.

LISTE OFFICIELLE

de tous les joueurs qui ont pris part au mémorable tournoi du 7 janvier 1922. Voici la liste officielle de tous les joueurs qui ont pris part au tournoi de samedi dernier:

A
Abramovitch, H., Abramovitch, M., Abramovitch, S., Allard, J., Archambault, Jos., Archambault, O. L.

B
Baillargeon, P., Baker, J. S., Ballon, L., Barbeau, Théo., Baroff, W., Beauchemin, A. P., Beaudry, R., Béique, F. A., Béique, G. R., Berger, N., Belanger, N., Bertrand, H., Blanchard, L., Blanststein, T., Bleu, M., Bluteau, P., Borelick, W., Boucher, A., Bourque, A., Bourque, O. L., Brault, P., Brisebois, Dr., Brulotte, A., Brulotte, C.

C
Cartier, A., Chalifoux, Jos., Charbonneau, E., Chassé, Ant., Cohen, V., Cole, F., Côté, E.

D
Davis, E., Desautels, Paul, Desautels, Pierre, Desjardins, L., Desjardins, J. P., Dubergier, E., Duckett, S., Dumphy, P.

E
Enzel, M., Ellison, L., Engleston, D., Enzer, N.

F
Falconer, G., Flower, W., Forest, A., Fox, G., Francke, A., Faisey, G.

G
Gagnon, L., Garelick, A., Gaudette, J., Germain, G., Gervais, R., Gildow, A., Gold, A., Gonzalez, B., Gowans, T., Grant, M., Greenslett, B.

H
Hardie, M., Hunter, K., Janelle, B., James, H. L., Jones, E. N., Juras, Dr.

K
Kelly, R., Kernick, E., Kingston, A., Kirkham, E. B., Kopinsky, H., Kruger, S., Kurfil, W., Kurnser, L.

L
Lacoste, L., Lacroix, H., Lambert, A., Larmer, J. O., Lamotte, A., Lande, E. C., Lavigne, Dr., Lavigne, J. B., Layout, L., Ledaine, D., Lidsky, H.

M
MacPherson, R., Malkowitz, E., Marcell, P., Marchal, G., Martin, C. H., Masse, A., Masse, N., Massé, J. N., Mathieu, Dr., McGown, N. A., Michel, J., Miles, N. C., Mill, G., Moineau, L. E., Morrison, A. T., Morris, C. A., Morrison, M.

N
Naturman, B., Nuremberg, E.

O
Ottina, L., Ornel, J. R.

P
Parke, L., Pauzé, A., Physisty, Dr., Prevost, Dr., Prince, L., Racicot, A., Rawlings, W., Rawlings, W. A., Rochelleau, C. A., Rombech, H., Rombech, N., Rosenberg, E., Rosenthal, P., Rosenthal, V., Rosenthal, W., Rousseau, E., Royer, L., Rudin, M.

LE JEU de DAMES

A M. A. Laurent et G. Gratton—Problèmes reçus. A M. C. D. — Vous recevrez ce que vous nous avez demandé, dans le cours de la semaine prochaine. Adresse des clubs de dames de Montréal.

PROBLEME FRANÇAIS No 139
Par S. A. des F.
Noirs 9 pièces

Blancs, 11 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME CANADIEN No 629
A remembrement
Par M. Arthur Poitier, fils, 4644
A M. Deip. Coanette, St-Hyacinthe.
Noirs, 11 pièces, 3 dames

Blancs, 8 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME FRANÇAIS No 140
Par M. L. Larocque et O. Taillefer
Noirs, 7 pièces, 2 dames

Blancs, 6 pièces, 1 dame
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME CANADIEN No 634
Par M. Léopold Paradis, 614
Noirs, 14 pièces, 1 dame

Blancs, 11 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME CANADIEN No 635
Par M. Deip. Coanette, St-Hyacinthe
Noirs, 9 pièces

Blancs, 11 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME CANADIEN No 636
Par W. Beauregard, Holyoke, Mass.
Noirs, 16 pièces

Blancs, 15 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME CANADIEN No 637
Par M. Nap. Brochu, Lévis, P. Q.
Noirs, 10 pièces

Blancs, 10 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME CANADIEN No 638

Par M. Arthur Poitier, fils, Verdun
Noirs, 8 pièces, 2 dames

Blancs, 11 pièces
Les blancs jouent et gagnent

PROBLEME CANADIEN No 639
A remembrement
Par M. Arthur Poitier, fils, 4644
A M. Deip. Coanette, St-Hyacinthe.
Noirs, 11 pièces, 3 dames

Blancs, 11 pièces, 1 dame
Les blancs jouent et gagnent

IL FAUT QUE LE JEU DE DAMES REPRENNE SON ENTRAIN ORDINAIRE

Comme toujours, à pareille époque et à cause des fêtes du nouvel an, le jeu de dames semble suspendu dans un moment d'arrêt, ce qui, du reste, est fort légitime, surtout après que les membres de la grande famille du noble jeu de dames ont dû, l'année dernière, se consacrer à d'autres sports, que tous ont acquiescé de leur devoir et se sont acquittés de la tâche qu'on leur a confiée.

Le progrès dans le monde damique pour l'année 1922 sera-t-il plus grand qu'en 1921? Nous répondons qu'il peut l'être dans une certaine mesure, de certains de nos forts joueurs peut les abandonner et si l'amour-propre vient à peser sur eux, ils ne viendront pas assister aux efforts de ceux qui ont toujours en avant le jeu de dames. Arriveront-ils à faire une distinction entre les membres d'une même famille, sur la cause du jeu de dames en souffriront.

Quels sont les devoirs pour l'année 1922 qui doivent précéder le plus l'espérance de nos joueurs de dames?

C'est bien en moment où la question se pose, savoir, quel serait le rôle de l'équipe montréalaise qui devra aller disputer la palme pour le championnat de la Ligue d'Amérique, que nous nous adressons à nos amis les franco-américains. Nous pourrions ajouter ne pourrions-nous pas faire d'une pierre deux coups, c'est-à-dire proposer le moyen d'organiser en même temps que le premier match pour le championnat de nos joueurs de dames de l'Amérique.

Nous réalisons l'immense tâche d'une pareille entreprise, d'autant plus difficile, car pour les deux projets de rencontre, tant pour le championnat de la Ligue d'Amérique, que pour le championnat de nos amis franco-américains, nous devons proposer le moyen de faire un match pour le championnat de nos joueurs de dames de l'Amérique, qui a lieu en ce moment-ci. Il reste, et c'est le seul moyen que nous favorisons pour choisir le meilleur joueur de dames qui devra aller disputer la palme pour le championnat de nos amis franco-américains, à prendre ceux des joueurs de dames qui se distinguent le plus dans le cours du tournoi de la classe A de la Ligue de Montréal, qui a lieu en ce moment-ci. Il reste, et c'est le seul moyen que nous favorisons pour choisir le meilleur joueur de dames qui devra aller disputer la palme pour le championnat de nos amis franco-américains, à prendre ceux des joueurs de dames qui se distinguent le plus dans le cours du tournoi de la classe A de la Ligue de Montréal, qui a lieu en ce moment-ci.

Pour le championnat des joueurs de dames d'Amérique? Ce sera toujours du ressort incontestable de l'association des joueurs de dames d'Amérique, qui en rend toute contestation presque impossible, un des règlements de l'association oblige tout contestant pour le dit titre, de jouer pour un club déterminé. Il faut donc, pour triompher par tout point sur son adversaire, et vu que le contestant qui a à se déployer pour aller tenter fortune, ne peut aller disputer les trois points contre un adversaire, qui est aussi fort que lui-même et d'autant plus puissant, et cela dans le cours d'un voyage qui pourrait durer huit jours, nous voyons d'ici, la grande difficulté pour un joueur qui ne peut pas disposer plus de temps, et nous croyons que ce sont même ces graves motifs qui ont empêché quelques-uns de nos forts joueurs, de porter des défis à M. Beauregard.

L. O. MAILLE

RESULTATS DES JOUTES DES
National Lafontaine
C. Chénier 0 A. Pélissier 1
H. Bourcier 0 A. Fournier 1
R. Bourgeois 0 D. Hébert 1
J. St-Jean 7 J. Collins 1
Y. Larue 3 F. Fournier 1
F. Baillargeon 0 E. Bancourt 1
O. Hébert 1 A. Tremblay 0
2 2

RESULTATS DES JOUTES DES
A. Villery 0 Maisonneuve
A. Léger 1 A. Vint 1
M. Fournier 0 D. Hébert 1
B. Bourcier 0 D. Fournier 1
P. Vint 0 A. Chartrand 1
J. C. Maille 1 L. Savoy 1
O. Chénier 0 A. Drapau 1
H. Brochu 1 A. Ostiguy 1

Les Étoiles
A. Pélissier 0 J. Malbon 0
H. Léger 0 A. Grégoire 1
J. Hébert 0 A. Hébert 1
J. Hébert 0 A. Hébert 1
J. Hébert 0 A. Hébert 1
J. Hébert 0 A. Hébert 1
H. Hébert 0 A. Hébert 1

St-Jacques
F. Bouvier 0 C. Hébert 1
J. Hébert 0 C. Hébert 1
J. Hébert 0 C. Hébert 1
J. Hébert 0 C. Hébert 1
J. Hébert 0 C. Hébert 1
J. Hébert 0 C. Hébert 1

Champlain
C. Hébert 1
C. Hébert 1
C. Hébert 1
C. Hébert 1
C. Hébert 1
C. Hébert 1

POSITION DES CLUBS
Première série
CLASSE A
National 4 4 0 0 1000
St-Henri 4 3 0 1 750
Lafontaine 4 2 0 2 500
Les Étoiles 4 1 0 3 250
Maisonneuve 0 0 0 4 0

PROBLEME FRANÇAIS No 137
BLANCS—49 à 44, 44 à 39, 31 à 27, 11 à 7, 16 à 11, 21 à 43, 45 à 40, 50 à 48, 41 à 37, 36 à 40, 40

PROBLEME FRANÇAIS No 138
BLANCS
31 à 24 25 à 19
40 à 34 30 à 24
38 à 33 30 à 24
42 à 41 30 à 24
47 à 41 15 à 8
30 à 31 47 à 36
21 à 17 31 à 22
27 à 21 36 à 27
21 à 1

PROBLEME No 628
BLANCS NOIRS
41 à 36 56 à 60
65 à 59 60 à 59
29 à 24 30 à 17
59 à 53 48 à 50
52 à 45 58 à 52
37 à 31 72 à 59
71 à 64 42 à 37
43 à 42

PROBLEME No 629
BLANCS—56 à 40, 19 à 13, 38 à 33, 37 à 32, 49 à 44, 55 à 45, 42 à 33, 40

PROBLEME No 630
BLANCS NOIRS
47 à 40 34 à 47
49 à 44 24 à 35
25 à 20 14 à 28
51 à 45 38 à 29
41 à 30 21 à 41
36 à 31 15 à 30
65 à 6 88

PROBLEME No 631
BLANCS NOIRS
58 à 51, 41 à 35, 37 à 32, 52 à 40, 39 à 2, 2 à 5 88

PROBLEME No 632
BLANCS NOIRS
50 à 52 51 à 40
49 à 44 48 à 49
62 à 56 49 à 51
37 à 32 29 à 37
31 à 24 27 à 68
40 à 42 68 à 57
53 à 48 28 à 58
52 à 42 41 à 41
62 à 36 39 à 41
2 à 67

PROBLEME No 633
BLANCS NOIRS
38 à 33 20 à 39
30 à 24 41 à 34
55 à 48 11 à 54
64 à 71 30 à 60
51 à 45 60 à 58
69 à 63 69 à 58
71 à 65 13 à 19
65 à 71 fin



Un Point à Temps
Une action prompt est le seul espoir quand le mal de reins apparaît.

Si on néglige ce mal, toute une série de souffrances mortelles peut bientôt s'ensuivre; ainsi, le rhumatisme, le lumbago, la maladie de Bright, le durcissement des artères et l'excès de pression du sang.

Dans les Pilules de Dr Chase pour le Foie et les Reins, vous trouverez un remède prompt et efficace.
M. C. E. Raymus, Lindale, Alta.
Écrit:
"Pendant plus d'un an je souffrais grandement du mal de reins et de courbure dans le dos. Un ami m'avait parlé des pilules de Dr Chase pour le Foie et les Reins, je les essayai. Dès la première boîte, je me sentis mieux. Je continuai et à la quatrième boîte, j'étais aussi bien et aussi fort que jamais. Je suis bien aise de recommander les Pilules de Dr Chase pour le Foie et les Reins à quiconque éprouve le mal dont je souffrais."
Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25c la boîte, chez tous les marchands ou chez Edmondson, Bates & Co., Ltd., Toronto. (5)

LE SANG APPAUVRI

ATTRISTE LA VIE
Le Pepto-Mangan de Gude Redonne du Bon Sang.

Le sang appauvri attriste la vie. Il empêche de prendre plaisir à quoi que ce soit et attriste le moral. Les préoccupations le découragent et empêchent du cerveau et la volonté elle-même est impuissante à les en débarrasser. Les personnes autrui vivants et gaies n'ont plus que du découragement et de la fatigue.

Le Pepto-Mangan de Gude pré-régulièrement pendant un certain temps fait disparaître les effets débilitants d'un sang appauvri et pâle. Dans les pharmacies on vend du Pepto-Mangan de Gude sous forme liquide et en tablettes. (ann)



La Renommée des **Jambons Contant**

N'est plus à faire.

On les recherche en tout temps, mais surtout dans les grandes circonstances:

Noces, Banquets, Réunions de Famille, etc.

N'oubliez pas de lire les PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE"



"Il Est Si Bon"

C'est le verdict général de tous ceux qui font du PAIN CANADA le pain de famille—Essayez-le.

PAIN BUTTER-NUT
Riche comme le beurre—Doux comme l'amande

De votre épicer, du vendeur de Pain Canada ou téléphonez St-Louis 108—Westmount 1332.

Vulcan Steel and Iron Works
1698 RUE ST-DENIS - MONTREAL
TEL. ST-LOUIS 8328
FORGE GENERALE
Entreprise de travaux en fer forgé.
Spécialité d'escaliers, balcons, clôtures, marquises, échelles, de sauterie, grilles, entourages d'élevateurs, etc.
Ouvrage garanti. Commandes promptement exécutées

MILLBANK
La meilleure Cigarette à 15¢

LA NOUVELLE LOI DE COLONISATION

Elle est faite pour la protection du colon et en vue du succès de son établissement.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Converge toute entière vers ce but: trouver des bras pour mettre en valeur les ressources naturelles de notre province.

L'hon. J. E. Perrault définissait exactement la difficulté à surmonter pour mettre en valeur le domaine national lorsque en soumettant à la législature la nouvelle loi de colonisation, il disait:

"Ces lois que nous votons, les sommes mises à la disposition du gouvernement sont, sans doute, indispensables au succès de la colonisation dans notre province; mais ces moyens n'y suffisent pas à eux seuls. Il faut ajouter l'effort des hommes qui, en mettant en oeuvre et en rendant productifs, dans le domaine de la colonisation, c'est l'ELEMENT HUMAIN qu'il importe principalement de trouver, ce sont les bras qu'il nous faut pour tirer parti de nos ressources naturelles, de la terre et de ses richesses. Nous nous efforçons de les découvrir, ces colons, assurés que nous sommes que rien ne servira mieux les intérêts de notre province que leur établissement sur les terres neuves. En rendant la terre plus attrayante, en facilitant la tâche du défricheur, nous voulons faire comprendre à notre jeunesse rurale, principalement à celle qui peut encore répondre à l'appel de la terre, que son intérêt comme celui du pays exige qu'elle reste sur la terre pour continuer l'oeuvre de ses ancêtres."

"Nous voulons assurer par tous les moyens la permanence et l'agrandissement de cet élément de la population qui vit sur la terre et qui constitue le principal actif économique de la nation."

Trouver l'élément humain, trouver des bras pour coloniser, voilà le noyau du problème de la colonisation.

Et c'est à résoudre cette difficulté que tend la nouvelle loi que la législature a décrétée il y a un an, et qui tend à procurer des bras à la terre en associant en quelque sorte le gouvernement au colon pour faire un succès de son établissement.

AIDE DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement provincial fait des sacrifices considérables pour la colonisation et la mise en valeur des terres neuves. Ainsi, en 1920, le département de la Colonisation a dépensé un million et demi de dollars pour des fins de colonisation, pour la confection et l'amélioration de chemins, la construction de ponts, la participation à la construction d'écoles pour les enfants de colons, etc. Pendant l'année qui vient de finir, il a dépensé pour les mêmes fins deux millions de dollars. Le gouvernement fait des dépenses pour procurer aux colons des éléments essentiels à son succès: des moyens de communication, pour avoir accès à son lot et en expédier les produits; des écoles afin que le colon puisse, autant que le citoyen, procurer à ses enfants l'instruction qui leur servira à leur tour à réussir leur vie.

En plus de cette aide généreuse, le gouvernement a pris des dispositions en vue du succès des colons. Les lois sont réunies dans la nouvelle loi de colonisation.

LA NOUVELLE LOI

L'hon. M. Perrault, récemment, a indiqué avec une grande clarté les stipulations nouvelles introduites dans la loi de colonisation, et montré comment elles tendent à défendre les colons contre l'injustice. "La nouvelle loi, dit-il, est la répétition de l'ancienne, sauf cependant trois ou quatre changements qui ont été faits uniquement dans le but de protéger le colon contre l'arbitraire des spéculateurs, et pour fins de spéculation sur le bois et assurer ainsi des lots à la culture."

"Les trois changements principaux que nous avons apportés sont les suivants:

"D'abord il faut trente acres de défrichement au lieu de quinze, les conditions de construction étant les mêmes que sous l'ancienne loi, ce qui est arrivé trop souvent, c'est que des spéculateurs ou des faux colons prenaient un billet de location pour un lot, faisaient quinze acres de défrichement, achetaient une maison et obtenaient leurs lettres patentes. Il restait \$5 pour le lot ainsi obtenu en bois débout et ces spéculateurs ou faux colons vendaient ce lot à une compagnie faisant commerce de bois, pour une certaine somme d'argent. C'est ce qui arrivait très souvent."

"Les colons qui veulent faire de la colonisation, ont accepté de beaucoup plus, sur la coopération de tous les bons colons. Si la nouvelle loi, après cet essai, n'atteint pas le but que nous nous sommes proposés, savoir: aider au développement de la colonisation et de la culture, nous l'amendons et nous corrigeons de façon à obtenir le but que nous nous proposons qu'elle atteigne."

"Un autre changement", continue le ministre de la Colonisation, "la nouvelle loi dit qu'après l'émission des lettres patentes, si le propriétaire du lot vend sa coupe de bois sur la partie non défrichée, l'acquéreur de cette coupe devra payer à la Couronne un double droit. L'objet de cette disposition est évident: c'est d'enlever la tentation pour le spéculateur de venir s'emparer de la coupe de bois de ce colon."

"Qu'est-il arrivé l'an passé? demande l'hon. M. Perrault. Des marchands de bois se présentent aux colons, achetaient leur coupe de bois pour quelques piastres et se réservaient d'enlever cette coupe pendant quarante ou cinquante jours."

"C'est, le colon se trouvait à rester avec seulement quinze acres de défrichement pour vivre avec sa famille."

"Il était clair qu'il n'en avait pas suffisamment et il était obligé d'abandonner son lot ou de le vendre pour une bagatelle."

LE COLON MAÎTRE

Cette disposition de la nouvelle loi ne constitue aucun hypothèque, ni aucune charge sur la terre. Si le colon vend sa coupe de bois à un marchand de bois, ce fait ne donne pas lieu non plus, à l'annulation des lettres patentes. Le colon a le droit de vendre sa coupe à un marchand de bois et s'il le fait, le marchand devra payer double droit à la Couronne."

"Cette disposition", continue M. Perrault, n'empêche pas le colon de couper le bois pour ses défrichements, ne l'empêche pas non plus de vendre le bois ainsi coupé; elle ne l'empêche pas également de faire couper ce bois ou d'en accorder l'entreprise afin de continuer le défrichement de sa terre."

Et maintenant, voici le troisième changement à la loi tel qu'exposé par le ministre de la Colonisation:

"Ce changement", explique M. Perrault, "vaut qu'il pendant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre soit maintenue en forêt pour fins domestiques du propriétaire."

"L'établissement de cette réserve forestière est double: c'est quinze pour cent du bois de la terre que le marchand de bois ou le spéculateur ne peut pas toucher; au deuxième lieu c'est parer ainsi à un état de choses malheureuses qui existe dans un trop grand nombre de colonies, c'est-à-dire que dans certains endroits de la province de Québec, il n'y a plus de bois de construction ni de bois de chauffage. Tous les jours le département des Terres et Forêts reçoit des demandes pour permission de couper du bois de construction ou du bois de chauffage sur les terres de la Couronne. On donne pour raison qu'il n'y a plus de ce bois dans les municipalités d'où l'on fait ces demandes."

"Le propriétaire du lot a évidemment le droit d'acquiescer au bon d'acquiescement pour se construire ou se chauffer."

"Ce nouveau changement ne constitue pas non plus une hypothèque ou une charge sur la propriété. Si le colon ne conserve pas sa réserve forestière de quinze pour cent cela ne donne pas lieu à l'annulation de ses lettres patentes. Deux droits de coupe sont payés, et c'est tout."

"On prétend", dit M. Perrault que cela prend vingt-six ans pour avoir des lettres patentes. Rien de plus faux. La nouvelle loi a opéré un changement. Au lieu d'attendre cinq ans pour émettre les lettres patentes, le département de la Colonisation a pris comme pratique d'émettre ces lettres patentes dès que les conditions de défrichement et d'établissement ont été remplies."

"Ainsi un colon qui aura acquis un lot sous la nouvelle loi, pourra obtenir ses lettres patentes dès qu'il aura défriché trente acres, dont vingt au moins seront labourables; il aura construit les bâtiments exigés par la loi et qu'il résidera sur son lot. Si nous pouvions émettre des lettres patentes plus vite, c'est grâce à la nouvelle loi qui donne plus de garanties que le lot restera à la culture à cause des trente acres de défrichement et à cause aussi de la réserve forestière et les droits que les marchands de bois ou les spéculateurs devront payer s'ils achètent la coupe de bois. C'est M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur dans le lac St-Jean et à Chicoutimi, notifiant, dans un rapport qu'il vient de adresser au sujet des progrès de la colonisation dans sa région:

"Un des bons effets de la nouvelle loi de colonisation," dit l'abbé Bergeron, "est d'avoir permis aux colons qui ont rempli les obligations d'avoir la patente de leur lot avant cinq ans. J'ai déjà obtenu une patente pour un colon de 122 ans et cinq autres sont prêts à avoir leurs patentes après deux ou trois ans d'occupation."

"Au reste", continue le ministre de la Colonisation, "l'hon. M. E. Moreau, député du lac St-Jean, vous dira que, dans ses comtés, dix-neuf de colons ont pu obtenir leurs lettres patentes au bout de deux ans et demi."

Et M. Perrault conclut: "Vous pouvez voir dans quel but les changements dans la loi de colonisation ont été faits. Je suis convaincu qu'ils aideront à garder à la culture les lots que nous vendons à la colonisation. Ces changements sont basés sur l'expérience. Avant de les faire adopter par la législature, j'ai consulté les missionnaires colonisateurs, les députés des comtés ruraux, tous ceux enfin qui s'occupent de cette question de colonisation dans la province, depuis vingt-cinq à trente ans. J'ai consulté des colons aussi, de véritables colons, et tous ont reconnu que les changements à être projetés étaient dans le meilleur intérêt de la colonisation."

"Nous allons donner à la nouvelle loi un essai loyal et je compte, pour cela, sur la coopération de tous les bons colons. Si la nouvelle loi, après cet essai, n'atteint pas le but que nous nous sommes proposés, savoir: aider au développement de la colonisation et de la culture, nous l'amendons et nous corrigeons de façon à obtenir le but que nous nous proposons qu'elle atteigne."

"Un autre changement", continue le ministre de la Colonisation, "la nouvelle loi dit qu'après l'émission des lettres patentes, si le propriétaire du lot vend sa coupe de bois sur la partie non défrichée, l'acquéreur de cette coupe devra payer à la Couronne un double droit. L'objet de cette disposition est évident: c'est d'enlever la tentation pour le spéculateur de venir s'emparer de la coupe de bois de ce colon."

"Qu'est-il arrivé l'an passé? demande l'hon. M. Perrault. Des marchands de bois se présentent aux colons, achetaient leur coupe de bois pour quelques piastres et se réservaient d'enlever cette coupe pendant quarante ou cinquante jours."

"C'est, le colon se trouvait à rester avec seulement quinze acres de défrichement pour vivre avec sa famille."

"Il était clair qu'il n'en avait pas suffisamment et il était obligé d'abandonner son lot ou de le vendre pour une bagatelle."

"Cette disposition", continue M. Perrault, n'empêche pas le colon de couper le bois pour ses défrichements, ne l'empêche pas non plus de vendre le bois ainsi coupé; elle ne l'empêche pas également de faire couper ce bois ou d'en accorder l'entreprise afin de continuer le défrichement de sa terre."

Et maintenant, voici le troisième changement à la loi tel qu'exposé par le ministre de la Colonisation:

"Ce changement", explique M. Perrault, "vaut qu'il pendant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre soit maintenue en forêt pour fins domestiques du propriétaire."

"L'établissement de cette réserve forestière est double: c'est quinze pour cent du bois de la terre que le marchand de bois ou le spéculateur ne peut pas toucher; au deuxième lieu c'est parer ainsi à un état de choses malheureuses qui existe dans un trop grand nombre de colonies, c'est-à-dire que dans certains endroits de la province de Québec, il n'y a plus de bois de construction ni de bois de chauffage. Tous les jours le département des Terres et Forêts reçoit des demandes pour permission de couper du bois de construction ou du bois de chauffage sur les terres de la Couronne. On donne pour raison qu'il n'y a plus de ce bois dans les municipalités d'où l'on fait ces demandes."

"Le propriétaire du lot a évidemment le droit d'acquiescer au bon d'acquiescement pour se construire ou se chauffer."

"Ce nouveau changement ne constitue pas non plus une hypothèque ou une charge sur la propriété. Si le colon ne conserve pas sa réserve forestière de quinze pour cent cela ne donne pas lieu à l'annulation de ses lettres patentes. Deux droits de coupe sont payés, et c'est tout."

"On prétend", dit M. Perrault que cela prend vingt-six ans pour avoir des lettres patentes. Rien de plus faux. La nouvelle loi a opéré un changement. Au lieu d'attendre cinq ans pour émettre les lettres patentes, le département de la Colonisation a pris comme pratique d'émettre ces lettres patentes dès que les conditions de défrichement et d'établissement ont été remplies."

"Ainsi un colon qui aura acquis un lot sous la nouvelle loi, pourra obtenir ses lettres patentes dès qu'il aura défriché trente acres, dont vingt au moins seront labourables; il aura construit les bâtiments exigés par la loi et qu'il résidera sur son lot. Si nous pouvions émettre des lettres patentes plus vite, c'est grâce à la nouvelle loi qui donne plus de garanties que le lot restera à la culture à cause des trente acres de défrichement et à cause aussi de la réserve forestière et les droits que les marchands de bois ou les spéculateurs devront payer s'ils achètent la coupe de bois. C'est M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur dans le lac St-Jean et à Chicoutimi, notifiant, dans un rapport qu'il vient de adresser au sujet des progrès de la colonisation dans sa région:

"Un des bons effets de la nouvelle loi de colonisation," dit l'abbé Bergeron, "est d'avoir permis aux colons qui ont rempli les obligations d'avoir la patente de leur lot avant cinq ans. J'ai déjà obtenu une patente pour un colon de 122 ans et cinq autres sont prêts à avoir leurs patentes après deux ou trois ans d'occupation."

"Au reste", continue le ministre de la Colonisation, "l'hon. M. E. Moreau, député du lac St-Jean, vous dira que, dans ses comtés, dix-neuf de colons ont pu obtenir leurs lettres patentes au bout de deux ans et demi."

Et M. Perrault conclut: "Vous pouvez voir dans quel but les changements dans la loi de colonisation ont été faits. Je suis convaincu qu'ils aideront à garder à la culture les lots que nous vendons à la colonisation. Ces changements sont basés sur l'expérience. Avant de les faire adopter par la législature, j'ai consulté les missionnaires colonisateurs, les députés des comtés ruraux, tous ceux enfin qui s'occupent de cette question de colonisation dans la province, depuis vingt-cinq à trente ans. J'ai consulté des colons aussi, de véritables colons, et tous ont reconnu que les changements à être projetés étaient dans le meilleur intérêt de la colonisation."

"Nous allons donner à la nouvelle loi un essai loyal et je compte, pour cela, sur la coopération de tous les bons colons. Si la nouvelle loi, après cet essai, n'atteint pas le but que nous nous sommes proposés, savoir: aider au développement de la colonisation et de la culture, nous l'amendons et nous corrigeons de façon à obtenir le but que nous nous proposons qu'elle atteigne."

"Un autre changement", continue le ministre de la Colonisation, "la nouvelle loi dit qu'après l'émission des lettres patentes, si le propriétaire du lot vend sa coupe de bois sur la partie non défrichée, l'acquéreur de cette coupe devra payer à la Couronne un double droit. L'objet de cette disposition est évident: c'est d'enlever la tentation pour le spéculateur de venir s'emparer de la coupe de bois de ce colon."

"Qu'est-il arrivé l'an passé? demande l'hon. M. Perrault. Des marchands de bois se présentent aux colons, achetaient leur coupe de bois pour quelques piastres et se réservaient d'enlever cette coupe pendant quarante ou cinquante jours."

"C'est, le colon se trouvait à rester avec seulement quinze acres de défrichement pour vivre avec sa famille."

"Il était clair qu'il n'en avait pas suffisamment et il était obligé d'abandonner son lot ou de le vendre pour une bagatelle."

"Cette disposition", continue M. Perrault, n'empêche pas le colon de couper le bois pour ses défrichements, ne l'empêche pas non plus de vendre le bois ainsi coupé; elle ne l'empêche pas également de faire couper ce bois ou d'en accorder l'entreprise afin de continuer le défrichement de sa terre."

Et maintenant, voici le troisième changement à la loi tel qu'exposé par le ministre de la Colonisation:

"Ce changement", explique M. Perrault, "vaut qu'il pendant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre soit maintenue en forêt pour fins domestiques du propriétaire."

"L'établissement de cette réserve forestière est double: c'est quinze pour cent du bois de la terre que le marchand de bois ou le spéculateur ne peut pas toucher; au deuxième lieu c'est parer ainsi à un état de choses malheureuses qui existe dans un trop grand nombre de colonies, c'est-à-dire que dans certains endroits de la province de Québec, il n'y a plus de bois de construction ni de bois de chauffage. Tous les jours le département des Terres et Forêts reçoit des demandes pour permission de couper du bois de construction ou du bois de chauffage sur les terres de la Couronne. On donne pour raison qu'il n'y a plus de ce bois dans les municipalités d'où l'on fait ces demandes."

"Le propriétaire du lot a évidemment le droit d'acquiescer au bon d'acquiescement pour se construire ou se chauffer."

"Ce nouveau changement ne constitue pas non plus une hypothèque ou une charge sur la propriété. Si le colon ne conserve pas sa réserve forestière de quinze pour cent cela ne donne pas lieu à l'annulation de ses lettres patentes. Deux droits de coupe sont payés, et c'est tout."

"On prétend", dit M. Perrault que cela prend vingt-six ans pour avoir des lettres patentes. Rien de plus faux. La nouvelle loi a opéré un changement. Au lieu d'attendre cinq ans pour émettre les lettres patentes, le département de la Colonisation a pris comme pratique d'émettre ces lettres patentes dès que les conditions de défrichement et d'établissement ont été remplies."

"Ainsi un colon qui aura acquis un lot sous la nouvelle loi, pourra obtenir ses lettres patentes dès qu'il aura défriché trente acres, dont vingt au moins seront labourables; il aura construit les bâtiments exigés par la loi et qu'il résidera sur son lot. Si nous pouvions émettre des lettres patentes plus vite, c'est grâce à la nouvelle loi qui donne plus de garanties que le lot restera à la culture à cause des trente acres de défrichement et à cause aussi de la réserve forestière et les droits que les marchands de bois ou les spéculateurs devront payer s'ils achètent la coupe de bois. C'est M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur dans le lac St-Jean et à Chicoutimi, notifiant, dans un rapport qu'il vient de adresser au sujet des progrès de la colonisation dans sa région:

"Un des bons effets de la nouvelle loi de colonisation," dit l'abbé Bergeron, "est d'avoir permis aux colons qui ont rempli les obligations d'avoir la patente de leur lot avant cinq ans. J'ai déjà obtenu une patente pour un colon de 122 ans et cinq autres sont prêts à avoir leurs patentes après deux ou trois ans d'occupation."

"Au reste", continue le ministre de la Colonisation, "l'hon. M. E. Moreau, député du lac St-Jean, vous dira que, dans ses comtés, dix-neuf de colons ont pu obtenir leurs lettres patentes au bout de deux ans et demi."

Et M. Perrault conclut: "Vous pouvez voir dans quel but les changements dans la loi de colonisation ont été faits. Je suis convaincu qu'ils aideront à garder à la culture les lots que nous vendons à la colonisation. Ces changements sont basés sur l'expérience. Avant de les faire adopter par la législature, j'ai consulté les missionnaires colonisateurs, les députés des comtés ruraux, tous ceux enfin qui s'occupent de cette question de colonisation dans la province, depuis vingt-cinq à trente ans. J'ai consulté des colons aussi, de véritables colons, et tous ont reconnu que les changements à être projetés étaient dans le meilleur intérêt de la colonisation."

"Nous allons donner à la nouvelle loi un essai loyal et je compte, pour cela, sur la coopération de tous les bons colons. Si la nouvelle loi, après cet essai, n'atteint pas le but que nous nous sommes proposés, savoir: aider au développement de la colonisation et de la culture, nous l'amendons et nous corrigeons de façon à obtenir le but que nous nous proposons qu'elle atteigne."

"Un autre changement", continue le ministre de la Colonisation, "la nouvelle loi dit qu'après l'émission des lettres patentes, si le propriétaire du lot vend sa coupe de bois sur la partie non défrichée, l'acquéreur de cette coupe devra payer à la Couronne un double droit. L'objet de cette disposition est évident: c'est d'enlever la tentation pour le spéculateur de venir s'emparer de la coupe de bois de ce colon."

"Qu'est-il arrivé l'an passé? demande l'hon. M. Perrault. Des marchands de bois se présentent aux colons, achetaient leur coupe de bois pour quelques piastres et se réservaient d'enlever cette coupe pendant quarante ou cinquante jours."

"C'est, le colon se trouvait à rester avec seulement quinze acres de défrichement pour vivre avec sa famille."

"Il était clair qu'il n'en avait pas suffisamment et il était obligé d'abandonner son lot ou de le vendre pour une bagatelle."

"Cette disposition", continue M. Perrault, n'empêche pas le colon de couper le bois pour ses défrichements, ne l'empêche pas non plus de vendre le bois ainsi coupé; elle ne l'empêche pas également de faire couper ce bois ou d'en accorder l'entreprise afin de continuer le défrichement de sa terre."

Et maintenant, voici le troisième changement à la loi tel qu'exposé par le ministre de la Colonisation:

"Ce changement", explique M. Perrault, "vaut qu'il pendant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre soit maintenue en forêt pour fins domestiques du propriétaire."

"L'établissement de cette réserve forestière est double: c'est quinze pour cent du bois de la terre que le marchand de bois ou le spéculateur ne peut pas toucher; au deuxième lieu c'est parer ainsi à un état de choses malheureuses qui existe dans un trop grand nombre de colonies, c'est-à-dire que dans certains endroits de la province de Québec, il n'y a plus de bois de construction ni de bois de chauffage. Tous les jours le département des Terres et Forêts reçoit des demandes pour permission de couper du bois de construction ou du bois de chauffage sur les terres de la Couronne. On donne pour raison qu'il n'y a plus de ce bois dans les municipalités d'où l'on fait ces demandes."

"Le propriétaire du lot a évidemment le droit d'acquiescer au bon d'acquiescement pour se construire ou se chauffer."

"Ce nouveau changement ne constitue pas non plus une hypothèque ou une charge sur la propriété. Si le colon ne conserve pas sa réserve forestière de quinze pour cent cela ne donne pas lieu à l'annulation de ses lettres patentes. Deux droits de coupe sont payés, et c'est tout."

"On prétend", dit M. Perrault que cela prend vingt-six ans pour avoir des lettres patentes. Rien de plus faux. La nouvelle loi a opéré un changement. Au lieu d'attendre cinq ans pour émettre les lettres patentes, le département de la Colonisation a pris comme pratique d'émettre ces lettres patentes dès que les conditions de défrichement et d'établissement ont été remplies."

"Ainsi un colon qui aura acquis un lot sous la nouvelle loi, pourra obtenir ses lettres patentes dès qu'il aura défriché trente acres, dont vingt au moins seront labourables; il aura construit les bâtiments exigés par la loi et qu'il résidera sur son lot. Si nous pouvions émettre des lettres patentes plus vite, c'est grâce à la nouvelle loi qui donne plus de garanties que le lot restera à la culture à cause des trente acres de défrichement et à cause aussi de la réserve forestière et les droits que les marchands de bois ou les spéculateurs devront payer s'ils achètent la coupe de bois. C'est M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur dans le lac St-Jean et à Chicoutimi, notifiant, dans un rapport qu'il vient de adresser au sujet des progrès de la colonisation dans sa région:

"Un des bons effets de la nouvelle loi de colonisation," dit l'abbé Bergeron, "est d'avoir permis aux colons qui ont rempli les obligations d'avoir la patente de leur lot avant cinq ans. J'ai déjà obtenu une patente pour un colon de 122 ans et cinq autres sont prêts à avoir leurs patentes après deux ou trois ans d'occupation."

"Au reste", continue le ministre de la Colonisation, "l'hon. M. E. Moreau, député du lac St-Jean, vous dira que, dans ses comtés, dix-neuf de colons ont pu obtenir leurs lettres patentes au bout de deux ans et demi."

Et M. Perrault conclut: "Vous pouvez voir dans quel but les changements dans la loi de colonisation ont été faits. Je suis convaincu qu'ils aideront à garder à la culture les lots que nous vendons à la colonisation. Ces changements sont basés sur l'expérience. Avant de les faire adopter par la législature, j'ai consulté les missionnaires colonisateurs, les députés des comtés ruraux, tous ceux enfin qui s'occupent de cette question de colonisation dans la province, depuis vingt-cinq à trente ans. J'ai consulté des colons aussi, de véritables colons, et tous ont reconnu que les changements à être projetés étaient dans le meilleur intérêt de la colonisation."

"Nous allons donner à la nouvelle loi un essai loyal et je compte, pour cela, sur la coopération de tous les bons colons. Si la nouvelle loi, après cet essai, n'atteint pas le but que nous nous sommes proposés, savoir: aider au développement de la colonisation et de la culture, nous l'amendons et nous corrigeons de façon à obtenir le but que nous nous proposons qu'elle atteigne."

"Un autre changement", continue le ministre de la Colonisation, "la nouvelle loi dit qu'après l'émission des lettres patentes, si le propriétaire du lot vend sa coupe de bois sur la partie non défrichée, l'acquéreur de cette coupe devra payer à la Couronne un double droit. L'objet de cette disposition est évident: c'est d'enlever la tentation pour le spéculateur de venir s'emparer de la coupe de bois de ce colon."

"Qu'est-il arrivé l'an passé? demande l'hon. M. Perrault. Des marchands de bois se présentent aux colons, achetaient leur coupe de bois pour quelques piastres et se réservaient d'enlever cette coupe pendant quarante ou cinquante jours."

"C'est, le colon se trouvait à rester avec seulement quinze acres de défrichement pour vivre avec sa famille."

"Il était clair qu'il n'en avait pas suffisamment et il était obligé d'abandonner son lot ou de le vendre pour une bagatelle."

"Cette disposition", continue M. Perrault, n'empêche pas le colon de couper le bois pour ses défrichements, ne l'empêche pas non plus de vendre le bois ainsi coupé; elle ne l'empêche pas également de faire couper ce bois ou d'en accorder l'entreprise afin de continuer le défrichement de sa terre."

Et maintenant, voici le troisième changement à la loi tel qu'exposé par le ministre de la Colonisation:

"Ce changement", explique M. Perrault, "vaut qu'il pendant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre soit maintenue en forêt pour fins domestiques du propriétaire."

"L'établissement de cette réserve forestière est double: c'est quinze pour cent du bois de la terre que le marchand de bois ou le spéculateur ne peut pas toucher; au deuxième lieu c'est parer ainsi à un état de choses malheureuses qui existe dans un trop grand nombre de colonies, c'est-à-dire que dans certains endroits de la province de Québec, il n'y a plus de bois de construction ni de bois de chauffage. Tous les jours le département des Terres et Forêts reçoit des demandes pour permission de couper du bois de construction ou du bois de chauffage sur les terres de la Couronne. On donne pour raison qu'il n'y a plus de ce bois dans les municipalités d'où l'on fait ces demandes."

"Le propriétaire du lot a évidemment le droit d'acquiescer au bon d'acquiescement pour se construire ou se chauffer."

"Ce nouveau changement ne constitue pas non plus une hypothèque ou une charge sur la propriété. Si le colon ne conserve pas sa réserve forestière de quinze pour cent cela ne donne pas lieu à l'annulation de ses lettres patentes. Deux droits de coupe sont payés, et c'est tout."

"On prétend", dit M. Perrault que cela prend vingt-six ans pour avoir des lettres patentes. Rien de plus faux. La nouvelle loi a opéré un changement. Au lieu d'attendre cinq ans pour émettre les lettres patentes, le département de la Colonisation a pris comme pratique d'émettre ces lettres patentes dès que les conditions de défrichement et d'établissement ont été remplies."

"Ainsi un colon qui aura acquis un lot sous la nouvelle loi, pourra obtenir ses lettres patentes dès qu'il aura défriché trente acres, dont vingt au moins seront labourables; il aura construit les bâtiments exigés par la loi et qu'il résidera sur son lot. Si nous pouvions émettre des lettres patentes plus vite, c'est grâce à la nouvelle loi qui donne plus de garanties que le lot restera à la culture à cause des trente acres de défrichement et à cause aussi de la réserve forestière et les droits que les marchands de bois ou les spéculateurs devront payer s'ils achètent la coupe de bois. C'est M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur dans le lac St-Jean et à Chicoutimi, notifiant, dans un rapport qu'il vient de adresser au sujet des progrès de la colonisation dans sa région:

"Un des bons effets de la nouvelle loi de colonisation," dit l'abbé Bergeron, "est d'avoir permis aux colons qui ont rempli les obligations d'avoir la patente de leur lot avant cinq ans. J'ai déjà obtenu une patente pour un colon de 122 ans et cinq autres sont prêts à avoir leurs patentes après deux ou trois ans d'occupation."

"Au reste", continue le ministre de la Colonisation, "l'hon. M. E. Moreau, député du lac St-Jean, vous dira que, dans ses comtés, dix-neuf de colons ont pu obtenir leurs lettres patentes au bout de deux ans et demi."

Et M. Perrault conclut: "Vous pouvez voir dans quel but les changements dans la loi de colonisation ont été faits. Je suis convaincu qu'ils aideront à garder à la culture les lots que nous vendons à la colonisation. Ces changements sont basés sur l'expérience. Avant de les faire adopter par la législature, j'ai consulté les missionnaires colonisateurs, les députés des comtés ruraux, tous ceux enfin qui s'occupent de cette question de colonisation dans la province, depuis vingt-cinq à trente ans. J'ai consulté des colons aussi, de véritables colons, et tous ont reconnu que les changements à être projetés étaient dans le meilleur intérêt de la colonisation."

"Nous allons donner à la nouvelle loi un essai loyal et je compte, pour cela, sur la coopération de tous les bons colons. Si la nouvelle loi, après cet essai, n'atteint pas le but que nous nous sommes proposés, savoir: aider au développement de la colonisation et de la culture, nous l'amendons et nous corrigeons de façon à obtenir le but que nous nous proposons qu'elle atteigne."

"Un autre changement", continue le ministre de la Colonisation, "la nouvelle loi dit qu'après l'émission des lettres patentes, si le propriétaire du lot vend sa coupe de bois sur la partie non défrichée, l'acquéreur de cette coupe devra payer à la Couronne un double droit. L'objet de cette disposition est évident: c'est d'enlever la tentation pour le spéculateur de venir s'emparer de la coupe de bois de ce colon."

"Qu'est-il arrivé l'an passé? demande l'hon. M. Perrault. Des marchands de bois se présentent aux colons, achetaient leur coupe de bois pour quelques piastres et se réservaient d'enlever cette coupe pendant quarante ou cinquante jours."

"C'est, le colon se trouvait à rester avec seulement quinze acres de défrichement pour vivre avec sa famille."

"Il était clair qu'il n'en avait pas suffisamment et il était obligé d'abandonner son lot ou de le vendre pour une bagatelle."

"Cette disposition", continue M. Perrault, n'empêche pas le colon de couper le bois pour ses défrichements, ne l'empêche pas non plus de vendre le bois ainsi coupé; elle ne l'empêche pas également de faire couper ce bois ou d'en accorder l'entreprise afin de continuer le défrichement de sa terre."

Et maintenant, voici le troisième changement à la loi tel qu'exposé par le ministre de la Colonisation:

"Ce changement", explique M. Perrault, "vaut qu'il pendant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre soit maintenue en forêt pour fins domestiques du propriétaire."

"L'établissement de cette réserve forestière est double: c'est quinze pour cent du bois de la terre que le marchand de bois ou le spéculateur ne peut pas toucher; au deuxième lieu c'est parer ainsi à un état de choses malheureuses qui existe dans un trop grand nombre de colonies, c'est-à-dire que dans certains endroits de la province de Québec, il n'y a plus de bois de construction ni de bois de chauffage. Tous les jours le département des Terres et Forêts reçoit des demandes pour permission de couper du bois de construction ou du bois de chauffage sur les terres de la Couronne. On donne pour raison qu'il n'y a plus de ce bois dans les municipalités d'où l'on fait ces demandes."

"Le propriétaire du lot a évidemment le droit d'acquiescer au bon d'acquiescement pour se construire ou se chauffer."

"Ce nouveau changement ne constitue pas non plus une hypothèque ou une charge sur la propriété. Si le colon ne conserve pas sa réserve forestière de quinze pour cent cela ne donne pas lieu à l'annulation de ses lettres patentes. Deux droits de coupe sont payés, et c'est tout."

"On prétend", dit M. Perrault que cela prend vingt-six ans pour avoir des lettres patentes. Rien de plus faux. La nouvelle loi a opéré un changement. Au lieu d'attendre cinq ans pour émettre les lettres patentes, le département de la Colonisation a pris comme pratique d'émettre ces lettres patentes dès que les conditions de défrichement et d'établissement ont été remplies."

"Ainsi un colon qui aura acquis un lot sous la nouvelle loi, pourra obtenir ses lettres patentes dès qu'il aura défriché trente acres, dont vingt au moins seront labourables; il aura construit les bâtiments exigés par la loi et qu'il résidera sur son lot. Si nous pouvions émettre des lettres patentes plus vite, c'est grâce à la nouvelle loi qui donne plus de garanties que le lot restera à la culture à cause des trente acres de défrichement et à cause aussi de la réserve forestière et les droits que les marchands de bois ou les spéculateurs devront payer s'ils achètent la coupe de bois. C'est M. l'abbé Bergeron, missionnaire-colonisateur dans le lac St-Jean et à Chicoutimi, notifiant, dans un rapport qu'il vient de adresser au sujet des progrès de la colonisation dans sa région:

"Un des bons effets de la nouvelle loi de colonisation," dit l'abbé Bergeron, "est d'avoir permis aux colons qui ont rempli les obligations d'avoir la patente de leur lot avant cinq ans. J'ai déjà obtenu une patente pour un colon de 122 ans et cinq autres sont prêts à avoir leurs patentes après deux ou trois ans d'occupation."

"Au reste", continue le ministre de la Colonisation, "l'hon. M.

UNE GRANDE SEMAINE DE L'AUTO DU 21 AU 28 JANVIER

Huit jours de propagande et d'expositions privées par les compagnies et les marchands d'automobiles et d'accessoires.

Au Salon New-Yorkais



M. J. O. LINTAULT, de Montréal, qui est revenu de New-York enchanté des superbes choses qu'il a vues au salon d'automobiles, qui finit aujourd'hui dans la métropole américaine.

Pour remplacer le salon annuel d'automobiles dont la métropole est gratifiée, il a été décidé du 21 au 28 janvier inclusivement une campagne de publicité automobile dans les journaux de cette ville. En outre les diverses compagnies et les marchands d'automobiles et d'accessoires se sont entendus pour tenir des expositions privées dans leurs locaux, et tous rivaliseront pour faire de cette semaine un succès complet. Les plans de cette campagne d'annonces ont été élaborés à un lunch donné cette semaine au Windsor et ils seront exécutés à l'instant. On peut s'attendre à ce que ces expositions privées remportent un succès exceptionnel.

En outre, il y a des avantages considérables à tenir des salons privés de ce genre. Outre que c'est pratiquement une innovation, ces expositions ont l'avantage de faire apprécier davantage aux clients, aux acheteurs, les beautés des exhibits. Combien de fois dans un salon d'engorgement la foule distrait par toutes sortes de choses ne donne pas toute son attention aux modèles qu'elle voit? On comprend facilement au reste que, dans une exposition comme celle qui se rencontre aux grands salons, on soit quelquefois aussi pressé de sortir qu'on était avide de rentrer.

Mais, dans une exposition privée, on défie devant les exhibits d'une compagnie librement, sans se faire bouger, et les salons plus librement, et les salons ont plus de temps à donner aux clients. Examinons donc de cette semaine une semaine réellement "automobile" et donnons dans le mouvement des salons d'automobiles.

Il y a bien d'autres avantages à tenir des expositions privées, mais nos lecteurs les connaissent comme nous, et inutile d'insister.

Tous les marchands, tous les fabricants d'automobiles et d'accessoires profiteront de cette grande semaine de propagande, qui commencera samedi prochain, et on peut être sûr que les acheteurs profiteront de cette opportunité pour aller admirer les modèles luxueux, nouveaux ou améliorés qui leur seront montrés, expliqués et vantés. Faisons donc de cette semaine une semaine réellement "automobile" et donnons dans le mouvement des salons d'automobiles.

CONSEILS UTILES AUX AUTOMOBILISTES

Fil rompu ou brûlé dans la bobine.—Ces accidents sont extrêmement rares. On reconnaît que l'un d'eux se produit lorsque la batterie, la canalisation et les bougies sont en bon état et que, cependant, il ne se produit pas d'étincelles.

Le fabricant peut seul réparer une bobine ainsi défectueuse. Le platine de l'allumage mal réglée.—Si la vis est trop rapprochée il peut en résulter une avance à l'allumage exagérée (faisant même cogner le moteur en marche), et, au contraire, si la vis est trop éloignée, le contact ne se fait pas et il en résulte, soit l'impossibilité de mettre en marche le moteur, soit des ratés.

Remède.—Régler l'écartement de la vis comme nous l'avons indiqué précédemment.

Contacta platinés de l'allumage en mauvais état ou encrassés.—Le contact se fait mal, d'où le mauvais allumage et l'impossibilité de mettre en marche.

Remède.—Si les contacts sont détériorés, essayer de les remettre en état au moyen de toile émeri extra-fine. Si cela ne suffit pas, il faudra les faire remplacer.

Si les contacts sont sales, les nettoyer d'abord à l'essence pour enlever les corps gras et achever à la toile émeri extra-fine avec précaution.

Trembleur rompu ou déformé.—Dans les deux cas, le trembleur ne jouant plus son rôle, l'allumage ne se fait pas, d'où l'impossibilité de mettre en marche le moteur.

Remède.—Si le trembleur est rompu, il faut le remplacer; s'il est simplement déformé, on essaiera de le redresser avec précaution.

Au Salon New-Yorkais



M. ARTHUR GABBOIS, de Montréal, un des Canadiens-français qui ont été assez fortunés pour aller à New-York admirer les beautés et les richesses du salon d'automobiles.

UNE LETTRE DE MONSIEUR HOBEN

La lettre suivante parle par elle-même, et nous attirons l'attention de nos lecteurs sur son contenu. Le voici:

Monsieur le Rédacteur,

Pour faire disparaître toute confusion qui pourrait exister parmi le public, la Montreal Automobile Trade Association désire annoncer définitivement par l'entremise des journaux qu'elle ne tiendra pas cette année son Salon d'Automobiles Annual. Une Exposition indépendante est favorisée par des intérêts étrangers à l'Association, et ils ont cru bon de se servir pour la circonstance, d'un nom enragé "ré". Un arrêt de surtaxe a été commencé pour empêcher un tel usage, et une décision sera prochainement annoncée.

L'ouverture officielle de la saison de ventes de 1922 aura lieu pendant la semaine du 21 janvier, alors que, à partir de ce jour jusqu'à samedi le 28 janvier inclusivement, chacun des Membres de l'Association tiendra sa propre Exposition dans son Salon de Ventes. Le public est cordialement invité à visiter ces divers Salons d'Expositions, pour voir les cartes d'Automobiles, camions, accessoires, pneus et autres produits se rapportant au commerce de l'automobile. Tous les membres seront heureux de souhaiter la bienvenue aux visiteurs et de leur expliquer entièrement les emplois et mérites de leur marchandise.

En toute justice à nos nombreux patrons, nous croyons qu'une telle annonce publique est nécessaire, et ceci à cause du fait qu'il n'y a pas de doute qu'une grande confusion en résulterait jusqu'à présent à cause des intérêts étrangers qui tentent d'organiser une Exposition unique Exposition Indépendante.

(Signé) C-S. HOBEN, Président.

UN "GONFLEUR" NOUVEAU GENRE

Une invention récente, due à un Canadien-français de cette ville, va probablement bouleverser le monde automobile. C'est un système pour pomper les pneumatiques quand ils se dégonflent, et le vrai nom de cet appareil est "gonfleur". Il peut souffler une vingtaine de pneus par saison et même davantage, tout dépendant des dimensions de son réservoir intérieur. Le coût de recharge est très minime, et son prix va le metre de suite à la portée de toutes les bourses. Avec lui, il ne sera plus nécessaire de pomper à la main, opération toujours pénible. Le Canadian Pneumatic Automobile Accessories, Ltd., qui a son local et son salon d'exposition à 324 Bloor, a également lancé sur le marché un "évo-auto pneu-



matique dont le système est le même que le "gonfleur". Ce "évo-auto" peut peser une pesanture de 20,000 livres et peut lever un Ford en quatre secondes. Avec cet appareil, plus besoin de bras ou de jambes, plus besoin de lever auto sur le sol souvent détrempé, boueux, etc. Nous aurons l'occasion de représenter de ces utiles inventions.

En terminant, nous pourrions ajouter, que plus tard, lorsque les facilités pour l'organisation d'un Salon seront disponibles, la Montreal Automobile Trade Association aura, conformément à sa politique passée, profiter d'une telle occasion.

(Signé) C-S. HOBEN, Président.

THE MONTREAL AUTOMOBILE TRADE ASSOC. Limited.

CHAUFFEURS

Apprenez à l'Ecole d'Automobile Goulombe. Licence garant à l'Ecole Technique sur toutes sortes d'auto. Ceux qui ne pourront pas payer comptant, auront l'avantage d'apprendre sans débourse d'argent. Le cours sera payable par versements chaque semaine après avoir passé l'examen à l'Ecole Technique.

Ecole d'Automobile Goulombe 708 Demontigny Est 160-8-360 Tel. Est 4344

L'HISTOIRE PAR LE CINEMA

Un cours d'histoire de France et du Canada se donne tous les vendredis soirs dans la salle de l'Union Nationale Française. Hier soir M. de Verneuil a été l'objet d'une démonstration de sympathie de la part des habitués de ces cours, qui l'ont même patronisé, et on profita de la circonstance pour honorer la présence du nouveau consul général M. Naggine.

Grâce aux instances de M. de Verneuil, le gouvernement français a gratifié le cours d'histoire d'une machine cinématographique Gaumont, et les auditeurs présents ont été surpris d'assister à une représentation de cinéma.

Le drapeau de l'aviation

Ottawa, 14.—Le nouveau drapeau de l'aviation canadienne sera bleu dans un coin, l'union Jack et trois ronds bleu blanc et rouge au centre.

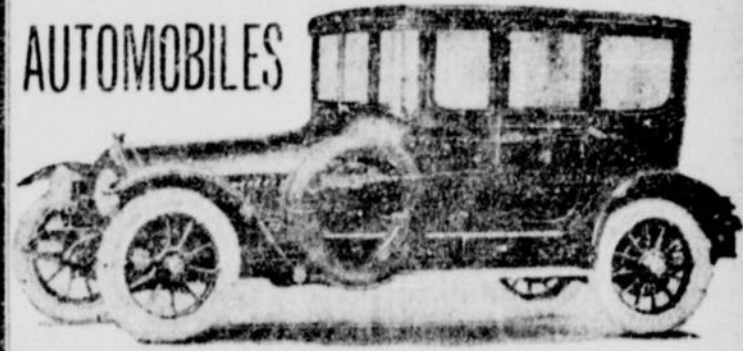
RENDEZ-VOUS COMPTE DE L'EFFICACITE DES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."



NOTRE DEVISE: SERVICE DE VINGT-QUATRE HEURES

Fabrication et Réparation de Voitures

Le seul fait de confier à des experts la fabrication et la réparation de ses voitures c'est s'assurer le maximum de satisfaction.



spécialité de réparations d'automobiles — peinture, vernis, bourrure, — "Top Covers" — "Seat Covers" — radateur, engin, moteurs, — carburateur, ressorts, batteries, soudure à l'oxygène — transmission.

Tous travaux de ce genre sont l'objet de nos meilleurs soins.

ARTHUR ETHIER Carrossier expert 226-228 RUE BEAUDRY. Téléphone Est 1012.

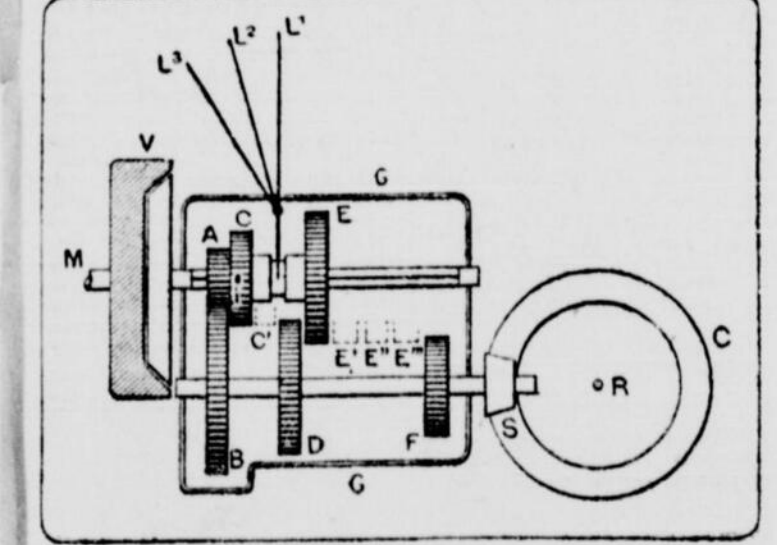
L'ART DE BIEN CONDUIRE UN VEHICULE-MOTEUR

Si les roues montées sur les deux arbres sont de même diamètre, si elles ont, par exemple, 30 dents chacune, il n'y aura ni multiplication, ni démultiplication, mais égalité: les deux arbres tourneront alors à la même vitesse.

Dans la pratique, l'arbre primaire de la boîte des vitesses, relié à l'arbre moteur par l'embrayage, porte un bise d'engrenage qui peut se déplacer sur cet arbre, et qu'on nomme pour ce motif un baladeur. Le bise est monté sur une douille commune; l'arbre est carré sur la longueur nécessaire aux déplacements du baladeur. Une fourchette à cheval sur le baladeur et un levier à main qui commande

au préalable en une position C'. En cette position, en effet, A a complètement abandonné B, et C n'attache pas encore D. Si donc la roue D était plus rapprochée de B qu'elle ne l'est sur la figure, il serait impossible qu'on changeât de vitesse, puisque les dents de C attaquaient celles de D alors que A n'aurait pas encore abandonné B. Donc le pignon C est venu en C' au moment de s'embrayer avec D. Pendant ce temps, le pignon E est passé à E', puis à E".

Quand on veut passer de la deuxième vitesse à la troisième, de la combinaison C-D à la combinaison E-F, il faut que C ait complètement abandonné D et que E soit



en position E". On voit donc que, de toute nécessité, il doit y avoir entre les engrenages M et D l'épaulement d'un peu plus de deux roues, et entre les engrenages D et E l'épaulement d'un peu plus de quatre roues.

Cette considération explique pourquoi les boîtes à quatre vitesses sont beaucoup plus longues et coûteuses que celles à trois, et pourquoi la mode vient de plus en plus aux boîtes à baladeur double et triple, qui sont plus ramassées, avec des arbres plus courts, moins flexibles et moins sonores.

La toux qui commence le soir et empêche de dormir use terriblement l'organisme. La toux constante tient les poumons et les bronches dans un tel état d'irritation et d'inflammation qu'ils n'ont pas la chance de guérir.

Vous trouverez dans le SIROP DE PIN DE NORVEGE DU Dr WOOD

un remède sans égal pour adoucir les poumons, détacher le phlegme, renforcer les organes de la respiration et le féliciter contre de graves maladies pulmonaires.



petit dispositif très simple qui permet d'obtenir ce résultat vient d'être lancé dernièrement. Il consiste en un soufflet miniature placé derrière le réflecteur. Normalement, le soufflet est gonflé et dirige le faisceau de lumière vers le sol, le ré-

LES MONTREALAIS AU SALON DE NEW-YORK

Le salon d'automobile de New-York, le plus gros du continent américain, ferme ses portes ce soir. Il a été couronné d'un succès splendide. Les exhibits étaient d'une richesse et d'une variété presque inimaginables. On ne se lassait pas d'admirer les nombreux modèles ainsi montrés pendant une semaine. Tout développement de l'automobile tel, sont allés constater "de visu" l'engorgement de ce salon. Nous pourrions nommer de suite MM. J. O. Lintault, Arthur Gabbois, McLean, etc., et ces autorités nous ont déclaré qu'elles avaient rarement vu un étalage de machines aussi splendides et aussi bien agencées. Tous les revus de New-York, satisfaits de leur visite sous tous rapports.

GROSSE REUNION DE LA Q.P.M.L.

La Quebec Provincial Motor League tiendra son assemblée annuelle au Château Frontenac, de Québec, mercredi et jeudi, les 18 et 19 courant. On y fera l'élection des officiers et directeurs, on entendra la lecture du rapport annuel, et on présentera diverses suggestions et recommandations utiles et dans l'intérêt des automobilistes. Tous les clubs affiliés à la Quebec Provincial Motor League, se réuniront avant l'ouverture de l'assemblée et disposeront de plusieurs questions secondaires.

Réfecteur étant maintenu en position par un ressort. Une soupape de contrôle met le soufflet en relation avec la tubulure d'admission; la dépression dans cette dernière comprime le soufflet, ce qui relève le réflecteur et dirige horizontalement les rayons lumineux.

CORS Enlevés avec les Doigts



Ca ne fait aucun mal! Mettez un peu de "Freezone" sur un cor douloureux, instantanément ce cor cesse de faire mal, bientôt vous l'enlevez complètement sans douleur avec les doigts. Vraiment! Votre pharmacien vend une fiole de "Freezone" pour quelques sous, suffisamment pour enlever tout cor dur, cor mou, ou cor entre les ongles, et les callosités, sans douleur ou irritation.

LE NECESSAIRE DE L'AUTOMOBILISTE

VOITURES USAGÉES. - ACCESSOIRES. - REPARATIONS

N. Blain Ltée

CARROSSERIE D'AUTO EN TOUS GENRES
Reparations générales - Spécialités: peinture et bourrure.
SATISFACTION GARANTIE
68, RUE CASGRAIN, Montréal.
TEL. ST-LOUIS 1144

ALVEOLES POUR AUTOS FORD RADIATEURS

Construits et réparés pour n'importe quel auto. Satisfactions assurées.
J. H. FEELEY, 411, Aylmer, Tel. Plateau 332
Electro-plaqué et réparages de toutes dispositions. 29-8-360

DODGE BROTHERS

AUTOMOBILES
MONTREAL MOTOR SALES, LIMITED
Distributors
Salon d'exposition 230 Rue Sherbrooke Ouest Tél. Pl. 3577 Pl. 4167

LEFEBVRE & FRERE

MACHINERIE GENERALE
Moteurs à pistons, shafts, pistons, rings, etc. Réparations d'auto en général, camions, etc.
SPECIALITE—Soudages absolument parfaits de toutes pièces.
DEMANGE A 141 CADILLAC EST 1017.

Montreal Garage Ltd

Edifice en béton armé à l'épreuve du feu.
701, RUE DEMONTIGNY EST
Cote Visitation Tél. Est 9667
Nous faisons une spécialité dans les réparations du SYSTEME ELECTRIQUE DE TOUS GENRES D'AUTOS.
TOUTES MARQUES DE BATTERIES ELECTRIQUES RECHARGÉES ET REPARÉES.
Nous vous débarrasserons des ennuis causés par les batteries électriques. 6-S, 103

Ayant lieu dans les salles d'étalages respectives des membres suivants de la Montreal Automobile Trade Association Limited.

L'Exposition des Modèles de 1922

Autos ouverts et fermés, Camions tracteurs, Remorques, accessoires et tout l'équipement de l'automobile.

- | | | |
|--|---|--|
| Allied Motors, Limited, 124 rue Sherbrooke Ouest. | Godfredson Joyce Corp. Ltd, 144 rue Bleury. | Légaré Automobile & Supply Co. Ltd, 180 rue Amherst, 1 Avenue du Parc, 215 rue Durocher. |
| Ames Holden McCready, Ltd, 201 rue des Inspecteurs. | Goodyear Tire & Rubber Co. of Canada, 218 rue St-Jacques. | Ledoux Jennings Limited, 91 rue Osborne. |
| Avera, F. F. Motor Sales, 1248 rue St-Gatharine Est. | Gougeon-Scott Limited, 2679 rue Notre-Dame Est. | McLaughlin Motor Car Co., Ltd, 681 rue St-Gatharine Ouest. |
| Bonhomme, Jos., Limited, 209 rue Guy. | Gravel, Ludger & Fils, 26 Place Jacques-Cartier. | Maple Leaf Manufacturing Co., 999 rue Christophe-Colomb. |
| Bowser, S. F. & Co., 20 rue St-Nicholas. | Grenier Motor Co., Limited, 15 Avenue du Parc. | Miller, John & Son, Limited, 321 rue St-Jacques. |
| Cadillac Motors, Ltd., 7 Avenue du Parc. | Gutta Percha & Rubber Ltd, 357 rue St-Jacques. | Montreal Garage, Limited, 701 Demontigny. |
| Canadian Fairbank-Morse, Ltd, 84 rue St-Antoine. | International Electric Co., Ltd, 97 rue Bleury. | Montreal Motor Sales, Ltd, 216 rue Sherbrooke Ouest. |
| Cardinal G., 302 Blvd. Gouin, Cartierville. | International Harvester Co., Ltd, 91 Delorimier. | Mutual Motor Truck Co., Ltd, 368 Avenue Ligon. |
| Clermont Motor Sales Reg'd, 1168 rue St-Denis. | Inter-Ocean Auto Co., Ltd, The 576 rue St-Gatharine Ouest. | Motor Mart of Montreal, 1 Avenue du Parc. |
| Cutten & Foster, 216 rue Sherbrooke Ouest. | Domination Rubber System, Ltd, 45 rue St-Alexandre. | Jarry & Frère, 2826 Blvd. St-Laurent. |
| Dunlop Tire & Rubber Co., Ltd, 201 rue Craig Ouest. | Just Motors, Limited, 8 Avenue du Parc. | Packard Montreal Motor Co., Ltd, 200 rue Université. |
| Frigon & Baker, 1097 rue St-Gatharine Ouest. | K. & S. Tire & Rubber Goods, Limited, 17 Avenue du Parc. | Provincial Motor Sales Co., Ltd, 230 rue Lafontaine. |
| Ford Motor Co. of Canada, Ltd, 125 Avenue Laurier Est. | Lamontagne Limited, 335 rue Notre-Dame Ouest. | The White Co., Limited, 3 Avenue du Parc. |
| General Automobile Equipment, Ltd, 728 rue Dorchester Ouest. | La Cie des Véhicules Moteurs de Montréal, Ltée, 471 Carré Phillips. | Willis Overland Limited, Coin Avenue du Parc et Sherbrooke. |
| Ginezeux Motor Co., Ltd, 37 rue St-Gatharine Ouest. | | |

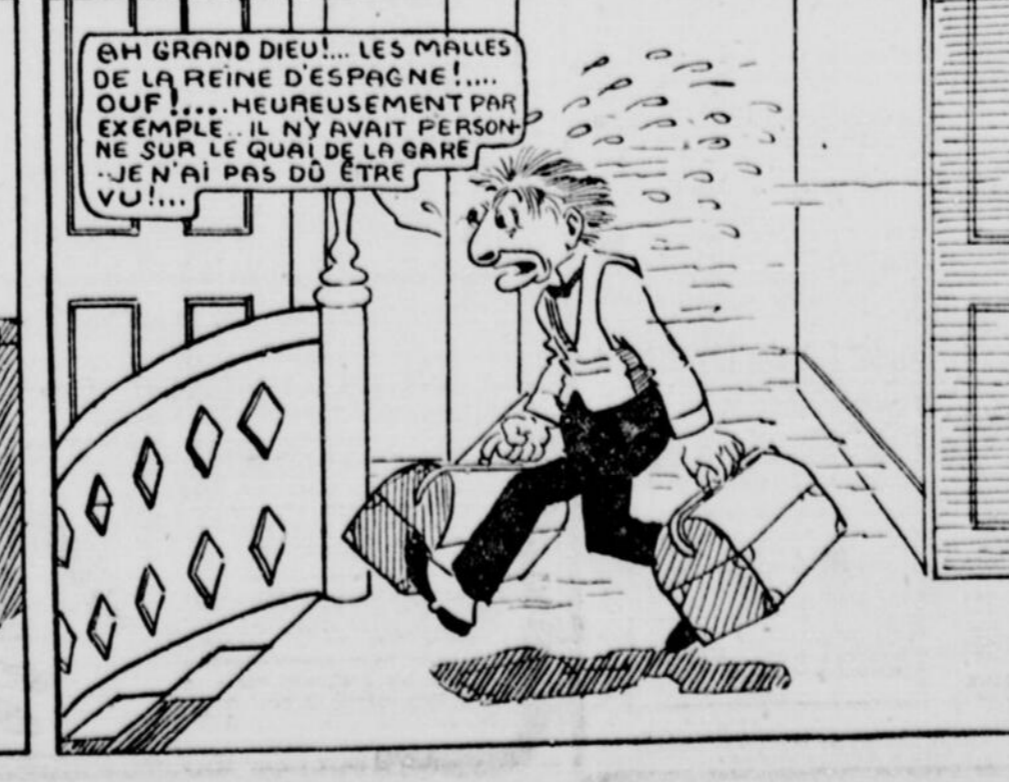
Toronto, Ont



LES AVENTURES DE TIMOTHÉE

"13" II

DRÔITS RÉSERVÉS 7 OCTOBRE 1920



LA SOLIDITE ECONOMIQUE DU PAYS DEMONTREE PAR LES RAPPORTS DES BANQUES

VERIFICATION LA PLUS COMPLETE DES AFFAIRES DE LA BANQUE. TOUS LES CREDITS DOIVENT ETRE APPROUVES PAR LE PRESIDENT ET LES DIRECTEURS

C. E. Neill, gérant-général de la Banque Royale, à l'assemblée annuelle

Le rapport le plus important et le plus considérable qui fut jamais présenté, relativement au travail des vérifications de banque par les vérificateurs, et la politique de surveillance des crédits, a été fait par C. E. Neill, gérant-général de la Banque Royale du Canada, à l'assemblée annuelle tenue au Bureau-chef.

Traitant des affaires générales de la Banque et la procédure suivie par les vérificateurs, M. Neill dit aux actionnaires:—

Je désire attirer tout particulièrement votre attention sur le fait qu'ample provision a été faite pour toutes les mauvaises dettes et qu'en outre, des montants suffisants ont été réservés pour pouvoir à tous comptes qui pourraient être considérés douteux.

Vu les discussions qui ont eu lieu récemment à propos de l'obligation des vérificateurs de banques nommés en vertu de la Loi des Banques, il convient que vous sachiez que les vérificateurs nommés par les actionnaires de cette banque, non seulement certifient de l'exactitude du bilan, mais qu'ils approuvent aussi la valeur de l'actif de la banque tel que déclaré. Les représentants des vérificateurs, qui conduisent leurs recherches dans les affaires de la banque durant toute l'année, ont accès aux rapports, à la correspondance et aux rapports d'inspection relativement à tous les prêts demandés et leur vérification de notre bilan est faite seulement après examen complet de tous les crédits accordés aux clients. Dans les cas où il y a doute quant à la valeur du compte d'un débiteur, le montant est mis de côté par la banque pour pouvoir à toute perte possible, est approuvée par les vérificateurs comme étant suffisante. Toute facilité leur est offerte pour examiner chaque compte dans la banque et ils ont droit de critiquer et de faire les recherches les plus détaillées de chaque dette due à la banque, avec la sécurité relative.

Pour montrer combien le Président, le directeur-gérant et les directeurs de cette banque au siège social suivent de près les affaires de la banque, je puis vous dire que tout crédit accordé de \$25,000 et plus est approuvé par eux et qu'il n'y a pas de prêts à tout bureau de la banque aujourd'hui, dépassant \$25,000 qui n'ont pas été approuvés par les directeurs au siège social. En outre, les comités de Directeurs résidents de la banque à Toronto, Winnipeg, Halifax, Québec et St-Jean examinent et approuvent tous les prêts dans leurs districts respectifs, et en outre, sont renseignés sur tous les crédits autorisés dans les autres districts.

La hausse s'accroît sur la place montréalaise.

La hausse qui s'est manifestée sur le parquet de la Bourse de Montréal au cours des dernières semaines de la semaine en sera durable qu'en attendant qu'elle sera alimentée par les ordres d'achat. Depuis quelques semaines cependant, et plus particulièrement depuis le début de l'année, l'activité a été presque complètement absente se tenant même à l'écart des milieux spéculatifs. La situation ne semble pas être assez stabilisée pour attirer les clients ordinaires qui préfèrent regarder à distance plutôt que d'approcher eux-mêmes de la place. Cette réserve n'a rien de bon cependant et la hausse, si elle n'est pas appuyée ne peut certainement pas durer.

Un exemple de coopération de Dent Harrison.

Dent Harrison, le grand boulangier vient de se former en société avec ses fils et un certain nombre de ses employés, sous le nom de Dent Harrison & Sons, Limited.

Les officiers de la compagnie sont: Dent Harrison, président; W. H. Harrison, premier-vice-président et gérant des ventes; Gordon E. W. Harrison, deuxième vice-président et gérant de la production; Gordon A. Whaley, secrétaire-trésorier.

La compagnie a en même temps distribué un nombre d'actions à vingt-cinq de ses anciens et fidèles employés.

Sous la Loi des Liquidations Province de Québec, District de Montréal, No. 197.

COUR SUPERIEURE FEDERAL COALS LIMITED En liquidation JOHN REID Liquidateur

Avis Les Cours du Change des Valeurs Etrangères sont affichés chaque jour à nos bureaux. Consultez-les, nous nous faisons un plaisir de renseigner nos clients gratuitement sur toutes valeurs.

ACHAT et VENTE de monnaies et valeurs étrangères au meilleur cours du jour.

Empire Steamship Agency 481, rue St-Laurent, TEL. MAIN 5231

BREVETS D'INVENTION En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTION qui sera envoyé gratis à MARDON & MARION 624 rue Université, Montréal.

La Dominion Bridge Les actionnaires de cette Compagnie se sont réunis mercredi. Tout porte à croire maintenant que la situation est plus claire, que le dividende sera réduit. Quelle sera cette réduction? On ne le sait pas encore. Quelques-uns parlent d'une diminution de moitié. Le dividende étant fixé à 4 p.c. d'autre, nous pourrions moins grande diminution se parlerait de 6 p.c. De toute manière il y aura réduction et on en juge par les remarques du président. Les valeurs de cette compagnie sont en encore en bonne position mais il ne pourrait bien si la réduction est de moitié, qu'elles ne puissent résister à la pression que ne manquera pas de exercer. Les affaires de la Dominion Bridge, en dépit de tout, ne sont pas mauvaises et on a constaté une assez forte amélioration dans les affaires au cours des derniers mois. Les directeurs espèrent passer à travers la crise assez facilement.

Le marché des obligations n'a pas été très fort au cours de la semaine qui se termine. C'est d'ailleurs le sentiment qui a dominé sur la place de New-York. Cette tranquillité relative ne saurait durer cependant à ce qu'en disent les financiers. Les autres valeurs cotées au tableau de la Bourse n'ont pas subi

Les Banques Canadiennes maintiennent leur splendide position.

Les nombreux rapports de banques que nous avons eues depuis le commencement de l'année disent mieux que toutes les compilations en quel état se trouve notre commerce et notre industrie.

Les rapports mensuels des banques à charte du Canada sont une importante source d'information pour ceux qui ont le temps et les connaissances nécessaires pour faire des comparaisons et des déductions de ce qui n'est le propre que du seul nombre.

La compilation de tous les rapports mensuels se trouve condensée dans le rapport annuel publié par les différentes banques, toujours avec la mise en regard de chiffres correspondants de l'année précédente.

Quand il ne s'est rien produit de particulier qui affecte une banque plus qu'une autre, les résultats sont considérés comme le vrai reflet des conditions générales du pays.

Dans les périodes d'inflation, ou d'activité industrielle, les banques doivent contribuer beaucoup de fonds et de crédits aux différentes entreprises. Les taux de l'argent montent en même temps qu'augmentent les prêts et les dépôts. C'est ce que nous avons vu avant 1920.

Nous avons ensuite fait machine arrière. Les prix ont atteint leur sommet, et l'inflation son maximum en 1920. Le chiffre des opérations des banques n'en est resté.

La déflation est bien commencée en 1921 et elle doit se continuer cette année. Les inventaires ont été contractés et il n'en est suivi de lourdes pertes et un plus grand nombre de faillites.

La production a diminué et le chômage a augmenté. Dans bien des cas, l'activité industrielle est devenue une cause de souci. La liquidation des stocks a duré près d'un an.

On en a le résultat dans la diminution des prêts et des dépôts des banques, et maintenant que les banques présentent leurs rapports annuels, on y constate une diminution dans les profits.

Il est cependant réconfortant de constater que les banques sont encore dans une position très forte et qu'elles ont très bien absorbé le reste de déflation qui doit se continuer en 1922. Il est aussi réconfortant de constater que la diminution des profits n'est pas aussi considérable qu'on l'avait prévu.

Commentant avec la Banque Succ. J. K. MacDONALD Machinistes, forgerons et serruriers et travaux de construction de moulins 30-32 rue St-Alexandre, Plateau 1795, TEL. 207-44-10

LA BANQUE MOLSONS Incorporée en 1855 Capital et Fonds de Réserve \$9,000,000 Au-delà de 130 Succursales

Pour voyager, munissez-vous de fonds nécessaires sous la forme de Lettres de Crédit, émises par la Banque Molsons. Au moyen de ses agences dans presque tout le monde civilisé, ces lettres de crédit sont facilement échangées et parfaitement sûres.

19 SUCCURSALES SUR L'ILE DE MONTREAL

Province de Québec 5 1/2 pour cent

Ecrivez à United Financial Corporation Limited 112 rue St-Jacques MONTREAL

Maladie-Accidents Vous ne pouvez pas prévoir ni éviter la maladie et les accidents, mais vous pouvez et devez en vous assurant vous prémunir contre leurs effets désastreux. Ce n'est pas quand le malheur est arrivé qu'il faut songer à s'assurer, c'est avant—c'est aujourd'hui même. "La Prévoyance", moyennant une prime minime, émet une police d'assurance parfaite et libérale, garantissant à l'assuré, en cas de maladie ou d'accident, une indemnité hebdomadaire qui remplacera ses gages et lui permettra de faire face aux frais occasionnés par la maladie ou l'accident. Cette police peut être prise pour un ou plusieurs mois.

Pour plus amples renseignements, adressez à "La Prévoyance", 189, rue St-Jacques, Montréal, T.É. Main 4310-4311-4312-4313. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance AVEC DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT FEDERAL

"L'URBAINE" DE PARIS (France) Compagnie d'Assurances contre L'INCENDIE Capital et Réserves \$ 1,298,000.00 Actif \$ 11,096,370.00

Opère maintenant en Canada sous la gérance de "La Strathcona" Cie d'Assurances contre l'Incendie. BUREAUX A MONTREAL 90, RUE ST-JACQUES.

STERLING BOND CORPORATION LIMITED 136, rue St-Jacques, Main 2404-05 Louis J. Forget, Directeur du Service Français.

Les obligations n'a pas été très fort au cours de la semaine qui se termine. C'est d'ailleurs le sentiment qui a dominé sur la place de New-York. Cette tranquillité relative ne saurait durer cependant à ce qu'en disent les financiers. Les autres valeurs cotées au tableau de la Bourse n'ont pas subi

NOS FINANCIERS



M. E. C. VIDRICAIRE, de la maison Versailles-Vidricaire-Boulets, (Limitée), membre du Conseil général et du Conseil municipal de l'Association des courtiers en obligations de la Province de Québec.

Molson, dont le rapport annuel est paru en octobre, nous avons jusqu'à la fin de novembre, les rapports de nos banques. Les profits combinés de ces sept institutions sont de 555 pour cent plus bas que ceux de l'année précédente, mais il ne faut pas oublier que 1920 avait brisé tous les records.

On en a le résultat dans la diminution des prêts et des dépôts des banques, et maintenant que les banques présentent leurs rapports annuels, on y constate une diminution dans les profits.

Il est cependant réconfortant de constater que les banques sont encore dans une position très forte et qu'elles ont très bien absorbé le reste de déflation qui doit se continuer en 1922. Il est aussi réconfortant de constater que la diminution des profits n'est pas aussi considérable qu'on l'avait prévu.

Commentant avec la Banque Succ. J. K. MacDONALD Machinistes, forgerons et serruriers et travaux de construction de moulins 30-32 rue St-Alexandre, Plateau 1795, TEL. 207-44-10

LA BANQUE MOLSONS Incorporée en 1855 Capital et Fonds de Réserve \$9,000,000 Au-delà de 130 Succursales

Pour voyager, munissez-vous de fonds nécessaires sous la forme de Lettres de Crédit, émises par la Banque Molsons. Au moyen de ses agences dans presque tout le monde civilisé, ces lettres de crédit sont facilement échangées et parfaitement sûres.

19 SUCCURSALES SUR L'ILE DE MONTREAL

Province de Québec 5 1/2 pour cent

Ecrivez à United Financial Corporation Limited 112 rue St-Jacques MONTREAL

Maladie-Accidents Vous ne pouvez pas prévoir ni éviter la maladie et les accidents, mais vous pouvez et devez en vous assurant vous prémunir contre leurs effets désastreux. Ce n'est pas quand le malheur est arrivé qu'il faut songer à s'assurer, c'est avant—c'est aujourd'hui même. "La Prévoyance", moyennant une prime minime, émet une police d'assurance parfaite et libérale, garantissant à l'assuré, en cas de maladie ou d'accident, une indemnité hebdomadaire qui remplacera ses gages et lui permettra de faire face aux frais occasionnés par la maladie ou l'accident. Cette police peut être prise pour un ou plusieurs mois.

Pour plus amples renseignements, adressez à "La Prévoyance", 189, rue St-Jacques, Montréal, T.É. Main 4310-4311-4312-4313. J. C. GAGNÉ, Directeur-Gérant.

La Prévoyance AVEC DEPOT COMPLET AU GOUVERNEMENT FEDERAL

"L'URBAINE" DE PARIS (France) Compagnie d'Assurances contre L'INCENDIE Capital et Réserves \$ 1,298,000.00 Actif \$ 11,096,370.00

Opère maintenant en Canada sous la gérance de "La Strathcona" Cie d'Assurances contre l'Incendie. BUREAUX A MONTREAL 90, RUE ST-JACQUES.

STERLING BOND CORPORATION LIMITED 136, rue St-Jacques, Main 2404-05 Louis J. Forget, Directeur du Service Français.

Les obligations n'a pas été très fort au cours de la semaine qui se termine. C'est d'ailleurs le sentiment qui a dominé sur la place de New-York. Cette tranquillité relative ne saurait durer cependant à ce qu'en disent les financiers. Les autres valeurs cotées au tableau de la Bourse n'ont pas subi

Le commerce se ressent de la réaction qui suit l'activité des Fêtes.

Bradstreet's fait de la semaine écoulée les commentaires suivants: Le commerce de gros a éprouvé peu de regrets, si toutefois il en a éprouvé, à tirer un trait sur le 31 décembre, 1921. La dépréciation des marchandises a forcé un grand nombre de maisons à absorber des pertes qui dans certains cas faisaient trop lourdes. D'autres prétendent qu'ils ont navigué assez bien à travers l'orage, mais leurs profits sont minimes. La tendance générale dans le commerce est à l'optimisme. On est convaincu que les perspectives de l'année qui commence, sont beaucoup plus belles que ne l'étaient celles de l'an dernier.

Mais cela ne veut pas dire que 1922 ne verra que des roses sans épines. Dans le commerce des nouveautés on n'entrevoit pas une nouvelle baisse prochaine des prix. La tendance générale est plutôt à une légère hausse dans plusieurs lignes, surtout quand les stocks actuels seront épuisés et qu'il faudra les réassortir. Il y a avance dans plusieurs variétés de cotonnades, ce qui est en harmonie avec le marché du coton brut.

Dans l'épicerie en gros, le commerce prend un repos après le surmenage des fêtes. Les sucres raffiné ne veulent pas de gros approvisionnement, dans l'attente d'une nouvelle baisse. Il y a également peu de demande pour la mélasse malgré la réduction des prix.

Les fruits séchés ont maintenu leur prix et dans plusieurs variétés, il y a eu avance.

Dans la quincaillerie, on remarque plusieurs baisses, et on attend à de nouveaux reculs des prix. Le commerce de la chaussure est plus actif, surtout dans les articles de luxe.

Le commerce du fromage est très tranquille avec des prix plus faibles. Les oeufs sont ajustés à la baisse. Alors que les oeufs américains ont commencé à faire leur apparition sur le marché, on s'attend à une plus forte offre domestique dans les premiers jours de février.

Le commerce de détail fait assez de ventes dans les lignes qui sont annoncées, mais le reste est plus ou moins négligé.

Les encaissements sont assez bons.

C'est un écart avec les prix de Noël.

Les oeufs strictement frais sont réduits à 50c la douzaine dans le gros, et les selectes, à 42c. Les oeufs d'entrepôt No 1, sont à 36c. Les arrivages des Etats-Unis et l'augmentation de la production domestique indiquent que la baisse va continuer.

Il y a également une baisse générale des animaux de basse-cour. Dans le gros, la dinde est rendue à 42c, la livre, les canards à 28c, les poulets de choix à 28c et les poules communes à 15 et 20c. L'oie est la plus stable, étant encore à 26 et 28c. (SUITE A LA PAGE 17)

N'oubliez pas de lire les PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE."

On peut dire que la surface de la mine a été élargie à peine, jusqu'à date, les puits les plus profonds descendant à 350 pieds, mais un forat à diamant poussé à une profondeur de 350 pieds a atteint une veine considérable de minerai donnant \$49 à la tonne, et à une profondeur de 485 pieds une autre veine plus considérable encore (environ 24 pieds) donnant \$73 à la tonne.

Dans la région aurifère de Porcupine, jumelle de celle de Kirkland Lake où se trouve l'Argonaut, le minerai le plus riche a été rencontré à une profondeur de 1500 pieds et plus, et maintenant les compagnies qui font la grande exploitation des mines d'or de cette région parlent d'attendre une profondeur de 3000 pieds et plus. Les veines de la mine Argonaut montrent une plus grande richesse avec une plus grande profondeur, et rien ne permet de mettre une limite à la profondeur de ses richesses qui augmentent continuellement.

Aux plus grandes mines de Porcupine, il en coûte \$4 par tonne pour le coût total d'extraction et de raffinage du minerai. Voulez-vous réserver une marge pour les contingences, l'administration de l'Argonaut porte ce coût à \$5 la tonne. Deux des plus grandes mines de Porcupine, dans leur rapport pour 1920, donnent \$9 comme valeur moyenne du minerai extrait au cours de l'année. Comme la valeur du minerai de l'Argonaut est actuellement d'environ \$20 la tonne, on peut se faire une idée des profits à être réalisés. Tout l'outillage et tout l'aménagement de l'Argonaut sont dus à l'électricité ce qui réduit à leur minimum les frais d'exploitation.

Des études et des rapports sur la mine Argonaut, qui sont visibles pour consultation et constatation, au siège social de la compagnie, ont été faits par les autorités suivantes: Le professeur P. E. Duhoux, autrefois de l'Ecole des Mines de Paris, maintenant de New York; John E. Hardman, S.B.M.E., Montréal; J. B. Tyrrell, M.E., ingénieur consultant de la National Mining Corporation de Londres; J. W. Morrison, N.E., (directeur des opérations de l'Argonaut).

Les travaux de ces derniers quatre ans ont révélé des gisements d'une richesse extrême et en même temps rassurant contre tout le risque attaché au hasard d'une entreprise minière à son début.

La compagnie pourrait facilement se procurer le capital nécessaire pour la construction de son moulin en acceptant des offres de capital étranger, mais invariablement, ces capitalistes demandent comme condition d'acheter le contrôle de la compagnie, ce que l'administration refuse de consentir. Cette mine est Canadienne et restera Canadienne. La construction du moulin devra être terminée en six mois, les entrepreneurs ayant déclaré qu'il ne leur faut pas plus que quatre mois.

La compagnie offre ces actions directement au public, et le produit de leur vente va au Trésor, ce qui signifie, aux travaux de la mine. La compagnie sollicite toute demande d'information supplémentaire et y répondra avec empressement.

Prix .40 centimes l'action.

La compagnie se réserve le droit de limiter le nombre des actions pour lesquelles il aura été souscrit, et suivant le cas la partie du montant souscrit et refusée sera promptement retournée au souscripteur.

ARGONAUT GOLD, LIMITED 107 rue St-Jacques, MONTREAL. Téléphone Main 2784

FORMULE D'APPLICATION

Date..... Par la présente, je demande à souscrire à actions d'Argonaut Gold, Limited (valeur nominale de \$1 chaque) au prix de 40 centimes l'action

J'inclus mandat-poste (express), au montant de en plein paiement

SIGNATURE..... ADRESSE.....

à Argonaut Gold, Limited, 107 rue St-Jacques, Montréal.

PERMANENCE Il serait impossible de déterminer actuellement d'une manière exacte quelle sera la durée de la mine, mais ce qui est en son honneur de dire, sans crainte, d'exagération, qu'elle va produire pendant un très grand nombre d'années. Sur une superficie de 460 acres, seulement 10 acres ont été explorés en profondeur.

VALEURS La valeur du minerai mis à jour à l'étage 200 pieds est de \$15 la tonne. A l'étage de 350 pieds, elle a une moyenne de \$21 la tonne. Ces valeurs moyennes sont établies sur des échantillons pris au fur et à mesure des travaux d'ouverture des veines, sur chaque face d'attaque, à tous les cinq pieds, sans triage, et contrôlées pour le plus part dans notre propre moulin d'assavage. A ce sujet, il est intéressant de noter qu'au cours de l'été 1920 notre moulin d'assavage a recouvert pour un montant de \$38,000 d'or en faisant les analyses du minerai provenant de l'ouverture de la veine Rainville, sur une longueur d'environ 300 pieds, au niveau de 200 pieds.

CONCLUSION

Des études et des rapports sur la mine Argonaut, qui sont visibles pour consultation et constatation, au siège social de la compagnie, ont été faits par les autorités suivantes: Le professeur P. E. Duhoux, autrefois de l'Ecole des Mines de Paris, maintenant de New York; John E. Hardman, S.B.M.E., Montréal; J. B. Tyrrell, M.E., ingénieur consultant de la National Mining Corporation de Londres; J. W. Morrison, N.E., (directeur des opérations de l'Argonaut).

Les travaux de ces derniers quatre ans ont révélé des gisements d'une richesse extrême et en même temps rassurant contre tout le risque attaché au hasard d'une entreprise minière à son début.

La compagnie pourrait facilement se procurer le capital nécessaire pour la construction de son moulin en acceptant des offres de capital étranger, mais invariablement, ces capitalistes demandent comme condition d'acheter le contrôle de la compagnie, ce que l'administration refuse de consentir. Cette mine est Canadienne et restera Canadienne. La construction du moulin devra être terminée en six mois, les entrepreneurs ayant déclaré qu'il ne leur faut pas plus que quatre mois.

La compagnie offre ces actions directement au public, et le produit de leur vente va au Trésor, ce qui signifie, aux travaux de la mine. La compagnie sollicite toute demande d'information supplémentaire et y répondra avec empressement.

Prix .40 centimes l'action.

La compagnie se réserve le droit de limiter le nombre des actions pour lesquelles il aura été souscrit, et suivant le cas la partie du montant souscrit et refusée sera promptement retournée au souscripteur.

ARGONAUT GOLD, LIMITED 107 rue St-Jacques, MONTREAL. Téléphone Main 2784

FORMULE D'APPLICATION

Date..... Par la présente, je demande à souscrire à actions d'Argonaut Gold, Limited (valeur nominale de \$1 chaque) au prix de 40 centimes l'action

J'inclus mandat-poste (express), au montant de en plein paiement

SIGNATURE..... ADRESSE.....

Ceux à qui nous devons notre coup de chapeau



(1) M. l'abbé J.-N. DUPUIS, curé de la paroisse Saint-Eusèbe de Verceil, parce qu'il est un éducateur dévoué et de progrès, et parce qu'il a donné tout son concours et son encouragement à la grande audition de "Crux".

AVIS TRES IMPORTANT

A l'avenir, tous les communiqués pour concerts, théâtres et cinémas, pour insertion le samedi, ne pourront être insérés, s'ils nous parviennent plus tard que le vendredi midi.

CHANTECLERC

Les habitués du théâtre Chanteclerc savent que le plaisir d'entendre la semaine prochaine la troupe de popularité Mme Bella Guellette dans une pièce qui a remporté à Paris et à quelques reprises un immense succès au théâtre de la Ville.

AT PRINCESS

Herace Goldin, l'astucieux réalisateur prodige, sera au théâtre de la semaine prochaine, il joint au spectacle de l'indien la race du magicien chinois et le génie inventif d'un illusionniste.

NOS CINEMAS

CHANGEMENT A LA SPECIALTY FILM IMPORT.

Des changements d'une certaine importance sont survenus récemment dans l'administration de la "Specialty Film Import Limited."



M. CHS. LALUMIERE

Général qui était président et gérant général de la compagnie a abandonné ce dernier poste et a nommé M. J. A. Thibert, secrétaire-trésorier de la compagnie, pour lui succéder comme



M. J. A. THIBERT

Gérant général, M. Oumet conserve toutefois la présidence de sa compagnie.

M. Charles Lalumière, gérant de la succursale de Montréal, a démissionné de son poste, il est remplacé en France par les besoins de son installation.

"THE DEFENCE" AU STRAND

C'est une primauté et à la fois un film exceptionnel sensationnel qu'on appréciera au Strand pour trois jours à partir de demain.

"THE SKIPPER STRIKES A RIDGE" JEU. VEN. SAM.

Un émouvant drame sous-marin. ZILL SIMPSON, soprano soliste. Concerts musicaux à 3 et 9 p.m.

"Wet Gold"

Un émouvant drame sous-marin. ZILL SIMPSON, soprano soliste. Concerts musicaux à 3 et 9 p.m.

THEATRE ARCADE

A part les épatantes comédies de la troupe Castell, le programme de l'Arcade est de toute beauté.

LES PACHYDERMES, LES IRLANDAIS ET LA MUSIQUE

John Toomey, comme son nom l'indique, est irlandais. Il est un virtuose de l'harmonica, il est connu de tous les amateurs de ce instrument.

THEATRE GAVETY

"Ce que le public désire", tel est le titre de la nouvelle production de Barney Gerard dans le "Palace de l'Opéra".

THEATRE SAINT-DENIS

Un bel programme sera au théâtre de Saint-Denis dimanche prochain.

THEATRE LOHR

La semaine prochaine, on jouera sur l'écran "The Rich Quack" de "Waldorf", et il y aura comme vaudeville.

THEATRE SAINT-DENIS

Un bel programme sera au théâtre de Saint-Denis dimanche prochain.

THEATRE LOHR

La semaine prochaine, on jouera sur l'écran "The Rich Quack" de "Waldorf", et il y aura comme vaudeville.

LE DISCOURS DU TRONE DONNE DE L'ESPOIR A CEUX QUI PRODUISENT

Un geste qui confirme nos déclarations de samedi dernier, au sujet des bonnes dispositions du gouvernement en faveur des littérateurs et des artistes.

SE GROUPER ET SE REMUER

Samedi dernier, nous ne savions rien de ce que contiendrait le discours du trône, lors de l'ouverture de la session de Québec, alors que nous disions aux artistes de se grouper pour formuler leurs demandes à un gouvernement bien disposé en leur faveur.

MARIE LOHR, DIGNES RIVALES DES GRANDES COMEDIENNES FRANÇAISES, AU MAJESTY

Le public canadien-français qui suit assiduellement les représentations du théâtre canadien-français ne peut manquer de s'intéresser aux interprétations en anglais, de la plupart des mêmes pièces, au Majesty, par la grande comédienne anglaise, Marie Lohr.

LA GRANDE REVUE DE LUCIEN BOYER AU CANADIEN

C'est lundi prochain que commencera au théâtre canadien-français les représentations de la grande revue de Lucien Boyer.

SI VOUS AVEZ LA NEURALGIE FRICTIONNEZ AVEC LA "NERVILINE"

Appliquez la Nerviline à la partie malade. Remarque la sensation de chaleur qui s'étend plus profondément et plus complètement à mesure que l'influence adoucissante de la Nerviline pénètre dans les membranes malades.

Margot Mason, Charles Baker et un corps de ballet.

Un autre numéro intéressant est une danse par Miss Gilette. Dans un autre numéro spécial, on verra Clio, Patra, fameuse danseuse égyptienne.

"JUST AROUND THE CORNER"

Le Capitole a préparé pour la semaine prochaine un programme de choix. En tête de ce programme se trouve "Just Around the Corner", production de Paramount-Composopolis par Panna Hurns.

THEATRE SAINT-DENIS

Un bel programme sera au théâtre de Saint-Denis dimanche prochain.

THEATRE LOHR

La semaine prochaine, on jouera sur l'écran "The Rich Quack" de "Waldorf", et il y aura comme vaudeville.

THEATRE SAINT-DENIS

Un bel programme sera au théâtre de Saint-Denis dimanche prochain.

THEATRE LOHR

La semaine prochaine, on jouera sur l'écran "The Rich Quack" de "Waldorf", et il y aura comme vaudeville.

"TING-A-LING" A L'ORPHEUM

La pièce "Ting-A-Ling" sera à l'affiche la semaine prochaine à l'Orpheum. La première représentation aura lieu le samedi et il y aura des matinées tous les jours.

La direction de l'Orpheum s'est toujours appliquée à faire de son mieux, et elle a obtenu dans cette pièce, qui, en outre de son mérite intrinsèque, sera remarquable par la richesse de la mise en scène et des costumes, et la beauté des effets de lumière.

Baby's Own Soap advertisement featuring an illustration of a baby and text describing the soap's benefits for skin.

Théâtre SAINT-DENIS

MARCEL HUBERT, VIOLONCELLISTE, accompagné au piano par Mlle YVONNE HERBERT.

Pause Temp

La grande production de ALLAN DWAN ALICE JOYCE dans "THE SCOFFER".

Une vue merveilleuse de "The Allen"

Commentant dimanche pour une semaine seulement.

"The Allen" advertisement featuring a large illustration of a woman and text about the film's quality and showtimes.

Capitol Entertainment advertisement for "Just Around the Corner" featuring a large illustration of a street scene and detailed program information.

Theatre Canadien Français advertisement for "Le Voleur" by Lucien Boyer, featuring a large illustration of a man and program details.

Theatre Chanteclerc advertisement for "La Vierge des Bouges" by Lucien Boyer, featuring a large illustration of a woman and program details.

His Majesty's advertisement for "The Voice from the Minaret" by Marie Lohr.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

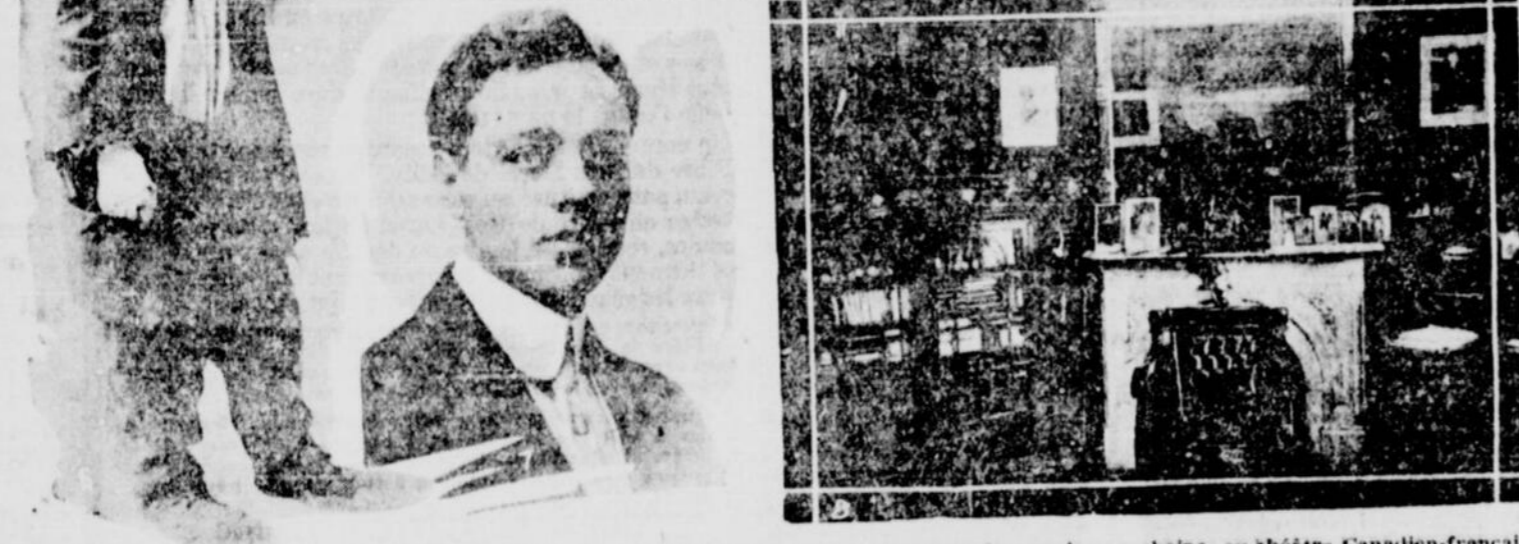
Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

Advertisement for "The Defence" at the Strand.

Advertisement for "The Skipper Strikes a Ridge" at the Strand.

Advertisement for "Wet Gold" at the Strand.

L'ACTUALITE AU THEATRE, AU CINEMA ET AU CONCERT



(1) Le chansonnier montmartrois LUCIEN BOYER, l'auteur de la revue que nous aurons la semaine prochaine, au théâtre Canadien-français, dans laquelle il jouera lui-même le premier rôle. (2) Mme BELLA OUELLETTE, qui jouera le premier rôle, au Châtelet, la semaine prochaine, dans la pièce de M. Armand Lelièvre, "La Vierge des bouges". (3) Une scène de la comédie "Marry Me", au Primitif, la semaine prochaine. (4) M. RAUL DE QUETTE, violoniste soliste au théâtre Allen. M. Duquette fait aussi partie du quatuor Chamberland, et est l'un de nos violoncellistes les plus distingués. (5) Mlle LUCIENNE ANSSY, du théâtre Canadien-français, qui jouera un des premiers rôles dans la revue de M. Lucien Boyer. Mlle Anssy nous a déjà prouvé qu'elle est une véritable comédienne. (6) Le comique BOZO SNYDER, au théâtre Gavety, la semaine prochaine. (7) M. ARMAND LELIEVRE, artiste dramatique et dramaturge canadien, l'auteur de "La Vierge des bouges", qui sera jouée au Châtelet, la semaine prochaine. (8) Un coin du studio de M. JEAN RIDDEZ, baryton de l'opéra de Paris, photographié par l'artiste E. L. Giroux.

de la distinction baryton belge. Plusieurs éminents critiques considèrent Graveurs comme le plus parfait baryton de concert du jour. Pour nous, il est aussi un interprète parfait. Son programme sera presque exclusivement français.

LE QUATUOR FLOZALEY LE 21 FEVRIER, SALLE WINDSOR
Le "Nœc plus ultra" de la saison artistique. L'événement musical attendu de toute composition à lire le 21 février au Windsor Hall. Il s'agit de mentionner: Le Quatuor Flozaley. Ceux qui ont eu le privilège d'entendre le Quatuor Flozaley l'an dernier, ou avant, n'ont pas besoin de la réputation pour retrouver entendre cet accomplissement d'ensemble de distinction virtuose. Pour ceux qui ne sont pas encore renseignés, disons que ce quatuor est formé de M. H. B. Flozaley, premier violon, M. P. Flozaley, second violon, M. H. B. Flozaley, troisième violon, M. P. Flozaley, quatrième violon, M. H. B. Flozaley, basse, M. P. Flozaley, contrebasse.

CLARA BUTT CHANTERA A MONTREAL
M. Gavain annonce qu'il vient de conclure un engagement pour faire entendre à Montréal la grande artiste italienne Clara Butt. Cette dernière sera accompagnée par le quatuor Chamberland.

SIR LOMER GOUIN ET MARCEL HUBERT
Sir Lomer Gouin, en sa qualité de président de l'Université de Montréal a annoncé son patronage au concert que donnera le jeune Marcel Hubert, le 19 courant, au théâtre Saint-Denis. Il n'a pu refuser cette demande, car elle est faite au profit de toutes les facultés qui constituent l'Université de Montréal.

MOULIN ROUGE
Anglo des rues St-Catherine et Amherst. Aujourd'hui et demain WILLIAM RUSSELL et FRANCIS FORD dans "THE LADY FROM LONGAN". THE VILLOW ARM. SNUB POLLARD dans "THE CORNER POCKET". Fables d'après et autres.

PRINCESS
Deux fois VAUDEVILLE de haute qualité. SEMAINE PROCHAINE "C'EST UNE FEMME EN DEUX". 7 autres Numéros de haute classe.

ORPHEUM — SEMAINE PROCHAINE
Matinées 15c. Soirées 25c. Soirées 35c. Samedi soir 25c à 45c.

Prop. Rod. HAMEL
Expert en Danse Moderne. Bonnes leçons privées tous les jours de 11:30 à 1:30 p.m. Cours gratuits. Studio de Danse Moderne. 13 Montée du Zoo.

Hôtel Place Viger
DINER — DANSE
Tous les Samedis Soirs. Un Dîner et Cinqante Centimes. Pour réserver des places, Main 5725.

Summer Garden
SHERBROOKE ET ST-LAURENT
On Annonce l'Engagement Spécial pour SAMEDI, 14 JANVIER, DU

Grayce Brewers Ladies Jazz Band
et
Olga Mamilla, prima donna
Florenz Radcliffe, chanteur nouveau genre
Margaret Hackett, soprano, et autres.

Cuisine Fameuse Vins Exquis
PRIX DU COUVERT UN DOLLAR
Pour réserver des places Téléphone Plateau 4976
Direction — PARKER BROS.

GAYETY
CETTE REPRESENTATION EST LE MEILLEUR DES SPECTACLES DE LA SAISON.
C'est le spectacle le plus merveilleux présenté à Montréal en ce moment.

SEMAINE PROCHAINE COMMENCANT LUNDI EN MATINEE. LE 15 JANVIER 1922. UN PRODUCTION DE 200.000.
Positivement le plus grand spectacle qui ait été monté dans le burlesque. LA PRODUCTION ENTIERE DE BARNY GERARD.
LE 140me SPECTACLE ANNUEL DE BARNY GERARD.

Les Folies du Jour
BOZO — — — SNYDER
L'HOMME QUI NE PARLE JAMAIS.
AVEC GERTRUDE HAYES, JR., JOHNNY WEBER et LE CHOEUR SPLENDIDE DES JEUNES FEMMINES.

"SALOME" AU ALLEN
C'est l'histoire bien connue qui a tenté tous les artistes, peintres, sculpteurs, historiens, romanciers, romans et compositeurs dont les personnages sont Hérodias, Hérod et Hérode. Nous présentons avec un très grand luxe la semaine prochaine, c'est un des films les plus somptueux de nos cinéastes du Allen, dans les fragments d'Hérodiade, de Massada, il y aura aussi une partie chantée.

PABLO CASALS VIENDRA
Par l'intermédiaire de M. Louis H. Bourdon, Montréal aura l'honneur d'entendre le célèbre violoncelliste, Pablo Casals, dans le concert qui aura lieu le 21 février au Windsor Hall, le vendredi 24 février prochain. Un récital du grand maître est toujours vivement attendu par les amateurs de la belle musique.

O UIMETOSCOPE
SEMAINE COMMENCANT LUNDI LE 15 JANVIER 1922
"LES CROUSTILLARDS CHEZ LE ESCOFLANCO"
Aujourd'hui et demain "MAGIC CUP" avec CONSTANCE BINNEY

LUNDI, MARDI ET MERCREDI "MODERN SALOME"
avec ROPE HAMPTON

STRAND
AUJOURD'HUI "BARRICADES" avec un groupe tout d'actualité. "L'Homme et des aventures dans un heureux mariage."
MARTI ET MARDI "WILLIAM DUNCAN" et "L'Homme et des aventures dans un heureux mariage."

THEATRE ST-DENIS
MacCLOUD NORMAN
L'acte musical des plus intéressants.
LARRIMER et HUDSON
Les Athlètes à Bicyclette.
MARIE SPARROW
Chanteuse et Comédienne.

LES MITCHELL
Les Rois de la Danse.
LES CHIENS de FRANK
Les animaux avec un orchestre.
Le grand acteur Américain, WILLIAM S. HART dans un film des plus passionnants. "WHITE OAK".

"IDLE CLASS"
avec CHARLIE CHAPLIN
Le succès de l'année.

LOEW'S COURT
3 JOURS SEULEMENT — 3
Dimanche, lundi, mardi
Mary Pickford
dans son grand succès
"Little Lord Fautleroy"

La plus charmante école de l'écran dans un véritable chef-d'œuvre de cinéma.
AUTRES GRANDES ATTRACTIONS POUR LE RESTE DE LA SEMAINE
Après-midi, 10c. Soirées, 25c. Soirées 35c. Samedi soir 25c à 45c.

LOEW'S VAUDEVILLE THEATRE
TOUTE LA SEMAINE PROCHAINE
"Get Rich Quick Wallingford"

Adapté de la célèbre pièce scénique du même nom par George M. Cohan
PO-SI-TI-VE-MENT garantie comme étant l'histoire la plus tortueuse qui ait jamais fait tressaillir l'univers!
Une histoire pour les milliers qui ont quelquefois envie de spéculer!

Scène de l'action: Boobilly, Pennsylvania
CHAQUE BILLET DU LOEW'S EST BON POUR 1000% DE RIBIS
VAUDEVILLE

"THE LINCOLN HIGHWAYMAN"
Un éloquent drame de l'auto
WARD & WILSON
Variétés modernes
LES PERILOTS
Comédie romane
Revue de clown

Les meilleurs sièges 40c. Sièges de galerie 25c. Matinées 15c.

SOYEZ A LA PAGE ET CHANTEZ LES MELODIES NOUVELLES
que va donner mardi un groupe d'artistes formés par le professeur ISSAUREL: Mesdames: Gladys Brant et L. Garou; Mlle M. A. Asselin, Camille Bernard et Diana Plouffe, MM. G. Poirier et H. Vaillancourt (pour la première fois à Montréal). Des œuvres futuristes seront au programme.

Achetez notre édition classique Granz et sauvez de l'argent.

RAOUL VENNET, 642 St-Denis
Tél. Est 3065.
452 Ste Catherine Est Maison Bouvier Ltée
Tél. Est 1752.

Toutes les commandes par maille et téléphone remplies avec soin.

Note de la Direction du Théâtre Gavety: Les Folies du Jour avec le spectacle original, costumes et décors, de la production de Griffith de 1920 sera au Théâtre Gavety pour une semaine à partir de lundi. J'ai examiné en détail les merites de cette production et je déclare que jamais dans l'histoire du Théâtre Gavety de Montréal nous avons eu une production aussi splendide que celle-ci. Elle est un véritable chef-d'œuvre de spectacle.

Votre tout dévoué, B. M. Garfield.

DANS LE MONDE DES CONCERTS

BOTREL, LOEUVRE DE LA CHANSON ET LE GENERAL DE CASTELNAU
Théodore Botrel a écrit spécialement pour la "Patrie" l'œuvre saluante, tout rempli d'enthousiasme et de patriotisme.

Vous vous souvenez peut-être de votre bon Ministre des Affaires étrangères, Botrel, qui fut nommé à ce poste en 1914. C'est une tournée de savants conférenciers de l'école de la bonne langue. Mais à l'heure d'aujourd'hui, une grande importance est attachée à la langue française. C'est pourquoi, pendant la guerre, Botrel, par la chanson, durant toute la guerre avait écrit et chanté, maintenant à l'Honneur! Et je ne parle pas seulement des grandes Hymnes nationales, mais aussi de la grande œuvre de l'œuvre de la langue française, Botrel, par la chanson, durant toute la guerre avait écrit et chanté, maintenant à l'Honneur!

de me garder de vous parler, maintenant des miennes contenues dans mes trois volumes "Chants de l'histoire", "Chansons", "Chansons de la langue". Vous les entendrez lundi; mais leur importance est telle que je ne puis les décrire. Je vous en parlerai plus tard, dans le grand programme de la semaine prochaine, dans le grand programme de la semaine prochaine, dans le grand programme de la semaine prochaine.

Qu'on dise et qu'on fasse, "l'Honneur" est l'instrument essentiel de la Combatt.

Exalter l'esprit de sacrifice du Soldat. Attiser dans son âme la flamme des vertus ancestrales, rendre plus fier le soldat de la race des Français, tel fut, mon cher Botrel, la mission que vous vous êtes imposée. Et vous l'avez accomplie, Botrel, par la chanson, durant toute la guerre, pendant la grande guerre, soyez-en sûr, Botrel, par la chanson, durant toute la guerre, pendant la grande guerre, soyez-en sûr.

Et Botrel a dit que la Chanson, aux Tranchées, était son arme. Et lui! Lui! Dès août 1914 l'avait écrit.

Quand un Attila sans remord lance ses hordes impitoyables, tout est bon qui meurtrit et mord. Les chansons, aussi, ont des balles. Qui les balles agaçantes, persistantes, affaiblissent les ennemis et blessent les non-meurtris. Car lorsqu'on nous les chante en l'honneur de nos soldats, dans nos tranchées, dans nos camps, sous le ciel, elles sont devenues des balles.

Et Botrel a dit que la Chanson, aux Tranchées, était son arme. Et lui! Lui! Dès août 1914 l'avait écrit.

Quand un Attila sans remord lance ses hordes impitoyables, tout est bon qui meurtrit et mord. Les chansons, aussi, ont des balles. Qui les balles agaçantes, persistantes, affaiblissent les ennemis et blessent les non-meurtris. Car lorsqu'on nous les chante en l'honneur de nos soldats, dans nos tranchées, dans nos camps, sous le ciel, elles sont devenues des balles.

Et Botrel a dit que la Chanson, aux Tranchées, était son arme. Et lui! Lui! Dès août 1914 l'avait écrit.

Quand un Attila sans remord lance ses hordes impitoyables, tout est bon qui meurtrit et mord. Les chansons, aussi, ont des balles. Qui les balles agaçantes, persistantes, affaiblissent les ennemis et blessent les non-meurtris. Car lorsqu'on nous les chante en l'honneur de nos soldats, dans nos tranchées, dans nos camps, sous le ciel, elles sont devenues des balles.

Et Botrel a dit que la Chanson, aux Tranchées, était son arme. Et lui! Lui! Dès août 1914 l'avait écrit.

Quand un Attila sans remord lance ses hordes impitoyables, tout est bon qui meurtrit et mord. Les chansons, aussi, ont des balles. Qui les balles agaçantes, persistantes, affaiblissent les ennemis et blessent les non-meurtris. Car lorsqu'on nous les chante en l'honneur de nos soldats, dans nos tranchées, dans nos camps, sous le ciel, elles sont devenues des balles.

Et Botrel a dit que la Chanson, aux Tranchées, était son arme. Et lui! Lui! Dès août 1914 l'avait écrit.

Quand un Attila sans remord lance ses hordes impitoyables, tout est bon qui meurtrit et mord. Les chansons, aussi, ont des balles. Qui les balles agaçantes, persistantes, affaiblissent les ennemis et blessent les non-meurtris. Car lorsqu'on nous les chante en l'honneur de nos soldats, dans nos tranchées, dans nos camps, sous le ciel, elles sont devenues des balles.

Et Botrel a dit que la Chanson, aux Tranchées, était son arme. Et lui! Lui! Dès août 1914 l'avait écrit.

Quand un Attila sans remord lance ses hordes impitoyables, tout est bon qui meurtrit et mord. Les chansons, aussi, ont des balles. Qui les balles agaçantes, persistantes, affaiblissent les ennemis et blessent les non-meurtris. Car lorsqu'on nous les chante en l'honneur de nos soldats, dans nos tranchées, dans nos camps, sous le ciel, elles sont devenues des balles.

A la demande d'un groupe d'élèves de piano, Madame Ney a bien voulu donner à son programme, à son concert, une œuvre de Beethoven, cette œuvre magistrale et si rarement donnée en concert. Tout son programme est de la plus haute valeur. Ce sera donc un concert ravissant pour tous les amateurs de musique et une rare occasion pour les élèves de piano. Voici le programme de Madame Ney:

I
Grande Sonate ("Hammer Klavier") Beethoven

II
Nocturne en do mineur, op. 48 Chopin
Etude en do mineur, op. 10, No. 12 Chopin
Etude en fa mineur, op. 10, No. 8 Chopin
Ballade en la bémol majeur, op. 10, No. 3 Chopin
Polonaise en la bémol majeur, op. 53 Chopin

LOUIS GRAVEUR LE 3 FEVRIER AU ST-DENIS
Le premier grand récital vocal de la nouvelle année aura lieu le vendredi 3 février prochain au théâtre St-Denis. C'est un événement de grande importance, car Louis Graveur est un des plus grands chanteurs de son époque.

MAISONS D'EDUCATION
Victoria Cartier O.
à repris ses leçons
PIANO, ORGUE, HARMONIE
Renseignements par lettres ou téléphone.
Hotel Queen's, M. 4785, Boulevard, E. 1742, Cowan, P. 4828. 12-14-21-28

DANSE CE SOIR
9 p.m. à 12:30 a.m.
SALLE ST-ANNE, 92, rue Stanley
Messieurs 75c. Dames 50c.
Comprenant taxi et vestiaire. Pas de débourse pour la danse. 983-7-14-21-28

DANSEZ TANDIS QUE TOUT LE MONDE DANSE, POL ROUQUET PAS VOLS. Quelques leçons privées au STUDIO PRIVE DE DANSE DE SINGLIER avec le

PROFESSEUR N. H. SINCLAIR
fera cours de vous un danseur.
605 RUE ST-URBAIN
183-A-110 Téléphone Plateau 4152

BONNE CHANSON & FOLKLORE
concerts, banquets, soirées mondaines.
CHARLES MARCHAND,
65, rue Georges-Etienne, quartier
Tél. W. 1018. Montréal.

MOUNT ROYAL ARENA
CE SOIR
HAMILTON vs CANADIENS
Dimanche après-midi
Ligue Intermédiaire
Mont-Royal
Dimanche soir
PATINAGE AVEC FANFARE
Lundi
Ligue de Hockey de la Cité
Mardi
Ligue des Provisions
Mercredi
Vaudreuil vs Beauvillage
Jeudi
Ligue de Hockey de la Cité
Vendredi
Ligue Industrielle
Samedi après-midi
Ligue Juvenile
Samedi soir, le 21

St-Patrick's vs Canadiens

BEAUTE DE LA PEAU
Voulez-vous que votre peau soit douce et blanche? Utilisez le Dr. Chase.

L'Onguent du Dr. Chase
C'est le remède pour toutes les plaies, coupures, brûlures, etc.

FILLES! OBTENEZ DES CHEVEUX LONGS ET FOURNIS EN VOUS SERVANT DE "DANDERINE"

Achetez une bouteille de 25 centimes de "Danderine". Une application fait disparaître toutes les pellicules, arrête le dégarnissement et la chute des cheveux, et, en quelques instants, vous avez doublé la beauté de votre chevelure.

Elles apparaissent abondamment, luxuriantes et faciles à coiffer. Mais ce qui vous fera le plus plaisir, c'est qu'après quelques semaines d'usage vous aurez des cheveux fins et doux d'abord — mais réellement de nouveaux cheveux — qui paraissent sur toute la surface du cuir chevelu.

La Danderine est aux cheveux ce que la plume et le soleil sont à la végétation. Elle pousse jusqu'au racine, les cheveux se fortifient. Ce tonique stimulant, change une chevelure clairsemée, sans vie et défrisée en une chevelure longue, épaisse, abondante et lustrante.

LA MOUCHE, UN DANGER NATIONAL

La fécondité de la mouche, donne des résultats fantastiques. — Comment s'en débarrasser

La mouche inspire la crainte légitime de cruels épiphémies. Il est certain que lorsqu'on examine les chiffres indiquant dans quelles conditions se reproduisent ces aragants insectes on ne peut pas être frappé du réel danger que présente une pareille masse d'individus porteurs de microbes. Le naturaliste anglais Howard n'est livré à une étude approfondie de la reproduction de la mouche.

La femelle de l'espèce dite "mouche domestique" peut, d'après lui, faire en moyenne quatre pontes de 100 à 150 œufs chacune. Si on suit le jeu des générations successives pendant les mois chauds, on arrive aux chiffres que voici :

15 avril: une mouche femelle ayant supporté l'hiver pond 120 œufs ;
1er mai: apparition de 120 mouches adultes dont 60 femelles ;
10 mai: les 60 femelles pondent chacune 120 œufs ;
28 mai: apparition de 7.200 adultes dont 3.600 femelles ;
8 juin: les 3.600 femelles pondent chacune 120 œufs ;
20 juin: apparition de 432.000 adultes dont 216.000 femelles ;
30 juin: les 216.000 femelles pondent chacune 120 œufs ;
10 juillet: apparition de 25.920.000 adultes dont 12.960.000 femelles ;
25 juillet: 12.960.000 mouches.

Et si l'on calcule jusqu'au 15 septembre on atteint le chiffre effrayant de 3.837.720.000 individus !
Pourtant le docteur Bouchard, du Muséum d'histoire naturelle, ayant relevé la question, a acquis la conviction qu'Howard était resté très au-dessous de la réalité. Il a opéré un laboratoire avec beaucoup de soin.

A l'étuve à vingt degrés centigrades en cages de mousseline, il a pu conserver des mouches en activité de ponte pendant 76 jours. La fécondité est grandement influencée par le genre d'alimentation. Nourries seulement de matras sucrés, les mouches restent stériles. Si on ajoute de l'azote sous une forme quelconque, lait, viande, sang, la ponte apparaît immédiatement.

Le milieu influe aussi sur la fécondité tandis que 6 mouches sur 6 en cours de ponte ont dépassé quarante jours dans une cage de 20 centimètres de hauteur sur 18 centimètres de large et 40 centimètres de longueur, sur 5 mouches placées dans de petites cages basses et étroites de 4 cent x 8 cent x 14 cent, 2 seulement ont dépassé un mois d'existence. De plus, la production en œufs, de ce dernier lot, au cours du premier mois (120 œufs par mouche) a été près de quatre fois moindre que celle des mouches placées dans des cages de 18 cent x 20 cent x 14 cent, 448 œufs par mouche pour les mêmes conditions d'alimentation et de température.

Enfin détail curieux, la puissance de fécondité s'atténue très vite lorsque les ailes sont lésées, par choc contre les parois d'une cage dont la mouche cherche à sortir. Pratiquement, M. Bouchard annonce dans des conditions d'alimentation et de milieu favorables les résultats que voici. On peut obtenir à un minimum de 500 œufs la production moyenne d'une mouche normale en quarante à cinquante jours, au cours des mois chauds. En ne comptant pour chaque mouche nouvellement éclos, qu'une espérance de ponte de 100 œufs limitée à la première semaine de son existence, et en admettant que les générations, de l'œuf à la ponte, évoluent en dix-huit jours on peut calculer que du 1er mai au 30 septembre une seule mouche a cette date aura pu donner naissance à près de 4.000 trillions d'individus.

Puis écrites ces chiffres il faut faire suivre le 4 de 21 zéros. Que deviennent tous ces insectes ? A l'autome la plupart des mouches périssent, tuées par un champignon parasite qui envahit leur corps; mais elles ne meurent pas forcément avec l'hiver. Elles peuvent même se reproduire pendant la saison froide.

On les trouve aux quatre coins du monde, au Brésil, au Transvaal, au Colorado, aux Indes, à la Nouvelle-Zélande. Elles ont suivi l'homme partout. Quels risques lui font-elles courir ? Elles ont les pattes terminées en crochets qui retiennent et transportent tous les microbes possibles et imaginables. Discordez un jour vous des débris en détail. Sachons seulement que 414 mouches ayant été examinées en Angleterre, chacune d'elles fut trouvée porteuse de plus de 500.000 germes infectieux.

Et pour les tuer ? L'arsenal ne manque pas. C'est, si l'on peut dire, dans l'œuf qu'il faut les atteindre. Le chlorure de chaux, le chaux vive, le pétrole et surtout l'huile de schiste réchauffés dans les cabinets et fosses d'aisances ont donné de probants résultats. Il faut les employer au cours de l'hiver et revenir à la charge au printemps. Au point de vue de l'hygiène urbaine, les dépôts de fumier, pas de tas d'ordures ménagères, des lavages à l'eau.

NECROLOGIE

Feu Mme J.-O. Bourbeau

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Madame J. O. Bourbeau, épouse de M. J. O. Bourbeau, de Victoriaville, décédée le 11 janvier, à 3 heures p.m., à l'Hôtel-Dieu de Montréal, après quelques mois de maladie.

Madame Bourbeau, née Aphonsine Richard, était la fille de l'honorable Louis Richard, ancien Conseiller Législatif de Stanfold, et de dame Hermine Prince. Elle laisse, pioncée dans un deuil très profond, un déplorant fils, son époux, M. J. O. Bourbeau, de Victoriaville et plusieurs enfants, dont: M. l'abbé Richard Bourbeau, Mme Donat Faucher, (Yvonne); Mme Alain Fraser, (Hélène); M. et Mme Olivier Papin, (Eva); M. et Mme Edouard Bourbeau, Miles Hermine et Béatrice, de Victoriaville; une autre fille, Irène, religieuse missionnaire des Soeurs Franciscaines de Marie, du couvent de Louisa, Irlande, et plusieurs petits-enfants.

Cette mort cause un deuil général à Victoriaville et dans les environs, où elle était connue par son affabilité, son inaltérable douceur et une charité qui ne savait refuser aucun secours aux malheureux comme aux œuvres paroissiales et autres, que les charges de sa nombreuse famille, ne lui faisaient pas négliger.

FUNERAILLES DE Mme E. PAGEAU

Mercredi dernier ont eu lieu en cette ville les funérailles de Mme Louis-Eloi Pageau, née Marie Louise Larivière, décédée le 7 à l'âge de 64 ans, à sa résidence au No. 128 rue Cherrier. Le service funéraire a été chanté à l'église St. Louis de France par l'abbé Ernest Beauchamp, neveu de la défunte, assisté des abbés Boileau et Potier comme diacre et sous-diacre. La chorale de St. Louis de France a exécuté la messe harmonisée de Gounod.

Suivaient le cortège: ses quatre fils Rodolphe, Louis, Charles et André; ses petits fils Rodolphe Pageau, Eoli Jacob; ses sœurs Jules A. Jacob, Arthur Cloutier, ses frères, Napoléon Lavolette, Aimé Lavolette, ses beaux-frères Oscar Beauchamp, Dr. Oscar Brodeur, ses neveux Gustave Busséau, P. H. Longpré, L. A. Beauchamp, J. V. Beauchamp Hector Cadioux, Rosalire Cadioux, Henri Beauchamp, Clarence Lavolette, Oscar Lavolette, Rodolphe Lavolette; ses cousins Louis Beland, Gustave Bedard, Aimé Lavolette.

Dans le défilé nous avons remarqué: MM. Arthur Gagné, Dr. Bélanger, W. C. Finlay, Horace St. Germain, Joseph Denis père, Joseph Denis fils, Albert Deslongchamps, Le Chevalier Panetton, Théo Routhier, Louis Lachapelle, T. Fitzgeraid, Roch Bordenave, Jos. Clerk, J. L. Richer, Ed. Thibaudon, père Ed. Thibaudon fils, Dollard Parent, Gaston Longpré, Hector LeFebvre, E. Tessier, M. Peterkin, Dr. Daniel Longpré, Gerald B. Barry, Léon Gaumont, E. Arseneault, Le Vion, Albert Collette, Guy Clerk, J. L. Nault, L. Savard, Jos. Beauchamp, H. Longtin, Roméo Dumont, Jos. Giguère, H. Hubay, H. Pion, Pierre Caubien, L. J. Mouton, C. Fortin, Walter H. Barry, A. Dufour, D. Bélanger, A. Dufresne, Jos. Dubeau, A. Légaré, A. Longetin, P. A. Brodeur, E. Ste-Marie, A. Lande, L. J. Desjardins, Jos. Desjardins, D. Vanasse, Armand Prud'homme, P. H. Giguère, J. E. Parent, H. Boishériand, A. S. Brodeur, Ed. Jetté, J. Bte. Pélouquin, Napoléon Deschamps, A. Parenteau, J. B. Drapeau, J. O. Tourangeau, Adrien Drapeau, Dollard Drapeau, Arthur Beauchêne, Raoul Labelle, Jos. Guilmond, Pat. Guernon, Jos. Guillard, Brien, L. Maroux, Jos. Bedard, Henri Louis, Omer Rheauby, J. B. Alarie, Capitaine E. Ste-Marie.

LES ARTISANS A LONGUEUIL

LONGUEUIL, 14 — La succursale No. 62 de la Société des Artisans Canadiens français vient de faire le choix de ses officiers dans l'ordre suivant: représentant de l'exécutif, Joseph Valois; M. Jos. Pitre réélu comme président pour le quatrième terme; le vice-président, Ansoie Grisé; 2ème vice-président, Alphonse Gagné; secrétaire, Hector Achim; trésorier, Edouard Deschamps; commissaire ordonnateur, Joseph Roch; 1er censeur, René Lavolette; 2ème censeur, J. N. Normand; 3ème censeur, J. Guilmond.

Les directeurs sont: Paul-Jean et J. Y. Brisson; ont été élus chefs comme médecins de la succursale.

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, rhumatisme, maladie de Bright, diabète, etc. Le cliché ci-dessus est un modèle de la boîte.

DANS LE MONDE DES CONCERTS

LA BONNE CHANSON

Le bon interprète est celui qui ne se contente pas de chanter une chanson avec les indications rythmiques et dynamiques qu'elle comporte, mais qui cherche à en pénétrer le sens intime et qui, pour y parvenir, veut se rendre compte par lui-même du sens général de la genèse et de la facture de cet objet musical. Le bon interprète sera donc, en même temps un chercheur, il saura comparer les diverses variantes d'un même air et d'un même poème et en découvrira celle qui a le plus de chances d'être la bonne.

En ceci M. Charles Marchand, le chanteur bien connu, excelle et c'est pour cela que le public, sans s'en rendre compte, lui accorde sa faveur. Plus une chanson se rapproche du type vraiment populaire, plus elle a de chances d'être goûtée par chacun et reconnait les racines mêmes de son être. Or quel est ce type? Sinon la chanson française et en particulier celle de la période qui s'étend du onzième au seizième siècle, époque à laquelle les Français apprennent à chanter au lieu de chanter par eux-mêmes. Les sentiments que l'atmosphère de leur nouvelle patrie japonaise.

FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

L'Association Professionnelle des Employés de Manufactures tiendra une assemblée très spéciale, dimanche, le 15 courant, au Monument National, à laquelle on aura l'honneur d'entendre M. l'abbé Perrier, curé de la paroisse de l'Enfant-Jésus, et cela avec tous les membres de bien vouloir y assister.

L'Association serait reconnaissante à celles qui voudraient chanter à la messe, qui, comme nous l'avons annoncé déjà, sera célébrée dimanche, le 5 février, à la maîtrise des RR. PP. Oblats, rue Visitation. Le prochain exercice aura lieu au sous-bassement de l'église de l'Enfant-Jésus, mercredi, le 18 janvier, à 8 heures 30.

Les prix d'admission pour la séance qui aura lieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'A.P.E.M. seront de 25, 35 et 50 sous.

Les cours d'hygiène et de puériculture que donne le Dr R. Masson, commenceront lundi le 23 janvier, à 7:30 p.m. précises. Les personnes qui veulent suivre ces cours sont priées de s'enregistrer le plus tôt possible.

Cours spécial sur la manière de faire les fleurs de sole, de velours, \$4.00 la série de 8 leçons. Cuisine pratique: Mercredi 10 à 12 a.m. et 7:30 à 9:30 p.m. Cuisine de démonstration: Mardi 2:30 p.m. Menu pour mardi, 17 janvier: Leçon spéciale sur la coupe de la viande et l'emploi des différents

LES BEAUX CONCERTS GRATUITS DE LA SALLE BOUYER
Mardi dernier, la septième addition de musique française, organisée par M. Raoul Venant, avait attiré un public enthousiaste et appréciateur, qui a applaudi Mme C. A. Desmarais, Miles Tranquill, D'Amour et Brodeur, et M. Panet Raymond, violoniste. Mlle D'Amour a même joué au piano trois morceaux de sa composition.

LES ECOLES MENAGERES PRO-VINCIALES—137 rue Ontario O.
Le cours d'hygiène et de puériculture que donne le Dr R. Masson, commenceront lundi le 23 janvier, à 7:30 p.m. précises. Les personnes qui veulent suivre ces cours sont priées de s'enregistrer le plus tôt possible.

moreaux en cuisine. Laugue rôtie. Biscuits aux amandes à la cuiller. Modes: Lundi 10 à 12 a.m. et 7:30 à 9:30 p.m. Coupe Dessin des patrons: Mardi 7:30 p.m. Coupe et couture: Mercredi 10 à 12 a.m. et 7:30 à 9:30 p.m. Pour informations, s'adresser à l'École même. Heures du bureau: 10 à 12 a.m. et 2:30 à 4:30 p.m.

COURRIER DE POINTE-DU-LAC

—Hier, le 3 du coléarant, durant que notre sacristain, M. Paillé était à l'église le feu s'est déclaré dans son logement et une voisine a donné l'alarme en peu de temps un grand nombre d'hommes étaient rendus sur le lieu du sinistre, mais à surprise, en ouvrant la porte, on n'était qu'un brasier, rien du mobilier ni du linge, n'a pu être sauvé. Madame Paillé avec ses deux jeunes enfants étaient en promenade à Yamachiche dans sa famille.

—Les efforts des pompiers volontaires ont été grands pour empêcher l'hôtel de température de M. Napoléon Rouette d'être incendié. —Les écoles du village en vacances chez leurs parents sont: MM. Antoni et Frédéric Biron, Georges, Charles-Edouard et P. E. Rouette, puis Léon Dapuis, élèves du séminaire des Trois-Rivières; Thomas Houle, Grégoire Biron, Henri Côté et Philippe Dufresne de l'Académie Ste-Anne d'Yamachiche; Miles Flore, Durré Edna.

—Vous sentez-vous ainsi Lorsque vous vous Eveillez ?
Vous sentez-vous lourd, malade, de mauvaise humeur, trop fatigué pour vous lever ? Si oui, c'est probablement parce que votre foie est inactif, et a besoin d'être tonifié et stimulé par les Pilules de Dr. Hamilton. C'est un merveilleux changement que les Pilules de Dr. Hamilton font en quelques jours. Elles débarrassent le système des matières empoisonnées — elles aident à l'estomac, améliorent la digestion, augmentent votre appétit. Vous vous sentez comme une nouvelle personne, après avoir employé ces remèdes qui apportent la santé. Des milliers de personnes l'ont prouvé. En vente partout dans des boîtes de 25 cents ou The Cattarhose Co., Montréal, 2

—Quête Publique (Tag-Day) SAMEDI LE 14 JANVIER Aidez à empêcher les vétérans de mourir de faim. — Merci! 267-3

—Petits Pois Soleil
Le connaisseur admet qu'il n'est sous le Soleil de petits pois meilleurs que la Marque Soleil.
Huile D'olive "James Plagniol"
Garantie pure, douce et délicate avec raison; elle donne goût et saveur aux salades ou à la cuisson.
Savon de Castille Soleil
La marque "Le Soleil" sur un savon de castille assure satisfaction pour tous les usages de la famille.
"Eau de Vichy "Neptune"
Pour l'estomac malade ou la soif importune nous conseillons un verre de Vichy "Neptune."

—Vous sentez-vous ainsi Lorsque vous vous Eveillez ?
Vous sentez-vous lourd, malade, de mauvaise humeur, trop fatigué pour vous lever ? Si oui, c'est probablement parce que votre foie est inactif, et a besoin d'être tonifié et stimulé par les Pilules de Dr. Hamilton. C'est un merveilleux changement que les Pilules de Dr. Hamilton font en quelques jours. Elles débarrassent le système des matières empoisonnées — elles aident à l'estomac, améliorent la digestion, augmentent votre appétit. Vous vous sentez comme une nouvelle personne, après avoir employé ces remèdes qui apportent la santé. Des milliers de personnes l'ont prouvé. En vente partout dans des boîtes de 25 cents ou The Cattarhose Co., Montréal, 2

—Quête Publique (Tag-Day) SAMEDI LE 14 JANVIER Aidez à empêcher les vétérans de mourir de faim. — Merci! 267-3

—Vous sentez-vous ainsi Lorsque vous vous Eveillez ?
Vous sentez-vous lourd, malade, de mauvaise humeur, trop fatigué pour vous lever ? Si oui, c'est probablement parce que votre foie est inactif, et a besoin d'être tonifié et stimulé par les Pilules de Dr. Hamilton. C'est un merveilleux changement que les Pilules de Dr. Hamilton font en quelques jours. Elles débarrassent le système des matières empoisonnées — elles aident à l'estomac, améliorent la digestion, augmentent votre appétit. Vous vous sentez comme une nouvelle personne, après avoir employé ces remèdes qui apportent la santé. Des milliers de personnes l'ont prouvé. En vente partout dans des boîtes de 25 cents ou The Cattarhose Co., Montréal, 2

—Vous sentez-vous ainsi Lorsque vous vous Eveillez ?
Vous sentez-vous lourd, malade, de mauvaise humeur, trop fatigué pour vous lever ? Si oui, c'est probablement parce que votre foie est inactif, et a besoin d'être tonifié et stimulé par les Pilules de Dr. Hamilton. C'est un merveilleux changement que les Pilules de Dr. Hamilton font en quelques jours. Elles débarrassent le système des matières empoisonnées — elles aident à l'estomac, améliorent la digestion, augmentent votre appétit. Vous vous sentez comme une nouvelle personne, après avoir employé ces remèdes qui apportent la santé. Des milliers de personnes l'ont prouvé. En vente partout dans des boîtes de 25 cents ou The Cattarhose Co., Montréal, 2

—Vous sentez-vous ainsi Lorsque vous vous Eveillez ?
Vous sentez-vous lourd, malade, de mauvaise humeur, trop fatigué pour vous lever ? Si oui, c'est probablement parce que votre foie est inactif, et a besoin d'être tonifié et stimulé par les Pilules de Dr. Hamilton. C'est un merveilleux changement que les Pilules de Dr. Hamilton font en quelques jours. Elles débarrassent le système des matières empoisonnées — elles aident à l'estomac, améliorent la digestion, augmentent votre appétit. Vous vous sentez comme une nouvelle personne, après avoir employé ces remèdes qui apportent la santé. Des milliers de personnes l'ont prouvé. En vente partout dans des boîtes de 25 cents ou The Cattarhose Co., Montréal, 2

—Vous sentez-vous ainsi Lorsque vous vous Eveillez ?
Vous sentez-vous lourd, malade, de mauvaise humeur, trop fatigué pour vous lever ? Si oui, c'est probablement parce que votre foie est inactif, et a besoin d'être tonifié et stimulé par les Pilules de Dr. Hamilton. C'est un merveilleux changement que les Pilules de Dr. Hamilton font en quelques jours. Elles débarrassent le système des matières empoisonnées — elles aident à l'estomac, améliorent la digestion, augmentent votre appétit. Vous vous sentez comme une nouvelle personne, après avoir employé ces remèdes qui apportent la santé. Des milliers de personnes l'ont prouvé. En vente partout dans des boîtes de 25 cents ou The Cattarhose Co., Montréal, 2

—Vous sentez-vous ainsi Lorsque vous vous Eveillez ?
Vous sentez-vous lourd, malade, de mauvaise humeur, trop fatigué pour vous lever ? Si oui, c'est probablement parce que votre foie est inactif, et a besoin d'être tonifié et stimulé par les Pilules de Dr. Hamilton. C'est un merveilleux changement que les Pilules de Dr. Hamilton font en quelques jours. Elles débarrassent le système des matières empoisonnées — elles aident à l'estomac, améliorent la digestion, augmentent votre appétit. Vous vous sentez comme une nouvelle personne, après avoir employé ces remèdes qui apportent la santé. Des milliers de personnes l'ont prouvé. En vente partout dans des boîtes de 25 cents ou The Cattarhose Co., Montréal, 2

